

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT  
RIVE DROITE DE LA MORGE**

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RIVE DROITE DE LA MORGE

## RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Le syndicat a été créé en 1929. A ce jour il compte 23 communes adhérentes représentant une population de 31 618 h sur une surface de 18 009 ha. Ces communes sont situées dans la plaine de Limagne Nord de CLERMONT-FERRAND et essentiellement sur la rive droite de la rivière Morge.

Le syndicat a pour but d'entretenir environ 296 169 ml de fossés syndicaux que lui ont confiés les communes adhérentes. Cet entretien permet un meilleur écoulement des eaux et peut éviter des inondations des terres agricoles mais aussi des habitations. Les travaux consistent en broyage, gros broyage, curage et enrochement de fossés.

Un programme de travaux est élaboré chaque année en concertation avec les élus délégués et/ou agriculteurs des communes adhérentes.

Siege social : mairie de Riom

Service administratif : Mairie – 1, Place du 8 mai 1945 – 63460 BEAUREGARD-VENDON

☎ 04 73 63 30 09

Courriel : [rivedroitedelamorge@orange.fr](mailto:rivedroitedelamorge@orange.fr)

Président Denis GEORGES

Vice-Président Denis DAIN

Liste des communes membres :

|                     |                       |                        |
|---------------------|-----------------------|------------------------|
| BEAUREGARD VENDON   | ENTRAIGUES            | SAINT-BONNET-PRES-RIOM |
| CHAMBARON SUR MORGE | GIMEAUX               | SAINT-IGNAT            |
| CHAPPES             | LE CHEIX SUR MORGE    | SAINT-LAURE            |
| CHATEL-GUYON        | LES MARTRES SUR MORGE | SAINT-MYON             |
| CHAVAROUX           | MENETROL              | SURAT                  |
| CLERLANDE           | PESSAT VILLENEUVE     | VARENNES SUR MORGE     |
| DAVAYAT             | RIOM                  | YSSAC LA TOURETTE      |
| ENNEZAT             | SAINT-BEAUZIRE        |                        |

Les charges de participation des communes sont mises à jour tous les 5 ans. Elles sont calculées sur la base du nombre d'habitants des communes, de leur surface et des kilomètres de fossés à entretenir. Elles doivent couvrir le montant des travaux du syndicat. (Dernière mise à jour : 2022)

Ces participations sont recouvrées par le biais des centimes syndicaux (voir tableau joint).

Le syndicat a créé, en septembre 2013, un poste d'animateur / technicien de rivière dans la perspective du projet de contrat territorial sur les cours d'eau de la plaine de Limagne. La mission de l'animateur est de préciser les éléments de ce contrat en fonction des études réalisées et du projet existant.

Du fait du transfert de la compétence GEMAPI aux communautés de communes le poste n'a pas été maintenu.

En avril 2018 le syndicat a créé un poste permanent de rédacteur territorial à 4/35<sup>ème</sup> pour effectuer le secrétariat.

Le syndicat n'a actuellement aucune dette et s'autofinance (pas de subvention).

Le Département ayant cessé le versement de ses subventions, le budget a été « amputé » de façon pérenne d'une recette d'environ 31 000 € depuis 2019.

Dans ces circonstances, le syndicat a dû revoir à la baisse la masse des travaux commandés dans ses programmes annuels pour ne pas avoir à augmenter la pression fiscale. Ces dispositions ne permettant pas aux communes un entretien suffisant, une revalorisation des recettes fiscales de 30 000 € (correspondant au montant de la subvention) a été votée en 2022.



## BILAN DES TRAVAUX POUR L'EXERCICE 2023

Sur l'année 2023 a été clôturé le programme de travaux 2022 (en mars) et a débuté le programme 2023 (en septembre).

### ENTRETIEN DES FOSSES PAYÉ SUR L'ANNEE 2023

L'entretien des fossés a coûté 132 360,30 € TTC

Dont            121 200,30 € : Travaux fossés (dont 91 604,70 € pour le programme 2022)  
                   10 212,00 € : Maîtrise d'œuvre (dont 3 816,00 € pour le programme 2022)  
                   948,00 € : Frais d'appel d'offre sur programme 2023

## RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

- un déficit de                    - 3 117,39 € en fonctionnement
- un excédent de                3 266,22 € en investissement

### AFFECTATION DU RESULTAT 2023

FONCTIONNEMENT :

résultat 2023 (- 3 117,39 €) + excédent 2022 reporté (97 488,00 €) = 94 370,61 €

INVESTISSEMENT :

résultat 2023 (3 266,22 €) + excédent 2022 reporté (1 369,39 €) = 4 635,61 €

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 94 370,61 € au Budget Primitif 2024

- en section de fonctionnement (ligne 002) l'excédent résiduel soit :    94 370,61 €

## TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES

Voté en conseil syndical du 28/03/2023

| INSEE        | COMMUNE             | Linéaire de fossés |               | Population       |               | Surface         |               | % définitif   | Charges             |
|--------------|---------------------|--------------------|---------------|------------------|---------------|-----------------|---------------|---------------|---------------------|
|              |                     | ml                 | %             | Nbre d'habitants | %             | Nbre d'hectares | %             |               |                     |
| 63035        | Beauregard-Vendon   | 14 780             | 4,99          | 1257             | 3,98          | 733             | 4,07          | 4,35          | 5 648,57 €          |
| 63068        | Chambaron sur Morge | 25 240             | 8,52          | 1812             | 5,73          | 1405            | 7,80          | 7,35          | 9 556,31 €          |
| 63089        | Chappes             | 12 386             | 4,18          | 1656             | 5,24          | 1021            | 5,67          | 5,03          | 6 538,06 €          |
| 63107        | Chavaroux           | 5 424              | 1,83          | 502              | 1,59          | 398             | 2,21          | 1,88          | 2 439,09 €          |
| 63108        | Le Cheix            | 7 948              | 2,68          | 691              | 2,19          | 463             | 2,57          | 2,48          | 3 223,75 €          |
| 63112        | Clerlande           | 12 963             | 4,38          | 627              | 1,98          | 831             | 4,61          | 3,66          | 4 755,16 €          |
| 63135        | Davayat             | 4 234              | 1,43          | 614              | 1,94          | 202             | 1,12          | 1,50          | 1 946,90 €          |
| 63148        | Ennezat             | 19 183             | 6,48          | 2573             | 8,14          | 1830            | 10,16         | 8,26          | 10 735,61 €         |
| 63149        | Entraigues          | 14 087             | 4,76          | 684              | 2,16          | 972             | 5,40          | 4,11          | 5 336,97 €          |
| 63167        | Gimeaux             | 4 943              | 1,67          | 407              | 1,29          | 219             | 1,22          | 1,39          | 1 807,85 €          |
| 63215        | Martres-sur-Morge   | 4 680              | 1,58          | 683              | 2,16          | 822             | 4,56          | 2,77          | 3 598,44 €          |
| 63224        | Ménérol             | 7 399              | 2,50          | 1647             | 5,21          | 451             | 2,50          | 3,40          | 4 424,69 €          |
| 63278        | Pessat-Villeneuve   | 4 883              | 1,65          | 712              | 2,25          | 626             | 3,48          | 2,46          | 3 196,30 €          |
| 63300        | Riom                | 43 868             | 14,81         | 9881             | 31,25         | 1629            | 9,05          | 18,37         | 23 878,50 €         |
| 63322        | Saint-Beauzire      | 41 278             | 13,94         | 2248             | 7,11          | 1608            | 8,93          | 9,99          | 12 988,62 €         |
| 63327        | St-Bonnet-près-Riom | 2 706              | 0,91          | 2074             | 6,56          | 442             | 2,45          | 3,31          | 4 301,61 €          |
| 63362        | Saint-Ignat         | 21 082             | 7,12          | 932              | 2,95          | 1537            | 8,53          | 6,20          | 8 059,62 €          |
| 63372        | Saint-Laure         | 11 565             | 3,90          | 675              | 2,13          | 689             | 3,83          | 3,29          | 4 274,76 €          |
| 63379        | Saint-Myon          | 12 241             | 4,13          | 523              | 1,65          | 551             | 3,06          | 2,95          | 3 833,33 €          |
| 63424        | Surat               | 13 515             | 4,56          | 592              | 1,87          | 873             | 4,85          | 3,76          | 4 889,01 €          |
| 63443        | Varennes-sur-Morge  | 7 711              | 2,60          | 429              | 1,36          | 493             | 2,74          | 2,23          | 2 902,21 €          |
| 63473        | Yssac-la-Tourette   | 4 053              | 1,37          | 399              | 1,26          | 214             | 1,19          | 1,27          | 1 654,65 €          |
| <b>TOTAL</b> |                     | <b>296 169</b>     | <b>100,00</b> | <b>31 618</b>    | <b>100,00</b> | <b>18 009</b>   | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> | <b>129 990,00 €</b> |

## DEROULEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAUX ANNUEL DU SIARDM

Courant mars : le SIARDM signe un contrat de mission de maîtrise d'œuvre avec un bureau d'étude

### Mission d'Ingénierie :

#### Mission 1 :

· Demande de déclarations de travaux (DT) aux exploitants de réseaux sur l'ensemble des secteurs concernés.

#### Mission 2 :

- Projet d'exécution, estimation prévisionnelle,
- Etablissement du dossier de consultation des entreprises,
- Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des marchés de travaux,
- Direction de l'exécution des contrats de travaux,
- Assistance apportée au Maître de l'Ouvrage lors des opérations de réception.

Courant avril le maître d'œuvre transmet à chaque commune le plan des fossés syndicaux du territoire pour l'élaboration d'un prévisionnel de travaux.

Les communes transmettent leurs besoins au maître d'œuvre en matière de broyage, gros broyage, curage et enrochement de fossés.

Pour ce faire la connaissance du terrain ou la concertation avec les agriculteurs est nécessaire. Il en va de même si des curages sont programmés, pour le dépôt de terre. \*

Il est conseillé de prévoir une réunion de concertation avec agriculteurs propriétaires ou exploitants sur la commune.

Les travaux demandés par les différentes communes sont acceptés et exécutés dans la mesure où l'enveloppe de dépenses n'est pas dépassée (pour le programme 2023 les communes ont dû poser des priorités).

Une fois la synthèse des besoins réalisée, il est procédé à une consultation par appel d'offre procédure adaptée (courant juin/juillet).

### Déroulement des travaux :

Les travaux n'ont lieu que sur des fossés syndicaux.

Le maître d'œuvre s'occupe des déclarations pour DT/DICT.

La société retenue pour le programme de travaux fait le tour des communes afin de déterminer les besoins de chacune, d'éventuelles contraintes et définir les priorités par rapport aux cultures existantes.

Les travaux débutent par le broyage puis le curage, pour terminer par les enrochements (se font en même temps dans toutes les communes à la fin du programme).

Une réunion de chantier est organisée chaque semaine avec les communes concernées pour faire le point sur l'avancement des travaux. Un compte rendu est envoyé dans chaque mairie.

L'essentiel du programme des travaux est clos dans les 3 mois si la météo reste favorable. (L'entreprise ne rentre pas dans les parcelles mouillées pour ne pas les dégrader. Les travaux peuvent donc être quelques fois reportés ce qui a été le cas pour ce programme). Dans la mesure du possible, sauf urgence, l'entreprise n'intervient pas entre fin mars et septembre, période pendant laquelle la majorité des espèces animales et végétales ont accompli leur cycle de reproduction (afin d'éviter de perturber la faune).

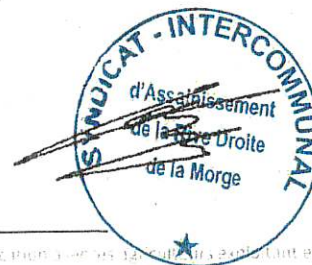
### PROGRAMME 2023 :

Montant du marché de travaux : 119 762,70 € HT – Entreprise AES      montant du marché de maîtrise d'œuvre : 7 500 € HT – GEOVAL

Les travaux ont débuté fin septembre 2023 et de sont terminés mi-mars 2024.

|                                     | Prévu au marché | Réalisé   |
|-------------------------------------|-----------------|-----------|
| Fossés à nettoyer et débroussailler | 62 750 ml       | 65 550 ml |
| Gros broyage                        | 1 500 ml        | 2 350 ml  |
| Curage                              | 17 350 ml       | 14 900 ml |
| Enrochements                        | 40 m3           | 20 m3     |

Le Président  
Denis GEORGES



\* Le curage des fossés se fait sans excavation. La terre reste au place sur le bord des fossés. La commune doit alors les récupérer et les exploiter.  
Le broyage et le gros broyage sont effectués à l'aide de machines à disque. La commune doit alors les récupérer et les exploiter.  
L'enrochement se fait à l'aide de pierres. La commune doit alors les récupérer et les exploiter.  
Le curage se fait à l'aide de machines à disque. La commune doit alors les récupérer et les exploiter.



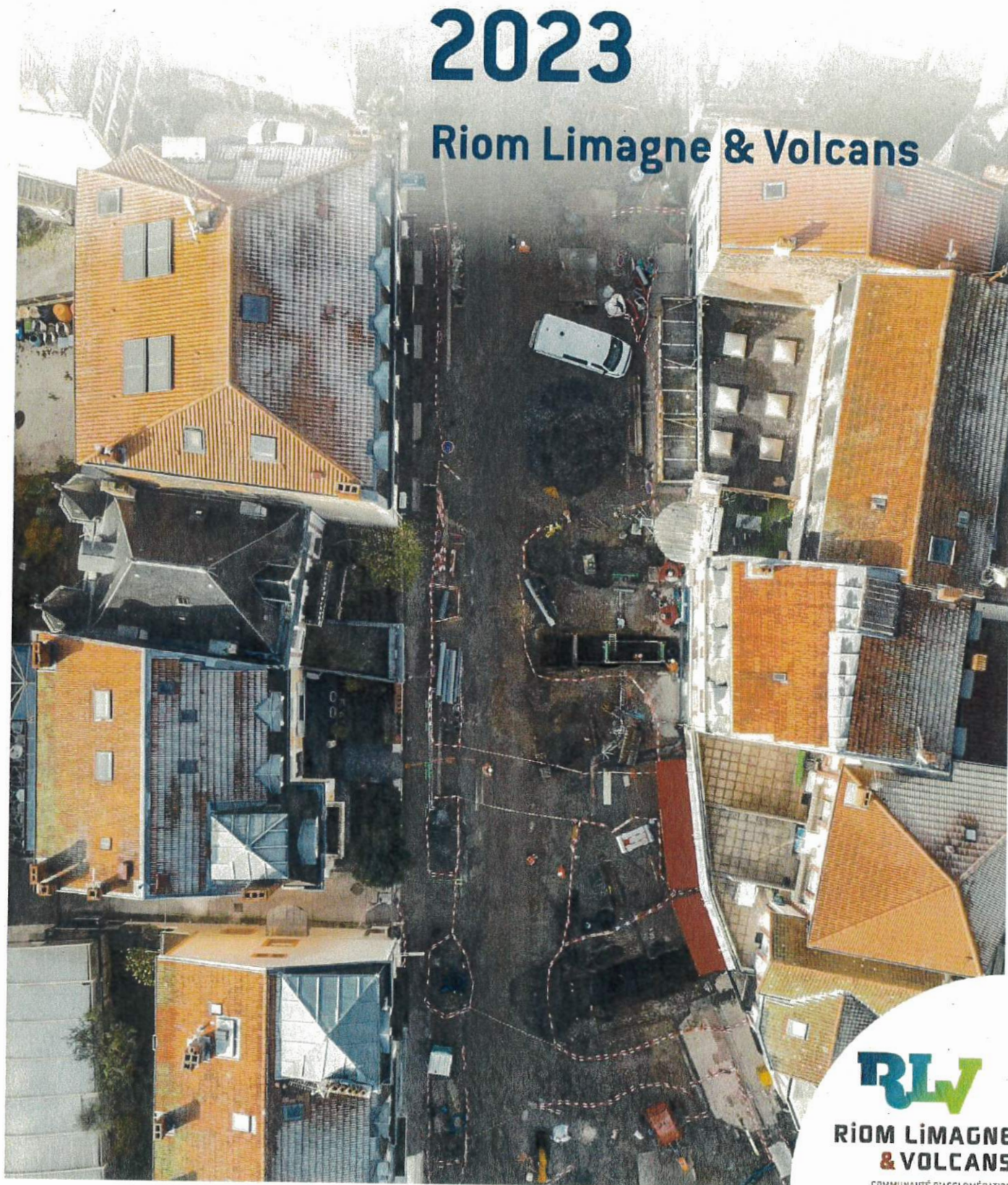
**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS**





# Rapport d'Activité 2023

Riom Limagne & Volcans



**RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[rlv.eu](http://rlv.eu)



[f](#) [@](#) [X](#) [in](#)

# Sommaire

**3**

Édito

**4**

Territoire

**6**

Organisation institutionnelle

**8**

Conseillers communautaires

**10**

Direction des ressources humaines

11 Ressources Humaines

**16**

Direction ressources et moyens généraux

17 Finances

23 Commande publique

29 Administration Générale

31 Systèmes d'information numériques

35 Systèmes d'information géographiques

**40**

Direction technique ingénierie et environnement

41 Services bâtiment, Voirie et Espaces verts

45 Eaux et Assainissement

50 Environnement et Urbanisme

**70**

Direction attractivité dynamiques territoriales

Économie : Zones d'Activités, Industrie, Agriculture 71

Attractivité : Tourisme, Commerce 83

Habitat 92

Mobilités 99

**106**

Direction services à la population

Petite Enfance / Parentalité 107

Enfance / Jeunesse 114

Sport 119

Culture 131

Cohésion sociale, Politique de la ville 141

**152**

Service Communication

**157**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



C'est avec une grande fierté que nous dressons aujourd'hui le rapport d'activité 2023 de notre communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. **Cet impressionnant catalogue** d'actions est une mise en lumière des compétences de RLV et de son utilité dans le quotidien des habitants, pour contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie et des services à la population.

Cette année 2023 a notamment été marquée par **le chantier phare d'extension et de modernisation du Centre aquatique Béatrice Hess**. Un projet exemplaire qui permet désormais d'accueillir davantage de scolaires pour **l'apprentissage de la natation, mais également d'améliorer les performances énergétiques, la préservation de la ressource en eau, et le développement des activités de sport-santé** sur notre territoire.

Je tiens à remercier tous les élus et les services communautaires qui ont rendu cette réalisation possible, malgré le contexte inflationniste et les incertitudes budgétaires. Nous avons tenu notre cap et maintenu notre ambition.

**Le dérèglement climatique a également impacté fortement cette année 2023.** Durant le printemps et l'été, nous avons dû faire face à une crise inédite, liée à la sécheresse et au risque de pénurie d'eau potable sur une partie de notre territoire. Nous avons alors déployé une campagne de sensibilisation auprès des habitants, travaillé en lien étroit avec les services de l'Etat pour mettre en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau, nous avons aussi adapté une partie de nos pratiques d'entretien des espaces verts, etc. Mais cette situation nous a surtout amenés à travailler de concert et en bonne intelligence avec **les acteurs économiques, les industriels et les agriculteurs du territoire** pour trouver des solutions rapides pour éviter les coupures d'eau. Nous avons ainsi abouti à **la création d'une interconnexion historique** au Goulet, avec le soutien de la Société des Eaux de Volvic, qui permet désormais de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos habitants.

Néanmoins, **la préservation de la ressource en eau, et plus généralement la transition écologique et énergétique** restent au cœur de nos actions et de nos projets. Ces efforts ont d'ailleurs été salués, en 2023, par l'obtention du Label 3 étoiles « Territoire engagé pour la transition écologique », et je tiens à féliciter tous les élus et les équipes qui mettent en place de nouvelles pratiques plus vertueuses. Des crèches aux musées, des espaces verts aux bâtiments, de l'informatique aux marchés publics : la transition est en marche !

Merci aux élus communautaires, aux 31 communes qui co-construisent l'action de l'agglomération, et bien sûr, aux 550 agents de RLV et du CIAS qui mettent en œuvre, chaque jour, notre ambitieux Projet de Territoire !

***Bonne lecture et vive RLV !***

Frédéric Bonnichon,  
Président de Riom Limagne et Volcans



**édito**



**#01**

**Territoire**

**RLV**



## Territoire

---

### 2023 : Modification des statuts de RLV

Il s'agit d'adapter les statuts aux enjeux et objectifs définis dans le projet de territoire « RLV Ambitions 2030 » et dans le pacte financier et fiscal, mais aussi de préciser les termes de plusieurs compétences facultatives et enfin, de mettre en conformité leur rédaction avec l'évolution du cadre législatif et réglementaire (suppression des compétences dites optionnelles). Le groupe de travail animé par Monsieur le Président et composé de Véronique De Marchi, Eric Dersigny, Didier Imbert, Fabrice Magnet, Pierre Pécoule et Marc Régnoux, s'est réuni à huit reprises de mai à octobre 2023. Des échanges ont eu lieu avec les autres membres du bureau communautaire et la conférence des maires a été invitée à débattre le 24 octobre des conclusions du groupe de travail.

#### Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire : urbanisme, mobilité, aires de covoiturage, etc.
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville et cohésion sociale
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers (délégation au Syndicat du Bois de l'Aumône et au SICTOM Pontamur Pontgibaud)
- Assainissement des eaux usées
- Eau potable
- Gestion des eaux pluviales urbaines

#### Compétences facultatives :

- Actions en faveur de l'agriculture
- Actions en matière de tourisme (gestion de deux équipements touristiques, d'aires de camping-cars...)
- Cheminements doux et sentiers de randonnées
- Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion (Mission Locale, RLV Info-jeunes...)
- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Équipements culturels d'intérêt communautaire (Les Musées, la médiathèque et le réseau de lecture publique, Le pays d'art et d'histoire, l'école de musique d'Ennezat, l'enseignement musical dans les écoles, la médiation culturelle...)
- Équipements sportifs d'intérêt communautaire (le Centre aquatique Béatrice Hess, le Centre Régional de Tir à l'Arc, le Centre couvert de tennis, le Gymnase Aimé Césaire...), l'enseignement sportif dans les écoles
- Enfance-jeunesse (accueil de loisirs à Saint-Laure) - Péri et extra-scolaire
- Petite enfance (9 crèches, relais petite enfance...)
- L'action sociale (EHPAD du Docteur Reynaud, services de maintien à domicile) gérée via le CIAS
- Santé publique (Contrat Local de Santé)
- Prise en charge de la contribution due au SDIS du Puy-de-Dôme



**#02**

# **Organisation institutionnelle**

**RLV**



## Organisation institutionnelle

Les règles de fonctionnement de l'agglomération Riom Limagne et Volcans garantissent la représentation de chaque commune dans les instances de l'agglomération qu'il s'agisse du conseil communautaire ou des commissions.



### Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire prépare les décisions à soumettre au conseil communautaire. Il se réunit tous les quinze jours. Au total se sont tenus 20 Bureaux communautaires en 2023.

### 60 Conseillers communautaires titulaires (au 31/12/2023)

Nathalie Abelard, Éric Agbessi, Jean-Paul Ayral, Jacques Barbecot, Nicolas Beaure, José Belda, Hélène Berthélémy, Bertrand Bigay, Jean-Pierre Boisset, Frédéric Bonnichon, Boris Bouchet, Marie Cacérés, Philippe Cartailier, Gérard Chansard, Eugène Chassagne, Pierre Chassaing, Lionel Chauvin, Jérôme De Abreu, Alain Déat, Véronique De Marchi, Éric Dersigny, Pierre Desmarets, Gérard Dubois, Dominique Duché, Laurence Dupont, Philippe Gaillard, Patrice Gauthier, Daniel Grenet, Michèle Grenet, Roland Grenet, Jean-Pierre Hébrard, Catherine Hoarau, Didier Imbert, Daniel Jean, Anne-Catherine Lafarge, Fabrice Magnet, André Magnoux, Corinne Martinho, Christian Mélis, Jean-François Méséant, Didier Michel, Virginie Mourniac-Gilormini, Nathalie Niort, Murielle Paniagua, Pierre Pécou, Régine Perreton, Christine Pirès-Beaune, Stéphane Poncé, Vincent Raymond, Jean-Louis Raynaud, Marc Régnoux, Bruno Ressouche, Denis Rougeyron, Sandrine Roussel, Laurent Thévenot, Évelyne Vaugien, Pierrick Vermorel, Anne Veyland, Grégory Villafranca, Nicolas Weinmeister

### 23 Conseillers communautaires suppléants

#### (1 pour chaque commune qui dispose d'un seul siège)

Marie-Andrée Berkès, Christian Blanchard, Damien Boisson, Nadine Boutonnet, Céline Burias, Denis Dain, Christine Duval, Éliane Farges, Jean-Michel Faure, Éliane Giral, Arlette Grenier, Michel Grosshans, Véronique Louste-Sol, Colette Nouhen, Brigitte Palasse, Élodie Pereira-Oliveira, Samya Rioton, Béatrice Rouganne, Franck Roulin, Philippe Schaal, Isabelle Tissandier, Marie-Christine Vallenet, Claude Viessant



**#03**

# **Conseillers Communautaires**

**RLV**



# Conseillers communautaires

## Bureau communautaire au 31 décembre 2023

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS  
BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Frédéric BONNICHON**  
Président  
Maire de Cussac



**Pierre PÉCUL**  
1<sup>er</sup> Vice-Président délégué  
à l'Économie, l'Emploi et l'Innovation  
Maire de Lempdes



**Fabrice MAGNET**  
Vice-Président délégué aux Sports  
et aux Activités de Loisirs  
Maire d'Espeyran



**Sylvie VALLOIN**  
Vice-Présidente déléguée  
à l'Environnement et aux Solidarités  
Maire d'Espeyran



**Christian MILES**  
Vice-Président délégué  
aux transports et aux Travaux  
Maire de Lempdes



**Eric DERSCHY**  
Vice-Président délégué  
au Développement et à l'Aménagement  
Communes déléguées de Riom-Limagne



**Philippe CANTILLON**  
Vice-Président délégué  
à l'Énergie  
Maire de Lempdes



**Philippe GAILLARD**  
Vice-Président délégué  
à l'Environnement et à l'Urbanisme  
Maire de Cussac



**Anne-Catherine LAFARGE**  
Vice-Présidente déléguée  
à la Santé et à la Démographie  
Maire de Lempdes



**Marc REBERGUE**  
Vice-Président délégué  
aux Finances et à l'Urbanisme  
Maire de Lempdes



**Nathalie ABELAND**  
Vice-Présidente déléguée  
à l'Environnement et au Développement Durable  
Maire de Lempdes



**Pierre CHASSANG**  
Vice-Président délégué  
à l'Énergie  
Maire de Lempdes



**Patrick GAUTHIER**  
Vice-Président délégué  
à l'Environnement  
Maire de Lempdes



**Véronique DE MARCHI**  
Vice-Présidente déléguée  
à la Culture  
Maire de Lempdes



**André JABONNOD**  
Vice-Président délégué  
au Développement des Ressources Humaines  
Maire de Lempdes



**Marie TAILLON**  
Vice-Présidente déléguée  
à la Culture  
Maire de Lempdes



**Jacques BARRICAT**  
Vice-Président délégué  
à l'Environnement et à l'Urbanisme  
Maire de Lempdes



**Michel BARRICAT**  
Vice-Président délégué  
à la Prospective Régionale et à l'Aménagement  
Maire de Lempdes



**Bruno MICHON**  
Vice-Président délégué  
à l'Environnement  
Maire de Lempdes

Crédit photos : Mairie de Cussac

## Conférence des maires

Les maires se sont réunis en conférence des maires à 4 reprises en 2023 :

- 28 février 2023
- 23 mai 2023
- 24 octobre 2023
- 28 novembre 2023



# **DIRECTION RESSOURCES HUMAINES**



**#04**

# **Ressources Humaines**

**RLV**





### Les effectifs :

Au 31 décembre 2023, Riom Limagne et Volcans compte 325 agents permanents. Ces 325 agents (290,41 ETP) se répartissent comme suit :

- 271 titulaires soit 242.13 ETP
- 54 contractuels non permanents soit 48.28 ETP

Par ailleurs, 158 agents contractuels non permanents soit 37.40 ETP rémunérés au moins une fois au cours de l'année, sont intervenus ponctuellement (contractuels saisonniers, remplaçants, accroissement, de projet)

L'âge moyen des agents de la collectivité est de 44 ans avec 75.69% de femmes et 24.30% d'hommes

Les taux d'absentéisme sont légèrement en baisse. Pour l'année 2023, le taux est de 7.97% dont 4.34% de maladie ordinaire.

### Les relations sociales :

Au cours de l'année 2023, se sont réunis :

6 CST (Comité Social Territorial)

4 F3SCT (Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Condition de Travail)

### L'action sociale :

La participation employeur de 10€ par mois pour la prévoyance, a été majorée à 12 € bruts par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Un travail a été effectué sur toute l'année 2023 pour aboutir à un contrat groupe prévoyance pour les agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.



Des négociations ont également été initiées sur le sujet du temps de travail et du télétravail, afin de faire évoluer nos règlements. Celles-ci se poursuivent sur l'année 2024. Enfin la valeur faciale des chèques déjeuners a été portée de 6€ à 8€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## La formation :

La professionnalisation et l'accompagnement des agents se poursuit sur 2023. En effet, plus de 1150 journées de formations ont été suivies en 2023, soit une hausse de 40%.

- Parcours managérial : l'ensemble des cadres de la collectivité a débuté un parcours dont l'objectif est de permettre à chacun de s'inscrire dans une pratique d'encadrement commune. Sur 2023, 45 encadrants ont suivi une formation sur les entretiens professionnels. Ce parcours continue en 2024 avec 2 journées sur la pratique des GRH en tant qu'encadrant et 2 journées sur les bases du management.

D'autres journées intra ont également permis aux agents de la collectivité de se perfectionner ou de découvrir des pratiques innovantes et notamment :

- La journée de la petite enfance où les 120 agents des structures d'accueil du jeune enfant ont pu écouter et échanger sur leurs pratiques professionnelles, le bien-être au travail ou les règles RH
- L'analyse des pratiques, désormais réglementée est aujourd'hui effectuée par une psychologue extérieure mais la collectivité a également formé un agent de la DMRH (psychologue de formation) à la pratique dans la petite enfance. Ce dernier intervient auprès des agents de terrain à avoir 6h/an et par agent.
- Le bon usage des mails
- La connaissance des actes juridiques
- Les formations réglementaires : opérateurs, concepteurs et encadrants AIPR, formation obligatoire des assistants de prévention, formations des maîtres-nageurs, logiciels métiers : technocrate, SEDIT....
- Les formations spécifiques métiers : eau et assainissement, PIG, SIG....

De plus, la collectivité propose désormais aux agents des temps d'échange/Formation sur les concours et connaissances des collectivités territoriales.

Les formations ont concerné 233 agents et 1 159 jours de formations pour un budget de plus de 60 000€ (hors cotisation CNFPT).

## Le service Commun RH :

Le service commun RH est géré par Riom Limagne et Volcans. Il dépend de la Direction des Ressources Humaines de la collectivité. En effet, devant la technicité toujours accrue de ces domaines et les faibles effectifs affectés à ces activités au sein d'une commune de taille moyenne, il est proposé aux communes d'adhérer à ce service moyennant deux services distincts :

- Adhésion au service Administration du personnel et tableaux de bords associés. Les collectivités adhérentes sont : SMO Biopôle ; St Bonnet près Riom ; Ménérol ; Enval ; Marsat ; Ennezat
- Adhésion au service prévention. Les communes adhérentes sont : Riom, St Bonnet près Riom ; Chambaron Sur Morge, Malauzat ainsi que le CIAS de RLV.



L'année 2023 a été marquée par l'adhésion de la commune d'Ennezat au 1<sup>er</sup> septembre 2023 au service Administration du personnel. Concernant le service prévention, les attentes de nouvelles communes ont motivé la création d'un poste supplémentaire de conseiller prévention pourvu en 2024.

## La qualité de Vie et Conditions de Travail :

### Pérennisation de la démarche QVCT

La démarche QVCT entre dans son rythme de croisière. La collectivité et les services ont engagé leurs travaux et commencé à enrichir les plans d'actions global et de proximités dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de tous. **Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant, augmentation de la participation employeur à la prévoyance, révision du protocole temps de travail et télétravail, formation de l'encadrement**, la diversité des actions que les agents ont identifiées montre leur implication et façonne les défis que la collectivité aura à relever pour s'adapter aux besoins du monde du travail actuel dans notre objectif d'un service public de qualité.

Dans cette démarche de transformation, les élus et la direction constatent la richesse du travail engagé et s'engagent face aux défis à venir pour la réussite de cette démarche.

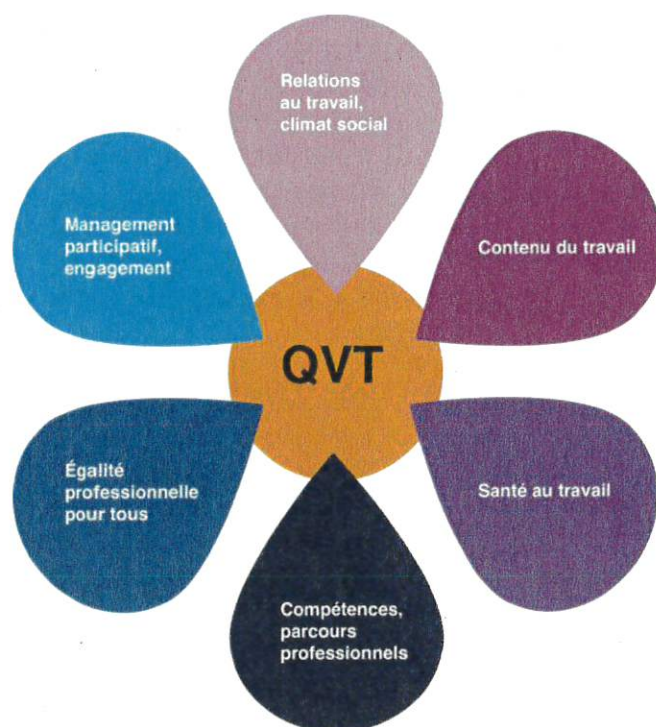
Déployer des actions de proximité pour toucher et mobiliser tous les agents est l'un des défis majeurs de la démarche QVCT.

Dans cet objectif des ateliers de construction des plans d'action ont été mis en place ainsi qu'un comité de suivi associant les représentants du personnel visant à identifier les attentes et améliorer la mobilisation des agents.

### Zoom sur les ateliers QVCT

Les ateliers QVCT visent à renforcer la visibilité de la démarche et la cohérence des plans d'actions de proximité. Pour guider les groupes de travail dans la construction des plans d'action de proximité, le service prévention est à la disposition des services dans l'animation de cet exercice.

Par exemple, le service prévention assure l'animation pratique des séances d'identification des actions avec les agents et l'analyse avec les responsables de service des actions à inscrire dans les plans d'action de proximité





## Une nouvelle organisation des services de RLV

Une nouvelle organisation des services de RLV est effective depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023. elle est le fruit d'un large travail de concertation afin que chacun puisse apporter une contribution constructive.

Elle doit permettre de mettre en œuvre dans les meilleures conditions le projet de territoire de RLV 2030. Elle s'inscrit également dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de l'ensemble des agents.

Cette organisation fixe un cap et dans ce cadre, un panel de mesures est désormais décliné :

- Déployer un plan de formation pluriannuel : Avec la montée en compétences des agents sur les fondamentaux de leurs métiers respectifs, accompagnement spécifique des encadrants de proximité par le développement d'une culture managériale commune à RLV
- Placer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) au cœur de la construction budgétaire et de l'anticipation des projets.
- Améliorer la communication de l'information descendante et ascendante : Des temps de travail revus dans leur format et leur périodicité ponctuent l'activité des services : CODIR restreint, CODIR, réunion avec les 22 chefs de services et réunion interservices avec tous les encadrants.
- Mieux définir le cadre des entretiens professionnels annuels avec un process qui a été redéfini après une formation de tous les évaluateurs à l'automne 2023.

C'est grâce à l'investissement de tous que cette nouvelle organisation tend à mieux répondre aux projets des élus communautaires mais aussi aux attentes des communes.



# **DIRECTION RESSOURCES ET MOYENS GÉNÉRAUX**



**#05**

# Finances

**RLV**



## Les finances et le bilan financier

Projet de territoire



**AMBITION 2** VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 7 : « Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV »



Le rapport financier 2023 de l'agglomération est extrait de l'analyse du compte administratif, réalisé chaque année N+1 à l'occasion de son vote. Cette analyse porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnée de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de l'EPCI.

### Equilibre du compte administratif 2022 :

(Budget principal et budgets annexes (en millions d'euros) Hors budget annexe  
« zones économiques »

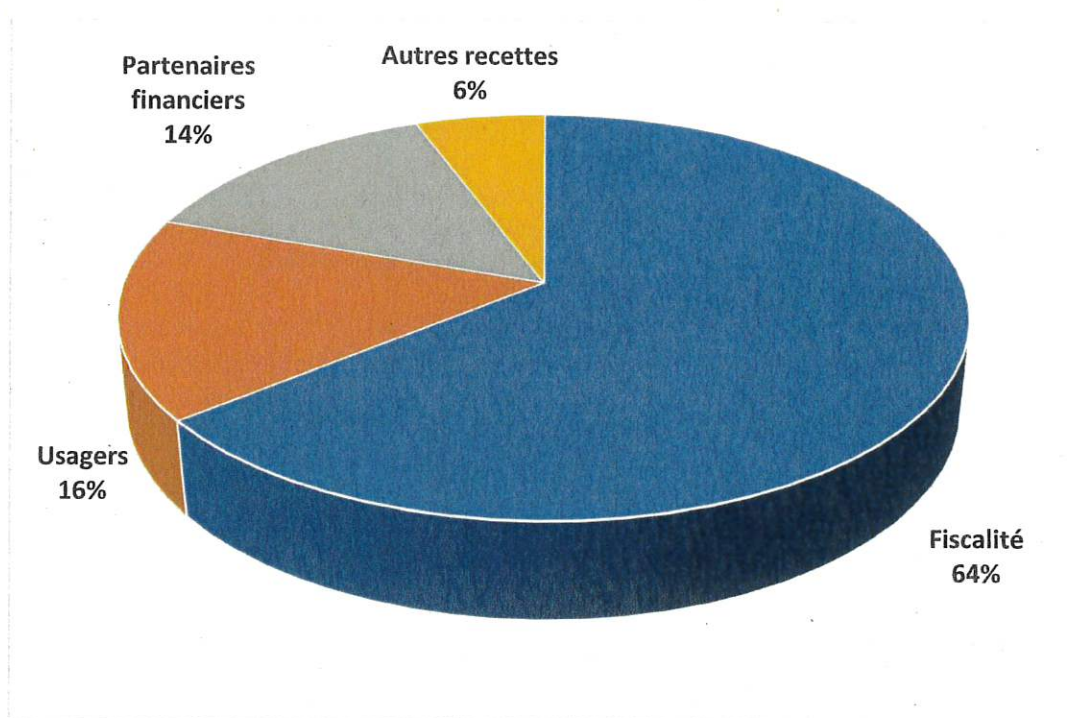
| DEPENSES : 62,0 M€                               | RECETTES : 77,6 M€                            |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <i>Dont</i>                                      | <i>Dont</i>                                   |
| Charges à caractère général : 11,2 M€            | Fiscalité : 41,5 M€                           |
| Charges de personnel : 15,6 M€                   | Redevances : 6,5 M€                           |
| Reversements aux communes : 10,7 M€              | Dotation globale de fonctionnement : 3,7 M€   |
| Intérêts de la dette : 0,6 M€                    | Produits d'exploitation des services : 3,8 M€ |
| Dotations aux amortissements : 6,7 M€            | Subventions et participations : 9,0 M€        |
| Résultat de fonctionnement global 2023 : 15,6 M€ |                                               |

### Investissement :

| DEPENSES : 35,9 M€                                 | RECETTES : 29,4 M€        |
|----------------------------------------------------|---------------------------|
| <i>Dont</i>                                        | <i>Dont</i>               |
| Dépenses d'équipement : 24,6 M€                    | Subventions : 7,7 M€      |
| Subventions, fonds de concours : 2,6 M€            | FCTVA : 3,6 M€            |
| Remboursement de dette en capital : 3,6 M€         | Autofinancement : 13,2 M€ |
| Résultat de d'investissement global 2023 : -6,5 M€ |                           |



## D'où proviennent les recettes de fonctionnement de RLV ?



## Zoom sur la fiscalité

### Zoom sur la fiscalité

Fiscalité « économique » : **8,8 M€**

Fiscalité « ménages » : **2,3 M€**

Fiscalité mixte : **11,0 M€**

Fiscalité reversée : **13,7 M€**

**TOTAL : 35,8 M€**

**10,3 M€**  
**de capacité d'autofinancement brute**

**62,0 M€**  
**de dépenses**  
de fonctionnement

**77,6 M€**  
**de recettes**  
de fonctionnement



**Dettes**  
(tous budgets confondus)

Dettes au 31/12/2023  
**28,3 M€**

Capacité de désendettement  
**2,8 années**

Ratio 2023 d'endettement  
**407 €/hab**

Moyenne 2022 des autres CA  
(budget principal+budgets annexes)  
**724 €/hab**

**Le compte administratif 2023 fait apparaître de bons fondamentaux pour RLV :**

Des dépenses de fonctionnement en hausse de 8% en raison notamment des coûts de l'énergie et des mesures prises par l'Etat en faveur des personnels territoriaux,

Mais une hausse en partie compensée par la dynamique des recettes réelles de fonctionnement (+5%), elle-même liée à la dynamique des recettes fiscales.

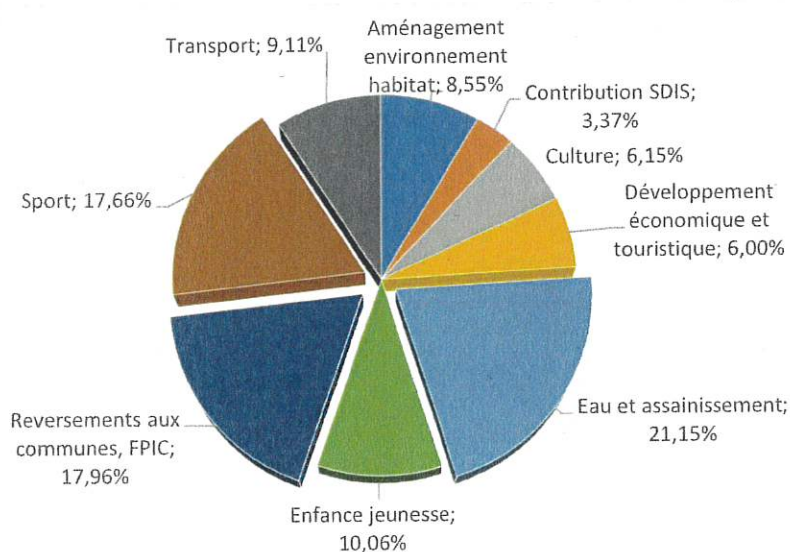
Une épargne nette de 5,9 M€ à l'issue de l'exercice 2023, en hausse par rapport à 2022 (+2 M€) qui permet de couvrir une bonne partie des dépenses d'investissement, sans trop recourir à l'emprunt.

Des dépenses d'investissement qui restent soutenues pour décliner le projet de territoire.

Une dette maîtrisée et une capacité de désendettement de 2,8 ans qui laisse à RLV les moyens de ses ambitions.

## Les réalisations 2023

Malgré un contexte économique toujours incertain et un environnement financier contraint, RLV a poursuivi en 2023 ses projets et ses ambitions au service du territoire et de ses habitants





## 2023 – Année 1 pour le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité

Le pacte financier et fiscal est un instrument privilégié pour traduire financièrement les priorités stratégiques du territoire et la solidarité intercommunale.

Les grands principes du pacte financier et fiscal de solidarité voté en décembre 2022, sont les suivants :

- Financement assuré des politiques communautaires,
- Création d'une solidarité communauté d'agglomération/communes pour les financements des investissements communaux grâce aux fonds de concours (1,7 M€/an),
- Financement assuré et équité dans la politique de redistribution financière aux communes via la DSC (2,6 M€/an),
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Maîtrise de l'encours de la dette de RLV afin d'assurer une capacité de désendettement qui ne dépasse pas 8 ans en fin de mandat.

Le pacte financier et fiscal de solidarité est un outil qui lie les communes et leur intercommunalité sur le plan politique et permet de traduire les principales orientations en matière d'engagements financiers, de projets et de solidarité pour la mandature.

Les atouts du territoire de RLV sont exceptionnels et les défis sont nombreux (transition écologique, mobilités et infrastructures, attractivité économique et touristique, mais aussi le besoin d'équipements de proximité). Le pacte financier et fiscal actualisé viendra en appui du projet de territoire « RLV Ambitions 2030.

### Contrôle de la Chambre régionale des comptes sur les comptes et la gestion de RLV – communication du rapport définitif

Au mois de juin 2022, le Président de la Chambre régionale des comptes (CRC) Auvergne-Rhône-Alpes a informé le Président de Riom Limagne et Volcans de l'ouverture d'un contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération, de l'exercice 2017 jusqu'à la période la plus récente.

Plusieurs questionnaires ont été adressés à RLV et traités par les services. Au total, ce sont près de 2 897 fichiers qui ont été transmis à la CRC, sans compter les nombreux courriels de précisions apportées.

Les 21 et 22 septembre 2022, la rapporteuse a été accueillie au siège de RLV pour une visite des équipements communautaires, et en particulier des Jardins de la Culture.

Au terme de cette première phase d'instruction, l'entretien de fin de contrôle s'est déroulé le 19 janvier 2023. Un premier document, rapport d'observations provisoires, daté du 19 avril 2023 est parvenu au Président de RLV le 21 avril 2023. Par courrier du 11 mai 2023, celui-ci a adressé sa réponse préalable à la Chambre.

La CRC a pris acte de certaines de ces réponses dans son rapport d'observations définitives établi en séance de délibéré le 20 juin 2023, daté du 4 juillet et reçu par RLV le 9 août 2023.



Conformément aux dispositions de l'article L. 243-5 du code des juridictions financières, le Président a pu apporter par courrier du 7 septembre 2023, des précisions et des remarques complémentaires.

Comme le requiert l'article L.243-6 du code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives a été communiqué au conseil communautaire lors de sa séance du 14 novembre 2023. '

Enfin, conformément à L.243-8 du code des juridictions financières, suite à cette présentation devant l'assemblée de l'EPCI, les Maires des 31 communes composant RLV ont été invités à présenter le rapport d'observations définitives à leur conseil municipal.



**#06**

# **Commande publique**

**RLV**



## Activités de la commande publique

Projet de territoire

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 1 : « Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance »



Projet de territoire

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 2 : « Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique »



La commande publique est l'ensemble des contrats passés par une personne publique pour satisfaire ses besoins. C'est une notion très large qui englobe plusieurs formes de contrats. Les deux principales catégories sont les marchés publics et les contrats de concessions (délégations de service public).

Selon l'article L.2 du CCP : « Sont des contrats de la commande publique les contrats conclus à titre onéreux par un acheteur ou une autorité concédante, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques ».

Le service commande publique a pour mission d'assurer la passation et le suivi des marchés publics et concessions.

### Les marchés publics

Les marchés sont passés, selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion :

- 1) Soit selon une procédure formalisée ;
- 2) Soit selon une procédure adaptée ;
- 3) Soit sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Au-dessous des seuils européens pour les marchés formalisés, l'acheteur est libre d'organiser ses procédures comme il l'entend, dans le respect des principes constitutionnels de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Pour les marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables imposées par le code de la commande publique, RLV dispose de plus de souplesse à condition de veiller à :

- choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin ;
- respecter le principe de bonne utilisation des deniers publics ;
- ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin

Pour s'assurer du respect des procédures, le service intervient également dans la vérification de l'ensemble des bons de commande.



Pour les marchés supérieurs en procédure adaptée > à 40 000 €HT ou en procédure formalisée, une commission d'appel d'offres ou une commission pour les marchés passés en procédure adaptée intervient au niveau de RLV pour chaque lancement de consultations et pour chaque attribution de marchés.

Ces commissions sont composées des membres suivants :

Titulaires

- AYRAL Jean Paul
- DESMARETS Pierre
- CHANSARD Gérard
- DUBOIS Gérard

Suppléants

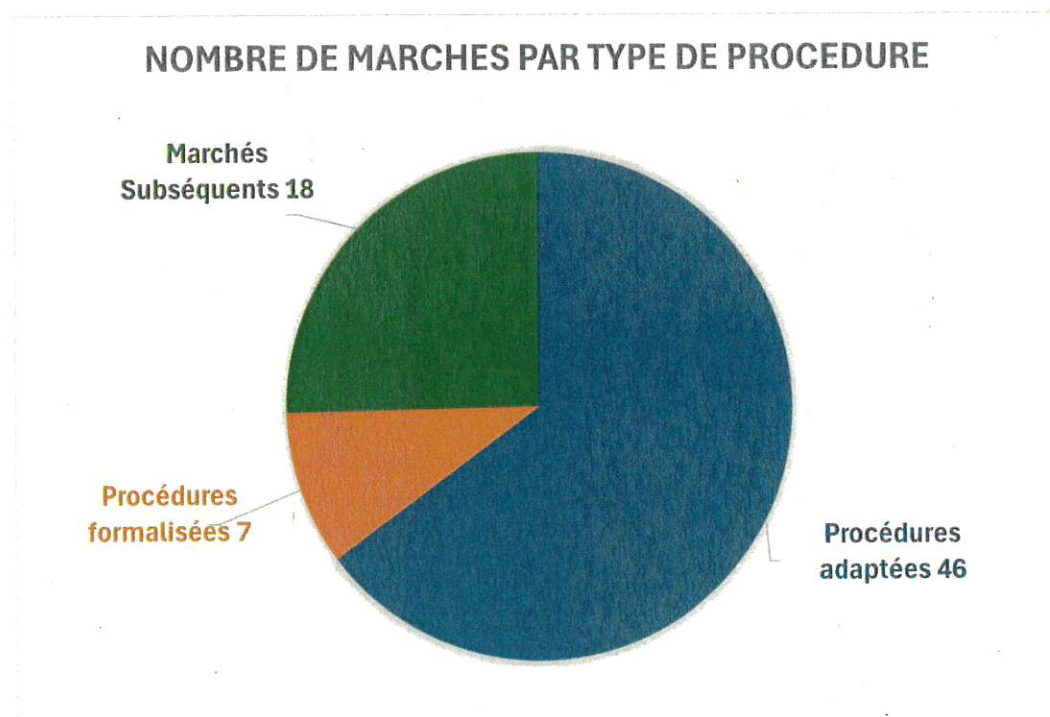
- BOISSET Jean Pierre
- REGNOUX Marc
- CHASSAGNE Eugène
- DE ABREU Jérôme

**Présidence :** Christian MELIS, par délégation du Président

Nbre de commissions : 19

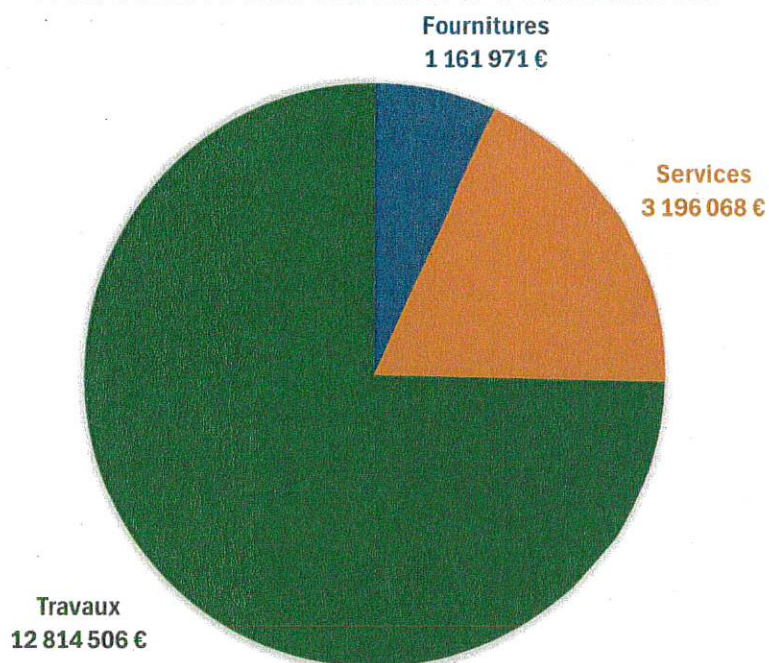
## La commande publique en quelques chiffres

- Nombre de consultations : 77





## MONTANTS ATTRIBUES PAR TYPE DE MARCHES



- Nombre de contentieux : 0
- Nombre de bons de commande vérifiés : 2 092

## Une commande publique en appui des communes et du CIAS

Le service intervient auprès du CIAS pour l'élaboration et la passation des marchés mais également ponctuellement pour assister les communes dans la mise en ligne de leurs consultations ou la passation de leurs marchés.

## Une commande publique plus attractive

Les consultations supérieures à 40 000 €HT doivent faire l'objet d'une mise en ligne sur le profil d'acheteur.

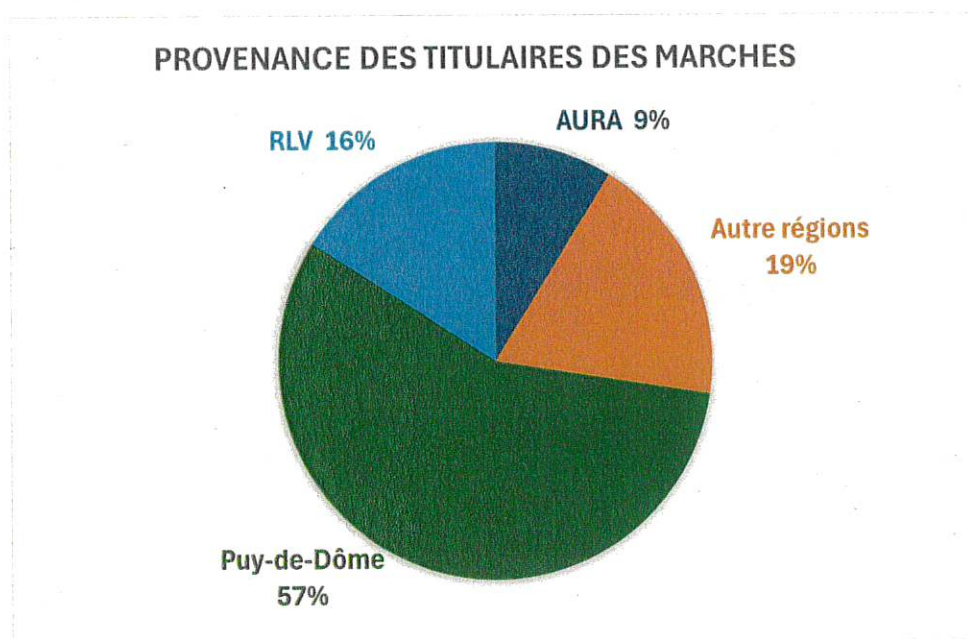
En 2023, les chiffres sont en progression et atteignent :

|                                            |       |
|--------------------------------------------|-------|
| Nombre de visites sur le profil d'acheteur | 9 896 |
| Nombre de retraits de DCE total            | 2 887 |
| Nombre de dépôts de plis total             | 410   |



## Une commande publique qui bénéficie aux TPE-PME et à l'économie locale

En 2023, 81% des titulaires proviennent de la région Auvergne Rhône Alpes et se répartissent de la manière suivante :



## Une commande publique plus responsable

Une réflexion est en cours sur une politique d'achat sous l'angle durable. La commande publique durable est désormais un levier déterminant permettant aux acheteurs publics d'assurer leurs responsabilités environnementale, sociale et économique en se rapprochant de leur territoire, en favorisant l'emploi, l'environnement et la santé tout en améliorant l'efficacité de leurs structures.

**En 2023, 28 % des consultations comportaient un critère environnemental et 38 % des marchés prévoyaient une clause sociale ou environnementale.**

## Les concessions

L'article L. 1121-1 du CCP définit les contrats de concession : comme un contrat par lequel une ou plusieurs autorités concédantes soumises au présent code confient l'exécution de travaux ou la gestion d'un service à un ou plusieurs opérateurs économiques, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation de l'ouvrage ou du service, en contrepartie soit du droit d'exploiter l'ouvrage ou le service qui fait l'objet du contrat, soit de ce droit assorti d'un prix.

Deux procédures de passation des contrats de concession répondant à des règles procédurales précises :

- La procédure de droit commun ;
- La procédure dérogatoire ou simplifiée.



Le choix entre ces deux procédures s'opère en fonction de l'objet du contrat ou de son montant.

La commission Délégation de service public intervenant dans le processus de choix du délégataire est composée des membres suivants :

Titulaires

- DERSIGNY Eric
- MELIS Christian
- GAUTHIER Patrice,
- BOISSET Jean Pierre
- BELDA José

Suppléants

- ROUGEYRON Denis
- MESSEANT Jean François
- HEBRARD Jean-Pierre
- BIGAY Bertrand
- DEAT Alain

**Présidence :** Marc RÉGNOUX, par délégation du Président

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de plusieurs délégations de service public dans le domaine de l'eau et l'assainissement, de la mobilité et du tourisme pour la gestion du centre d'hébergement Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches.



**#07**

# **Administration Générale**

**RLV**



## Administration Générale

---

L'Administration Générale est un service fonctionnel composé des services Accueil/courrier, Secrétariat des assemblées, Archives et, depuis le dernier trimestre 2023 de la Cellule appui juridique. L'ensemble de ses actions visent à assurer le respect du cadre législatif et réglementaire de la communauté et une gestion administrative globale efficiente.

### Secrétariat du Conseil communautaire

Le conseil communautaire s'est réuni **7 fois** en 2023. Il a adopté **380** délibérations qui n'ont donné lieu à aucune lettre d'observation du contrôle de légalité mais à 7 recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand (dans le cadre de la procédure d'adoption du PLUi).

En parallèle : **300** décisions du Président prises au titre des délégations du Conseil communautaire.

### Administration Générale

Le temps fort de l'activité du service a été la conduite de la procédure de modification des statuts de RLV qui a abouti à l'approbation par le conseil communautaire du 14 novembre 2023.

Gestion des assurances : 21 sinistres déclarés dont 14 sur le contrat « flotte auto », 3 sur le contrat dommage ouvrage, 3 au titre du contrat responsabilité civile et 1 au titre d'une garantie tous risques chantier.

### Cellule d'appui juridique

Créée le 1<sup>er</sup> novembre, dans le cadre de la réorganisation des services. Elle est composée de deux juristes qui ont pour mission d'assister l'ensemble des directions et services. Un mode de saisine via intranet permet de réserver des rendez-vous juridiques depuis le 30 novembre les mardi et jeudi après-midi.

### Archives communautaires

Conservation de 213,05 m.l. d'archives historiques et 236,31 m.l. d'archives éliminables à terme. 184 communications de documents.

Le point fort a été la mise en place de la mutualisation du service avec le CIAS et l'EHPAD.

### Accueil/ courrier

5070 courriers entrants enregistrés. 3 tournées inter-service par semaine.  
Ouverture au public 5 jours sur 5 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



**#08**

# **Systèmes d'information numériques**

**RLV**



Projet de territoire 

**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ**

Objectif 7 : « Être un territoire numérique »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 2 : « Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 7 : « Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV »



Le service Informatique de RLV a pour objectif d'accompagner et d'aider les services de la collectivité dans le cadre de leurs activités. Il participe à l'étude, la mise en œuvre et au suivi des différents projets des services afin de faciliter et de développer les outils, les compétences et les méthodes de l'ensemble de la collectivité.

L'équipe informatique travaille en support et en étroite collaboration avec les services de RLV et les communes.

### Les missions principales :

- Conduire des projets et évolutions, en co-responsabilité avec les métiers,
- Réaliser l'acquisition des solutions, dans le cadre des projets et des objectifs budgétaires,
- Mettre en œuvre et maintenir en condition opérationnelle les composants matériels et logiciels du SI,
- Assurer la sécurité des systèmes d'information, en co-responsabilité avec les métiers,
- Garantir le support aux utilisateurs, élus et communes (1 500 incidents et demandes, usages courants),
- Réaliser le conseil et l'appui aux décisions, via les actions de veille sur les technologies et les usages du numérique.
- Accompagner les services et les communes dans l'usage des outils numériques en facilitant leur mise en œuvre.



## Bilan 2023 :

Les trois missions principales du service se sont réparties entre des actions courantes d'accompagnement des services et des participations actives à plusieurs projets importants conduits sur le territoire.

### Service infrastructure et support :

En 2023, le service a poursuivi le déploiement de la nouvelle infrastructure WIFI, déployé un nouveau parc de copieurs et assuré le renouvellement de postes informatiques et d'appareils de téléphonie dans les services. Le service a également procédé au changement du serveur de l'EHPAD Dr REYNAUD à Ennezat.

En outre, tout au long de l'année, le service a traité 997 demandes d'interventions, soit 389 heures d'interventions pour les agents de RLV, 160 demandes, soit 49 heures d'interventions pour les agents du CIAS et 219 demandes, soit 135 heures d'intervention pour les communes.

En effet, actuellement, 10 communes sont adhérentes au service mutualisé « support informatique ».

A côté de ces actions courantes, le service a participé au grand projet de « **rénovation extension** » du **centre aquatique Béatrice HESS de Riom**. Le volet technique a consisté à la création d'un nouveau système de contrôle d'accès, l'installations de nouveaux portiques d'entrée, l'installation d'un nouveau réseau WIFI, la mise en œuvre d'un portail client permettant les réservations et la vente en ligne et l'installations d'une nouvelle téléphonie sous IP, ainsi que la vidéo-surveillance.

Bien que réalisée à l'initiative de la commune de Volvic, **la nouvelle médiathèque « Volvi'tech »** est intégrée au réseau de lecture publique de RLV. A ce titre, la gestion du fonds documentaire et les systèmes permettant l'accès à l'équipement ainsi que l'emprunt des ouvrages relèvent de la compétence de RLV.

A ce titre, le service « SI » a été étroitement associé à la construction de l'équipement ; installation d'un système de contrôle d'accès, de deux automates permettant la location ou la restitution des ouvrages, d'un portique de sécurité pour protéger les ouvrages, d'un réseau Wifi, d'une téléphonie unifiée avec celle de RLV, d'un accès Internet interconnecté avec le réseau de lecture, de postes informatiques pour les agents et pour le libre-service.

La mise en place d'une mutualisation des Systèmes d'Information (SI) s'est développée en 2023. Deux communes (Chatel-Guyon, Chambaron-sur-Morge et Riom) bénéficient désormais de l'hébergement de



leur infrastructure informatique sur l'installation de RLV. Il s'agit d'une évolution notoire pour ces communes qui leur permet de disposer d'équipement sûrs, sécurisés et maintenus par l'équipe SI de RLV.

### Appui aux logiciels métier

Les services de RLV souhaitent régulièrement faire évoluer leurs outils de gestion pour améliorer le niveau et la qualité du service public apporté aux habitants du territoire.

Ainsi, en 2023, le service SI a-t-il accompagné le service Petite Enfance (évolution du logiciel BABYCARTE pour les crèches), le Relais Parents Enfants (RPE), le service communication pour la mise en œuvre de l'intranet communautaire, le service administration générale pour la création de la base de données des élus et la mise en œuvre d'une Gestion Electronique des Documents (GED).

Le service SI a particulièrement accompagné le **CIAS** pour l'installation, la gestion et le pilotage de la migration du nouveau logiciel métier Millésime (ArcheMC2). Ce travail aux côtés des équipes du CIAS a revêtu plusieurs aspects ; migration sur Millésime Web (la suite logicielle dédiée à la gestion des CCAS / CIAS), assistance aux 12 agents utilisateurs, aide au montage des dossiers de demande de subventions, travail en collaboration avec le service « Finances » pour assurer la fluidité de la facturation.

### Instance Berger-Levrault

Depuis 2018, RLV a pris le relais du Centre de gestion de la fonction publique du Puy-de-Dôme dans la relation entre les communes qui utilisent les logiciels BERGER-LEVRAULT et l'éditeur. RLV assure ainsi les interventions de 1<sup>er</sup> niveau, ce qui permet aux communes, pour des problèmes simples, des mises à jour ou des formations, de bénéficier d'un support technique local et immédiat.

En 2023, les 14 communes adhérentes au service ont bénéficié de 350 interventions (10 interventions à la carte, 48 interventions sur site et 292 interventions à distance).

Pour l'essentiel, ces interventions d'assistance ont concerné la comptabilité (migration M57, écritures comptables, inventaire), l'édition des payes (édition de la Déclaration Sociale Nominative, régularisations auprès de l'URSSAF, édition du Rapport Social Unique, déclarations annuelles), la gestion de l'Etat Civil (numérisation des actes, corrections, formations).



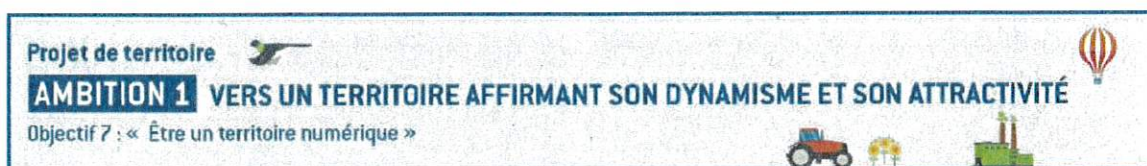
**#09**

# **Systèmes d'information géographiques**

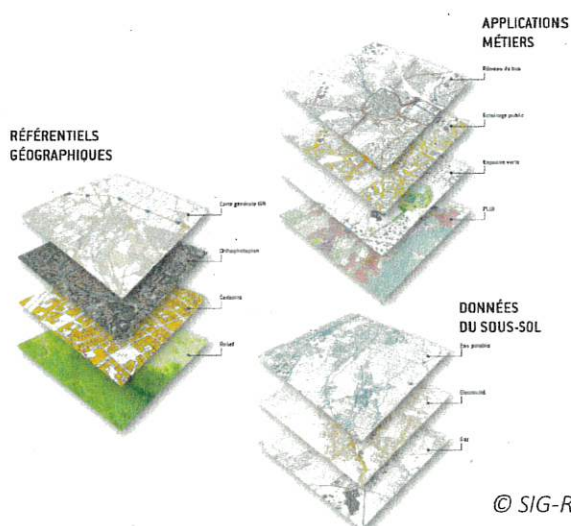
**RLV**



# Système d'Information Géographique



## Présentation



Le SIG est un système d'information permettant de créer, d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées (géoréférencées), ainsi que de produire des plans et des cartes. Ses usages couvrent les activités géomatiques de traitement, de partage et de diffusion de l'information géographique. C'est un outil d'aide à la décision, à la planification et au développement du territoire.

Le service se compose de 2 personnes, mutualisées avec la ville de Riom.

La mission du service SIG est transversale et son domaine d'intervention englobe toutes les compétences de la collectivité : attractivité, informatique, urbanisme, environnement, services techniques, finances, service à la population...

Il met à disposition des agents et élus des 31 communes membres de l'agglomération des outils de visualisation cartographique, d'autorisation du droit des sols et de consultation des données cadastrales.

Par l'intermédiaire du CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique) dont la Communauté d'agglomération est membre du Groupement d'Intérêt Public, les communes du territoire ont accès gratuitement à la donnée géographique proposée par le CRAIG.

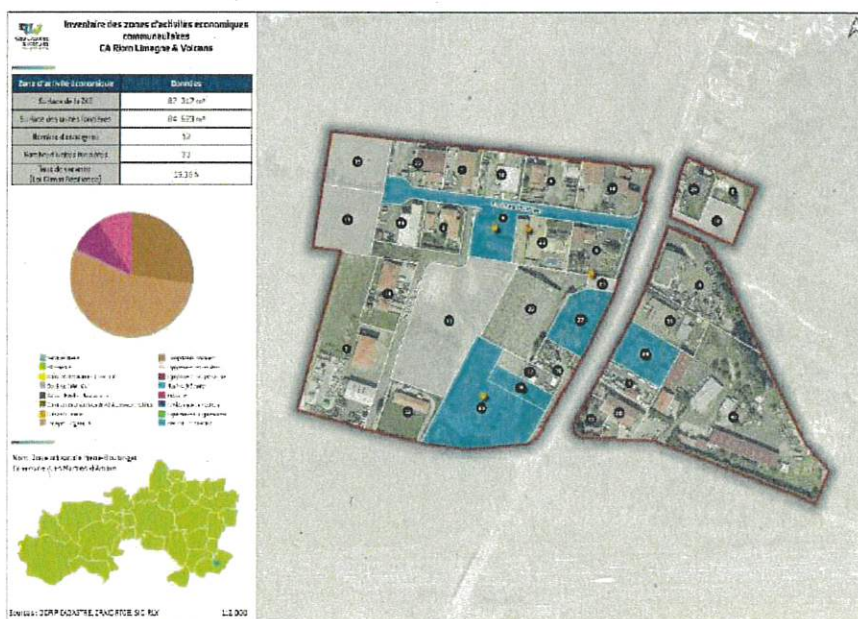


## Publication du PLUi sur le Géoportail de l'Urbanisme

Le service SIG, en lien avec le service urbanisme, a effectué la mise en forme des données dans le géostandard v2022 CNIG (Conseil national de l'information géolocalisée), format de données d'échanges standardisées qui permet la publication sur le GPU.

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, qui impose d’aller vers la zéro artificialisation nette des sols à horizon 2050, le développement territorial a vu naître un nouvel impératif, celui de la sobriété foncière. Cette loi rend obligatoire la réalisation d’un inventaire des zones d’activités économiques par les collectivités territoriales.

Il a été réalisé pour chacune des zones d'activités un état parcellaire des unités foncières, faisant remonter les informations des propriétaires de l'unité foncière, sa surface, les informations des occupants, ainsi que le taux de vacance de la zone d'activité. Ces données ont été mises à disposition des propriétaires et occupants pendant un mois pour information par l'intermédiaire d'une carte interactive.

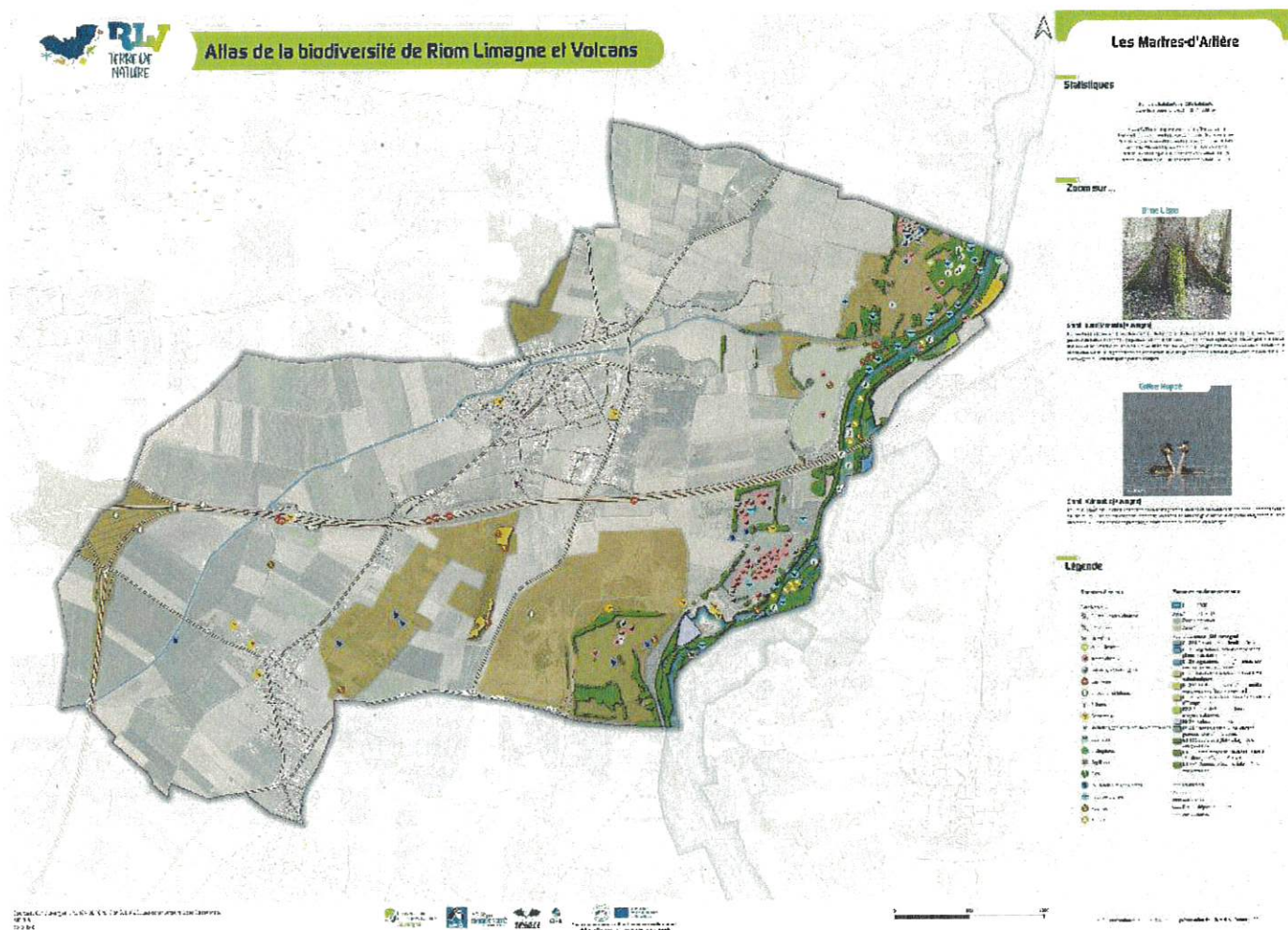


© Extrait de l'Inventaire des Zones d'Activités Economiques, SIG-RLV, 2023



## Cartographie communale de l'Atlas de la Biodiversité

L'inventaire a été réalisé par la LPO Auvergne, le CEN Auvergne et Chauve-souris Auvergne de 2021 à 2023. Cet atlas permet d'apporter de l'information sur les différentes espèces de la faune et de la flore sur le territoire. Pour compléter le rendu de l'étude, le service SIG a réalisé un atlas cartographique communal des habitats à enjeux, de la flore et de la faune remarquable sur le territoire. Ces cartographies vont être distribuées à l'ensemble des communes de la collectivité afin de les sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité.



© Extrait de l'Atlas de la Biodiversité, SIG-RLV, 2023



## Les chiffres clés du service

Le service SIG est un service support, qui travaille en transversalité avec les services de Riom Limagne et Volcans et ceux des communes du territoire. Il propose formation aux outils, accompagnement des services dans la mise en place de leurs bases de données thématiques, mise à disposition de données, création de cartographies à la demande.

Voici les chiffres clés de l'année 2023 :

### SUIVI 2023

#### Demandes cartographiques

- 62 demandes sur l'année 2023.  
(50% des demandes de l'année)

#### Demandes géomatiques

- 48 demandes sur l'année 2023.  
(39% des demandes de l'année)

#### Formations réalisées

- 13 formations sur l'année 2023 (agents et élus RLV + communes).  
(11% des demandes de l'année)

#### Mise à disposition données

- 8 sollicitations pour les prestataires des communes sur l'année 2023.

#### PARTENAIRES

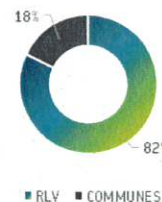
- CRAIG (Bases IGN, RTGE, données cadastrales, etc.)
- SEMERAP (Réseaux humides)
- Agence d'Urbanisme CM (Ingénierie pour le territoire)
- DDT63 (Porter à connaissance SUP)

#### SIG RLV

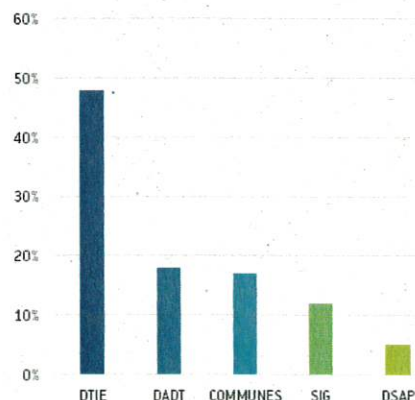
- **Stockage de données** (Plusieurs centaines de couches géographiques diffusées, plus de 600 Go de données)
- **Application cartographique Intr@Géo** (280 utilisateurs, plus de 750000 connexions, 180000 pour l'année 2023)
- **Application ADS Cart@DS** (Gestion des demandes d'urbanisme, + de 89800 dossiers traités, archivés (6390 dossiers sur 2023), publication des PLU communaux sur le Géoportail de l'urbanisme)

#### Répartition des demandes ponctuelles\* (123 au total)

\*Cartographies, support technique, demande d'évolutions, accompagnement des services, etc.



#### Sollicitations RLV (97 au total)



© SIG-RLV, 2024



# **DIRECTION TECHNIQUE INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT**

**RLV**



**#10**

# **Services Bâtiment, Voirie et Espaces verts**

**RLV**



## Services techniques

---



## Voirie et espaces verts

### Présentation du service

Le service Voirie et Espaces Verts assure l'entretien des espaces publics et privés communautaires. Cet entretien repose sur 3 piliers :

- La régie d'Ennezat,
- Les ateliers d'Insertion,
- Les marchés avec des entreprises : espaces verts, voirie, éclairage public, balayage, ...

Le service intervient à la demande des directions de RLV pour la réalisation des opérations d'investissement budgétées, pour lesquelles les agents sont positionnés selon les cas dans un rôle de Maître d'ouvrage ou de Maître d'œuvre. Le service a aussi la charge de la mise en accessibilité des voiries communautaires, qui est faite en concertation avec les associations représentant des personnes en situation de handicap. Il pilote à ce titre, la commission intercommunale d'accessibilité.

La régie d'Ennezat gère les demandes des services, ainsi que la flotte automobile de RLV.

### Voirie

- Consultation et suivi des travaux pour la création d'un parc de stationnement sur le site du Maréchat sur la commune de Riom.
- Consultation et suivi des travaux pour la création d'une piscine cyclable sur le parc du PEER sur la commune de Riom.
- Consultation et suivi des travaux pour la création de la zone artisanale sur la commune de Pulvérières.
- Consultation et suivi des travaux pour le balayage des voies communautaires.
- Consultation et suivi des travaux pour l'aménagement du parking des Dagneaux et de la découverte de l'Ambène sur la commune de Riom.
- Consultation et suivi des travaux pour la modernisation de l'aire de camping-car du Cheix sur Morge.
- Consultation pour un marché à bon de commande pour les travaux de voirie.



## Flotte véhicules RLV

RLV a fait l'acquisition en 2023 de 13 véhicules électriques ainsi que 3 utilitaires de 3.5 tonnes avec bennes au GNV.

Les véhicules électriques sont à disposition des agents pour les déplacements professionnels, et les véhicules utilitaires sont pour la régie technique.

La flotte de véhicule est gérée par la régie technique, avec l'appui du service mutualisé garage de la commune de Riom.

## Espaces verts

- Consultation pour l'entretien des espaces verts avec 3 lots géographiques et un lot d'élagage.
- Suivi des travaux pour un aménagement paysager sur le Biopôle de Saint-Beauzire.
- Suivi des travaux pour l'extension du pas de tir du centre régional de tir-à-l'arc sur la commune de Riom.
- Consultation et suivi des travaux pour l'aménagement de la coulée de Morge sur la commune de Chambaron sur Morge.

## Patrimoine bâti

### Présentation du service

- Gestion, diagnostic et suivi réglementaire du patrimoine bâti.
- Entretien et maintenance du patrimoine bâti.
- Programmation, conception, montage, pilotage des opérations de travaux : rénovation partielle patrimoniale, habilitation/restructuration, mise aux normes et constructions neuves.
- Gestion des groupements d'achats des énergies.
- Préparation et suivi des budgets du service technique (bâtiments, voirie et espaces verts)
- Gestion des sinistres.

### Etudes

- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la crèche sur la commune d'Ennezat.
- Mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un réseau de chaleur sur le quartier du Cerey.
- Consultation pour le nettoyage des locaux de Riom Limagne et Volcans.
- Consultation pour la maintenance du patrimoine bâti de Riom Limagne et Volcans.
- Consultation pour l'entretien et la réparation des aires d'accueils du gens du voyage.
- Consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour le réseau de chaleur du Cerey.
- Consultation pour une étude de faisabilité et mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune d'Ennezat.



## Travaux

- Travaux pour la fourniture et pose d'une chaufferie provisoire pour le centre aquatique sur la commune de Riom.
- Travaux pour les crèches communautaires.
- Travaux pour la création d'un dépôt de bus sur la commune de Riom.
- Consultation pour la fourniture du matériel des services techniques.
- Consultation pour les travaux de l'extension de la crèche communautaire d'Ennezat.
- Suivi des travaux du centre aquatique communautaire sur la commune de Riom.
- Suivi des travaux de rénovation de la charpente métallique de la grotte de la pierre sur la commune de Volvic.

Suivi des travaux pour la réhabilitation de la friche rue Pierre de Nolhac sur la commune de Riom, en vue de l'aménagement de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi.



**#11**

# **Eaux et Assainissement**

**RLV**



## Eau, assainissement et eaux pluviales urbaines

Projet de territoire 

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 1 : « Garantir, préserver et gérer la ressource en eau »



Projet de territoire 

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 2 : « Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique »



### Sécurisation de l'alimentation en eau potable des habitants et professionnels du territoire

#### Campagne de sensibilisation aux économies d'eau

La sécurisation de l'alimentation en eau potable des habitants du territoire a été au cœur des préoccupations de RLV en 2023 avec notamment l'élaboration d'un plan de gestion de la pénurie d'eau partagé avec les services de l'Etat formalisant le retour d'expérience des épisodes caniculaires 2022. La collectivité a mené à ce titre une campagne de sensibilisation aux économies d'eau et aux écogestes en appui des arrêtés préfectoraux visant à restreindre les usages de l'eau en période de sécheresse.



#### Amélioration de la connaissance du fonctionnement de l'Impluvium de Volvic

Le partenariat scientifique visant à améliorer la compréhension du fonctionnement hydrologique de l'Impluvium de Volvic s'est poursuivi. Les mesures des équipements installés par Pierre Nevers, post-doctorant de l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC), ont été analysées et les premiers résultats ont été présentés au Comité de pilotage qui suit l'avancée des travaux. Ce dernier a souhaité prolonger le partenariat scientifique pour une durée de 6 mois afin d'approfondir le travail de connaissance de l'Impluvium de Volvic en vue de fiabiliser les résultats définitifs.

#### Sécurisation des captages d'eau potable de RLV

Dès 2021, la Communauté d'agglomération RLV s'est engagée dans la révision de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des captages de Charbonnières-les-Varennes. Après une phase de diagnostic technique et administratif en 2022, l'hydrogéologue agréé a émis à l'été 2023 ses recommandations. Les travaux de sécurisation seront engagés après la validation des services de l'Etat. Les captages de Pulvérières, Chanat-la-Mouteyre et Egaules ont également été diagnostiqués en 2023 afin d'identifier les travaux à mener dans les prochaines années.



## Réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration à des fins d'irrigation

Afin de répondre à la demande des agriculteurs du territoire, RLV a lancé une consultation pour choisir une entreprise spécialisée qui pourra l'accompagner dans l'évaluation des opportunités de réutilisation des eaux usées traitées sur le territoire à court, moyen et long terme. ECOFILAE, entreprise spécialisée en la matière, a démarré l'étude à l'automne 2023 pour des conclusions prévues en 2024.

## Poursuite de l'étude diagnostic des ouvrages pour planifier les investissements des années futures en préservant la ressource en eau et le milieu naturel

Après plus de 1 300 km de réseau et 250 ouvrages inspectés et géoréférencés, RLV a démarré sur le 2<sup>ème</sup> semestre la phase de modélisation hydraulique et d'identification des travaux à mener dans les prochaines années. Les premières conclusions ont été présentées aux communes en fin d'année et se poursuivront sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024 afin d'aboutir aux schémas directeurs hiérarchisant les investissements des 15 prochaines années.

## Des investissements en hausse à hauteur de 7 millions d'euros pour moderniser le patrimoine

RLV a poursuivi sa dynamique d'augmentation des investissements avec 7 millions d'euros alloués en 2023 sur une centaine d'opérations de modernisation des ouvrages. Des opérations d'ampleurs ont été menées telles que la réhabilitation du clarificateur de la station d'épuration de Riom ou encore le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'avenue Baraduc à Châtel-Guyon. Dans un souci de réduction des pertes en eau et de protection de la biodiversité et des cours d'eaux, des travaux ont également été entrepris sur les communes de Charbonnières-les-Varennes, Ennezat ou encore Volvic.





## Une exploitation quotidienne des ouvrages harmonisée et optimisée

En cohérence avec les modes de gestion retenus par les élus en mai 2022, RLV a mené les différentes procédures de passation de délégation de service public afin d'aboutir à une harmonisation et une amélioration du service rendu à l'utilisateur dans l'exploitation quotidienne des services d'eau et d'assainissement.

Ces contrats, entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2024, doivent permettre de répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires dans un contexte de changement climatique et de raréfaction de la ressource en eau. Pour ce faire, RLV a préparé des contrats exigeants et ambitieux en matière de transition écologique avec des objectifs d'innovation environnementales auxquels les sociétés délégataires ont répondu pendant toute la phase de négociation.

Les élus communautaires ont choisi en décembre la société SUEZ en groupement avec la SEMERAP pour exploiter pour les 7 prochaines années les installations d'assainissement collectif et d'eaux pluviales urbaines du système de Riom.

La procédure de passation de trois délégations de service public avec la SEMERAP pour l'exploitation du service d'eau potable, d'assainissement non collectif de RLV, et d'assainissement collectif et d'eaux pluviales urbaines des systèmes ruraux s'est poursuivie sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

## Une gestion plus durable des eaux pluviales

Ne plus évacuer les eaux de pluie par des réseaux mais les valoriser dans l'aménagement des villes : jardins de pluie, plans d'eau, toitures végétalisées, chaussées perméables... C'est ce qu'on appelle la gestion intégrée des eaux pluviales, une des solutions pour s'adapter au changement climatique par le développement de la nature en ville, d'îlots de fraîcheur, la réalimentation des nappes phréatiques et, par un moindre débordement des réseaux d'eau lors des fortes pluies.

RLV a organisé à Chappes, en juin 2023, en partenariat avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et l'appui du GRAIE, la première rencontre des acteurs publics du haut bassin de la Loire sur la gestion des eaux pluviales. Cette première rencontre a permis de partager les clés pour accompagner les projets et les territoires vers la gestion intégrée et durable des eaux pluviales et les changements de pratiques qui en découlent.





Les élus accompagnés des services de RLV et de la Ville de Riom se sont également rendus en juin sur l'agglomération de Vichy pour visiter des ouvrages de gestion intégrée des eaux pluviales, notamment des aménagements de voirie exemplaires.





**#12**

# **Environnement et Urbanisme**

**RLV**



## Environnement et Urbanisme

Projet de territoire 

**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ**

Objectif 3 : « Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 7 : « Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 4 : « Proposer un habitat diversifié et adapté à tous les parcours résidentiels »



## Planification urbaine

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Riom Limagne et Volcans est compétente en plan local d'urbanisme, carte communale et documents en tenant lieu. Ainsi, RLV a eu en charge l'élaboration du document d'urbanisme global couvrant l'intégralité des 31 communes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal régit la façon dont les propriétaires peuvent aménager leurs terrains, la manière dont ils peuvent modifier les bâtiments existants, qu'il s'agisse d'un espace bâti ou à bâtir, agricole ou naturel. Il s'applique à toutes les opérations de constructions ou de travaux portant sur les terrains privés comme publics, et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.).

Document prospectif, le PLUi traduit ainsi un projet à la fois politique et réglementaire, définissant un cadre légal à l'horizon d'une quinzaine d'années pour l'ensemble des communes du territoire intercommunal.

### Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis mars 2019, RLV s'est engagée dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal. Le diagnostic et la première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire ont été élaborés en concertation avec les élus du territoire, les partenaires et les habitants en 2019.

Le PADD a été complété à la suite du débat organisé au sein des 31 conseils municipaux et a été débattu en conseil communautaire en 2020. A la suite de l'élaboration du PADD, les autres pièces constituant le PLUi ont été établies par les élus référents de 2020 à 2021.



En 2022, le projet de PLUi a été soumis à l'avis des communes membres de RLV, des Personnes Publiques Associées ainsi qu'aux habitants dans le cadre de l'enquête publique.

Après la remise du rapport d'enquête, chaque observation du public et l'avis donné par la commission ont été étudiés par le comité des élus référents du PLUi. Le projet de PLUi modifié à la suite des avis des communes, des PPA et des habitants a ensuite été proposé en commission urbanisme, puis en bureau communautaire et enfin en conférence des maires du 1er décembre 2022.

Après ces différentes étapes de validation, le projet de PLUi a été approuvé par le conseil communautaire du 7 mars 2023. Le nouveau document d'urbanisme a été mis en application sur le territoire depuis cette date.

Tous les projets du territoire sont donc désormais soumis au même document d'urbanisme.

### **Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

Le PLUi de Riom Limagne et Volcans a été approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 7 mars 2023. Depuis l'arrêt du projet de PLUi en novembre 2021, le projet de PLUi a été testé sur les autorisations d'urbanisme déposées. Cette période de test, au-delà de l'intérêt pour formuler un éventuel sursis à statuer, a permis de soulever des points méritant des précisions ou des éclaircissements. D'autre part, de nouveaux projets ont vu le jour depuis la fin de l'enquête publique, qui n'ont pas pu être intégrés dans le PLUi approuvé en mars 2023. Ainsi, la modification n°1 du PLUi a pour objectif de rétablir certaines coquilles ou possibilités de mauvaises interprétations observées à l'usage du document, mais également d'intégrer plusieurs projets qui ont pu émerger depuis la finalisation du document, en particulier des projets agricoles. Ces modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du PLUi et sont compatibles avec les orientations fixées dans le PADD.

Le projet de modification n°1 du PLUi a fait l'objet d'une enquête publique du 6 novembre au 8 décembre 2023. Il a également été soumis aux avis des Personnes Publiques Associées et aux avis des communes membres de RLV. À la suite des remarques des personnes publiques associées, des communes et de l'enquête publique, plusieurs points ont été amendés, annulés ou ajoutés.

La modification n°1 du PLUi a été prescrite par arrêté du Président le 19 juin 2023. Ce projet a été présenté au conseil communautaire pour approbation le 9 avril 2024.

### **Elaborer un pacte de coopération et de mutualisation sur la base de l'intérêt communautaire – service commun Autorisations Droit des Sols (ADS)**

#### **Instruction des autorisations d'urbanisme**

Le service commun ADS composé de 7 agents assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des 31 communes de RLV.

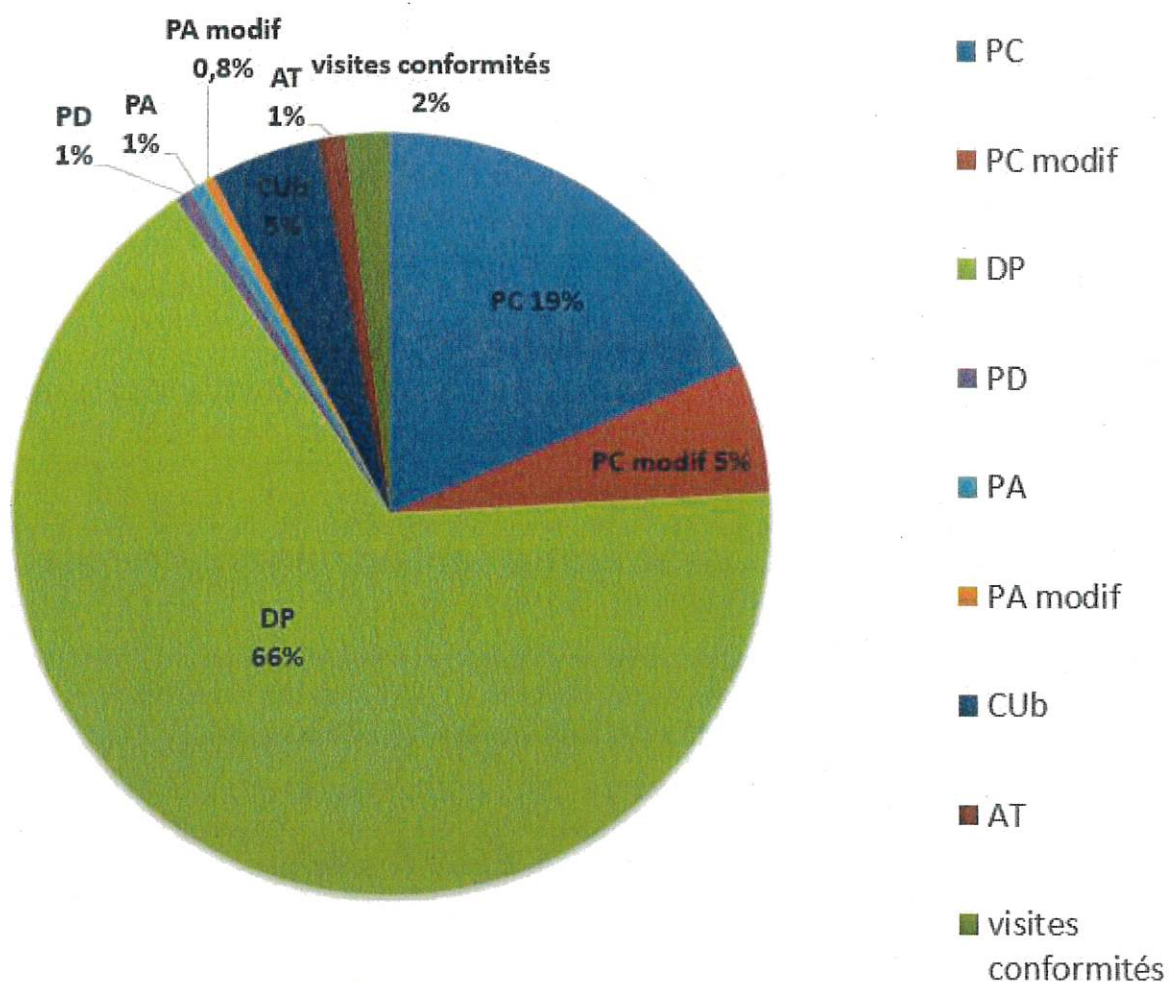


Les dossiers traités sont les :

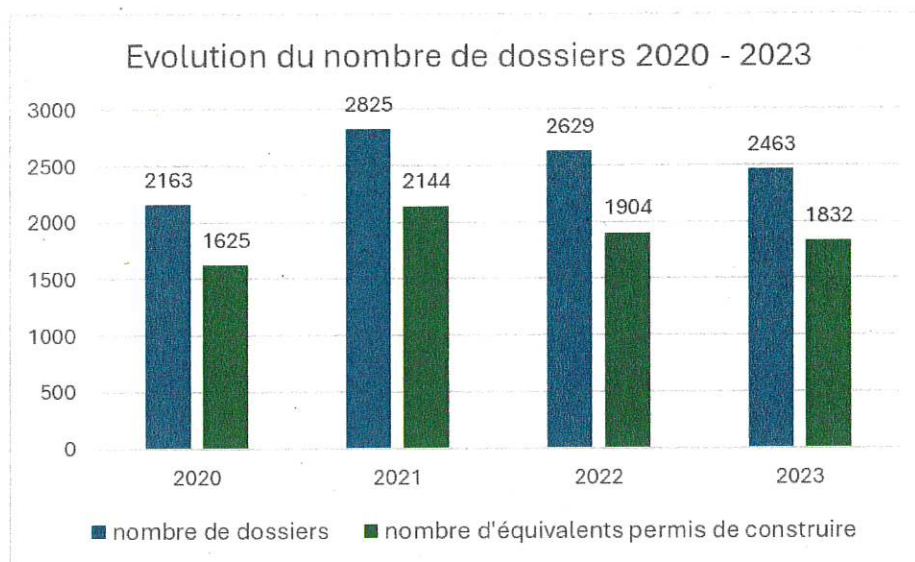
- PC : permis de construire et permis de construire modificatifs,
- DP : déclarations préalables,
- PD : permis de démolir,
- PA : permis d'aménager et permis d'aménager modificatifs,
- CUb : certificats d'urbanisme opérationnels,
- AT : autorisations de travaux sur Etablissement Recevant du Public,
- Visites de conformités.

De décembre 2022 à novembre 2023, le service ADS a instruit 2 463 dossiers d'autorisations d'urbanisme.

### Typologie des dossiers instruits du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023







Le nombre d'équivalents permis de construire est obtenu après application de la règle de pondération suivante :

| actes    | pondération | actes    | pondération | actes               | pondération |
|----------|-------------|----------|-------------|---------------------|-------------|
| PC       | 1           | PD       | 0,8         | CUb                 | 0,4         |
| PC modif | 0,7         | PA       | 1,2         | AT                  | 0,7         |
| DP       | 0,7         | PA modif | 0,7         | Visites conformités | 0,6         |

## La dématérialisation

Depuis le 1er janvier 2022, les autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sur une plateforme numérique mise en place par Riom Limagne et Volcans, directement depuis le site internet de RLV : <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

En juillet 2023, le service commun ADS, avec l'accompagnement du service SIG, a finalisé le raccordement de toutes les communes de RLV à la plateforme d'échange et de partage des dossiers mise en place par l'Etat (PLAT'AU).

Ce dispositif permet d'échanger de façon dématérialisée avec tous les acteurs de la chaîne d'instruction notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Direction Départementale des Territoires et le contrôle de légalité.

Dans ce cadre depuis novembre 2022 et jusqu'à juin 2023, chaque agent des communes en charge de l'urbanisme a suivi une formation dispensée par le service commun ADS afin d'acquérir les nouvelles connaissances nécessaires au déploiement de ce dispositif dématérialisé.



## Elaborer un pacte de coopération et de mutualisation sur la base de l'intérêt communautaire - Action foncière

### Droit de préemption urbain

#### Instauration du Droit de Préemption Urbain

Riom Limagne et Volcans, compétente en urbanisme, est en charge de la gestion du droit de préemption. Les 31 communes du territoire disposent du droit de préemption urbain. A l'occasion de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le droit de préemption urbain a été modifié pour l'intégralité des communes de RLV. De plus, le territoire de Riom Limagne et Volcans compte un second document d'urbanisme, sur le périmètre duquel le PLUi ne s'applique pas. Il s'agit du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Riom. Enfin, le code de l'urbanisme prévoit la possibilité de soumettre au Droit de Préemption Urbain les périmètres de protection rapprochés de prélèvements d'eau destinés à la consommation humaine, même si ceux-ci ne se situent pas en zone urbaine ou à urbaniser. Dans le cadre de sa mission de protection de la ressource en eau potable et de protection des captages, il est important que les collectivités publiques du territoire (RLV ou ses communes) puissent acquérir le foncier situé en périmètre de protection, même si celui-ci se situe en zone agricole ou naturelle.

Ainsi, depuis le 7 mars 2023, le droit de préemption urbain s'applique :

- Aux zones d'urbanisation futures (AU) et aux zones urbaines (U) telles que définies dans le document d'urbanisme.
- Aux zones couvertes par un périmètre de protection rapprochée de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines.
- Aux zones couvertes par le plan de sauvegarde et de mise en valeur de Riom

#### Instauration du Droit de Préemption Urbain Renforcé

Il peut également être instauré un droit de préemption urbain renforcé conformément au dernier alinéa de l'article L 211-4 du code de l'urbanisme. Celui-ci permet à la collectivité de soumettre au droit de préemption urbain certaines mutations exclues du DPU « simple » comme certains lots de copropriété, des actions ou parts de sociétés coopératives de construction, les bâtiments achevés depuis moins de 4 ans.

Ainsi, depuis le 7 mars 2023, le DPU renforcé s'applique sur les secteurs suivants :

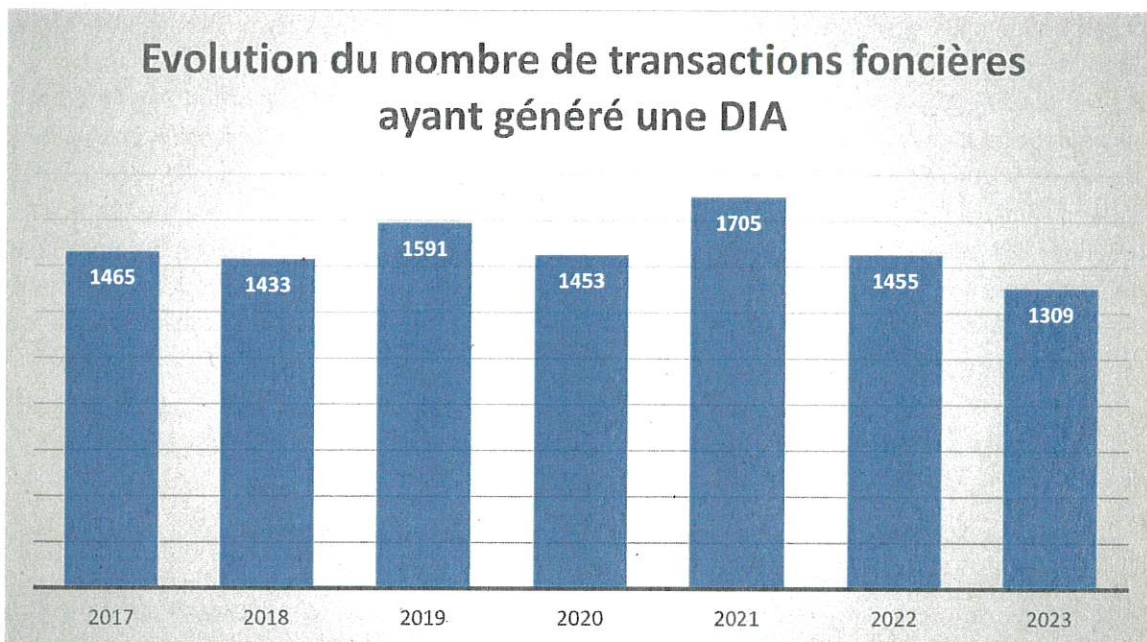
- Châtel-Guyon : zone UTh du PLUi et périmètre ORT
- Ennezat : zone UCv du PLUi et périmètre ORT
- Ménétrol : zone UCv du PLUi et périmètre ORT
- Mozac : zone UCv du PLUi et périmètre ORT
- Riom : Zones UCv, UCg, URb du PLUi, périmètre du PSMV et périmètre ORT
- Volvic : zone UCv du PLUi et périmètre ORT



## Mise en application du DPU et DPUR

Le service foncier, composé de 2 agents, est chargé de l'instruction des DIA (déclaration d'intention d'aliéner). Le service foncier a traité **1 309** DIA DPU en 2023, et a procédé à la veille foncière SAFER correspondant à **363** avis.

Après une augmentation très importante du nombre de transactions foncières en 2021, la conjoncture immobilière a provoqué une baisse du nombre de DIA en 2022 qui se poursuit en 2023.



Dans le cadre de l'instruction des DIA et des avis SAFER, RLV a préempté sur 2 ventes et a délégué le droit de préemption aux communes pour 3 préemptions en 2023.

## La gestion foncière

Au-delà des missions d'instruction des DIA, le service foncier assure également la gestion des transactions réalisées par la collectivité. En 2023, le service a ainsi traité :

- 32 acquisitions ou préemptions
- 10 cessions de terrains, en grande majorité sur les zones d'activités

La collectivité a également instauré 4 servitudes pour des passages de réseaux d'eau.

Pour assurer le bon usage de ses terrains agricoles, RLV a conclu 12 conventions de fermage avec ses agriculteurs partenaires en 2023.



## La stratégie foncière

A la suite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui a permis de définir les objectifs politiques de l'agglomération en matière d'aménagement du territoire, le service foncier lance l'établissement et la formalisation d'une stratégie foncière d'agglomération.

- La première étape de la constitution de cette stratégie foncière est la structuration de l'équipe technique. Cette structuration a été mise en œuvre début 2022.
- La deuxième étape de la constitution de la stratégie foncière est la clarification de la gestion du patrimoine communautaire.

Après la réalisation d'un stage dont l'objectif était la réalisation d'un diagnostic foncier de la collectivité, le service foncier et le service information géographique de RLV ont amorcé l'établissement d'un atlas foncier de la collectivité. Cet atlas a pour objectif de pouvoir gérer et suivre efficacement les diverses propriétés de l'agglomération, en lien avec l'intégralité des services de RLV.

En 2023, la constitution de la stratégie foncière se poursuit avec pour ambition de finaliser l'étape 2 (atlas foncier) et engager l'étape 3 de formalisation de la stratégie avec les élus référents.

## Garantir la disponibilité actuelle et future de la ressource en eau pour satisfaire l'ensemble des besoins et des usagers - Mettre en œuvre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Depuis 2018, RLV exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), qu'elle met en œuvre via des programmes d'actions spécifiques : contrat territorial pour la gestion des cours d'eau et programme d'actions de prévention des inondations.

### Les contrats territoriaux

Les contrats territoriaux sont des outils financiers de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les programmes d'actions, d'une durée de 3 ans, visent à améliorer l'état écologique des cours d'eau. Les actions font l'objet de financements (Agence de l'Eau et Conseil Départemental).

RLV compte 3 contrats de ce type sur son territoire :

#### Contrat territorial Morge Buron Merlaude

Signé en octobre 2021 par 4 collectivités, l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, ce contrat compte 18 actions pour la période 2021-2023, l'année 2023 a constitué la dernière année opérationnelle avec plusieurs études et travaux en cours :

- Restauration de ripisylve (végétalisation des berges)
- Renaturation de tronçons de cours d'eau artificialisés (Bédât à Chappes, étude à Entraigues)
- Découverte et renaturation de l'Ambène à Riom
- RLV est chef de file de la coopération entre EPCI pour la mise en œuvre de ce contrat.





### **Contrat territorial des cours d'eau de la Métropole Clermontoise**

Le nouveau contrat territorial a été signé le 9 juin 2023 pour la période 2023-2025. RLV n'est pas signataire de ce contrat territorial et ne portera aucune action durant cette programmation.

### **Contrat territorial Sioule Andelot**

Le contrat territorial a été signé officiellement le 18 octobre 2023. Riom Limagne et Volcans est signataire de ce contrat territorial qui comprend les communes de Pulvérières et de Saint-Ours-les-Roches. En 2023, RLV a réalisé dans ce cadre l'acquisition de l'Etang Grand.





## La prévention des risques d'inondation

10 communes de RLV sont intégrées au périmètre des PPRNPI (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation) des agglomérations clermontoise et riomoise (Châtel-Guyon, Enval, Malauzat, Marsat, Ménétrol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-Près-Riom, Sayat et Volvic), sur les bassins versants de l'Ambène, du Mirabel, du Sardon et de leurs affluents.

Sur ce secteur, RLV a élaboré une stratégie locale de gestion des risques d'inondation, mise en œuvre depuis 2018 via un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), en partenariat avec l'Etat et l'Etablissement Public Loire.

Il comprend 16 actions réparties en 5 axes :

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Alerte et gestion de crise
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Ralentissement des écoulements

La mise en œuvre du programme d'actions s'est poursuivie en 2023 et s'achèvera fin 2024. Durant cette année, une large réflexion a été menée afin de définir et rédiger un nouveau PAPI permettant de poursuivre la démarche initiée. En parallèle, l'étude visant à définir un schéma de protection contre les inondations a été achevée ainsi que le parcours formateur de gestion de crise en partenariat avec l'IRMa (Institut des Risques Majeurs).

## La transition écologique et énergétique



### Renforcer l'exemplarité de la collectivité

#### Le BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre)

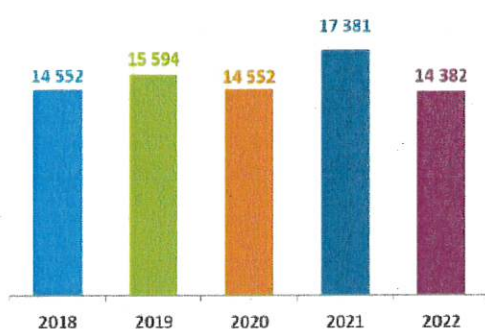
En raison de ses activités et de l'exercice de ses compétences, la Communauté d'Agglomération est responsable d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). D'après une étude menée en 2023, celles-ci sont estimées à un total de 8 507 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Un plan d'actions s'inscrivant dans le cadre du PCAET est prévu pour 2024.



## La transition énergétique au sein de RLV

- Le Réseau de Chaleur Bois Energie (RCBE) à Riom

Long de 7,9 km, le réseau situé à Riom alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire une quarantaine de bâtiments publics et privés. Il est structuré à partir d'une chaudière biomasse principale, d'une secondaire et de deux chaudières d'appoint et secours au gaz réparties dans deux chaufferies sur la ville de Riom.



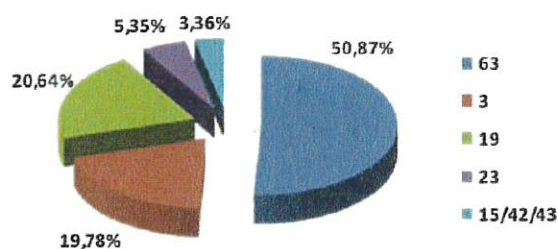
Ventes de chaleur en MWh - RCBE

En 2023, le réseau compte toujours 20 abonnés (36 sous-stations) et 13 482 KW de puissance souscrite.

La vente de chaleur s'est élevée à plus de 14 GWh en 2022, soit une forte baisse de près de 3 GWh par rapport à 2021. Cette différence est principalement liée à une très faible rigueur climatique de l'année 2022.

Le bois a couvert près de 93 % des besoins (le reste étant produit à partir de gaz). Sur les 6 569 tonnes de bois utilisées, 50 % sont issues du département du Puy-de-Dôme et la totalité provient d'un rayon de 100 km.

En 2023, deux raccordements ont été engagés et programmés pour une mise en service en 2024 : Le site de la Maroquinerie de la Manufacture des Tabacs ainsi que la Maison des Jeunes et de l'Emploi de RLV.



Départements de provenance du bois - RCBE



## Etude lancée sur le réseau de chaleur du Cérey

Le réseau de chaleur du Cérey (680 ml) qui sera créé, va alimenter la piscine communautaire, le centre de Tir à l'Arc, le Lycée, le gymnase communal et les vestiaires communaux pour un besoin énergétique de 3 263 MWh/an. Il est prévu d'utiliser des plaquettes sèches avec une humidité de 25/30 %.

Des panneaux solaires seront posés en toiture ainsi qu'en périphérie du site en autoconsommation.

Le démarrage des travaux est prévu pour début 2025.

## L'équipement des infrastructures communautaires en photovoltaïque

Dans le cadre d'un marché avec la société Ombrières d'Auvergne, l'installation en ombrières de deux centrales photovoltaïques a eu lieu sur des parkings communautaires :

- Parking du lycée Pierre-Joël Bonté à Riom (150 kWc), mise en service en 2023,
- Parking de co-voiturage à Saint-Beauzire (160 kWc), cette installation sera mise en service en 2024.

Sur ces parkings, Ombrières d'Auvergne finance, construit et exploite les unités de production d'énergie solaire sur 20 ans.

A l'issue d'un appel à initiatives privées lancé en 2019, Trina Solar et Apex Energies se sont associés dans une société de projet afin de mener à bien plusieurs installations d'ombrières sur des parkings de RLV. Trinasolar intervenant pour la partie conception et développement et Apex Energies pour l'installation et l'exploitation de 3 centrales dont deux sur des parkings communautaires :

- Parking des Dagneaux à Riom (puissance de 1MWc). La solarisation du parking est coordonnée avec les projets d'aménagement du site et de découverte de l'Ambène. Les travaux des fondations des ombrières ont démarré en novembre 2023 (fin prévue au 1er semestre 2024).



- Parking Aimé Césaire à Riom (puissance de 500 kWc) : les travaux ont démarré en début d'année 2024 et la mise en service devrait avoir lieu courant 2024.



## La démarche interne d'éco-exemplarité

Tout au long de l'année, 8 agents « Ambassadeurs du Développement Durable » ont participé à une démarche collective de prévention des déchets au sein des services de RLV. Les moyens de collecte sélective sur les sites ont été revus et la pratique de la valorisation des biodéchets s'est renforcée. En complément, de nombreuses opérations de sensibilisation des agents ont été entreprises (ex : visite du centre de tri, ateliers 0 déchet).

## La commande publique responsable

Dans ses achats, RLV intègre des critères sociaux et environnementaux qui concourent à améliorer la performance des marchés publics. A titre d'exemples, cela concerne les fournitures administratives (avec produits recyclés), l'entretien des locaux (à l'eau ozonée ou avec produits éco-labellisés), la livraison de repas (à 20 % minimum issus de l'agriculture biologique). Par ailleurs, RLV a recours à des chantiers d'insertion pour certaines prestations (exemple : mise sous pli, entretien d'espaces verts, collecte de papiers, etc.).

## Les rencontres de la transition écologique

A l'automne 2023, RLV a organisé pour ses communes membres deux rencontres de la transition écologique. La première rencontre avait pour thème la transition énergétique et a permis de présenter aux élus présents des exemples de réalisations, faites à l'échelle communale, pour réduire les consommations énergétiques et mener des actions de transition. Après un temps de table ronde, les élus ont pu travailler en atelier pour proposer des projets concrets à développer sur leur territoire.

Animées par l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central, ces rencontres ont suscité des échanges entre collectivités, dans le but d'amener à une accélération de projets mis en place sur le Territoire.

La deuxième édition des rencontres de la transition avait pour thème la biodiversité au niveau local et la réduction des consommations d'eau. De même que pour la première édition, les élus présents ont pu bénéficier de présentations d'exemples concrets et accessibles permettant de favoriser la biodiversité locale et/ou réduire les consommations d'eau.





## Accompagner la transition énergétique du territoire

### Le Contrat Chaleur Renouvelable Thermique

En 2021, RLV a signé un Contrat Chaleur Renouvelable de 3 ans avec l'ADEME. Ce dispositif donne les moyens à RLV d'accompagner les acteurs du territoire, publics ou privés, à la conversion d'installations de chauffage ou à la création de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables, en bénéficiant du Fonds chaleur. L'objectif est de produire 5 GWh d'énergie renouvelable thermique sur l'agglomération.



En 2023, plusieurs collectivités ont lancé ou actualisé des études de faisabilité pour des réseaux de chaleur bois à Surat, Mozac, Marsat ainsi que l'entreprise Limagrain à Chappes.

Aux Martres-sur-Morge, un maître d'œuvre a été retenu pour la réalisation d'un réseau de chaleur bois qui alimentera la Mairie, l'école primaire et la cantine, la salle polyvalente, la crèche et la maternelle.

En parallèle, l'entreprise Greentech basée à Saint Beauzire a une étude de potentiel géothermique en cours pour la construction d'un nouveau site.

L'année 2024 verra la concrétisation des premières opérations sur le territoire, avec le lancement des marchés de travaux pour le réseau de chaleur bois des Martres-sur-Morge, celui du quartier du Cerey par RLV et sur le site de Limagrain. Un avenant au contrat chaleur sera demandé à l'ADEME afin de pouvoir disposer d'un an supplémentaire en vue de la réalisation des objectifs.

Pour RLV, une étude de faisabilité est prévue en 2024 sur le site de l'ancien EHPAD, l'EHPAD et la crèche d'Ennezat pour la création d'un réseau de chaleur bois.

### La visite du réseau chaleur bois de Saint-Flour Communauté

Le 11 mai 2023, une vingtaine d'élus de la collectivité sont allés visiter plusieurs installations à Saint-Flour : la rénovation de la Maison de l'Habitat du Patrimoine, bâtiment classé, regroupant plusieurs services pour la population. Puis une visite du centre aquatique, construit en 2009, avec plusieurs espaces bien-être et fitness, chauffé par un réseau de chaleur bois spécifique, avec un secours gaz.

L'après-midi, les visites se sont concentrées sur une des chaufferies principales du réseau de chaleur bois de Besserette



de Saint-Flour, qui alimente 16 bâtiments publics supplémentaires. (Hôpital, Centre de secours, lycée, école...)

### **Les centrales photovoltaïques au sol**

Plusieurs projets communaux de développement de centrales photovoltaïques au sol sont envisagés sur le territoire de l'agglomération. Dans l'ensemble, les prévisions de production de ces projets atteindraient 16% des objectifs en 2030 de production d'énergie renouvelable définis dans le PCAET.

Enfin, cette initiative a conduit la commune de Lussat à lancer un appel à manifestation d'intérêt avec le concours de RLV. Une centrale photovoltaïque de 500 kWc a été installée en 2023 sur la commune de Lussat qui a aménagé une aire de stationnement de 167 places aux abords de ses espaces sportifs et culturels.

### **Le photovoltaïque en toiture**

- **Le dispositif Solaire Dôme**

Dans le cadre du dispositif « Solaire Dôme » lancé par l'Aduhme sur le Département, RLV a coordonné un groupement de commandes avec 26 communes parmi ses communes membres. Il s'agit d'implanter des installations photovoltaïques de 9 kWc (60 m<sup>2</sup>) sur les bâtiments publics. Au niveau de l'agglomération, une soixantaine de bâtiments sont intégrés au marché lancé fin 2021, pour une durée de 3 ans. Cela concerne RLV pour 3 équipements communautaires : bureaux avenue Gershwïn à Riom, accueil de loisirs à Saint-Laure et multi-accueil à Ennezat.

Les collectivités ont pour la plupart déclenché les bons de commande sur une partie de leurs toitures inscrites au marché. A ce jour, 17 installations ont été réalisées, plusieurs seront réalisées sur 2024 et certaines sont en attente de raccordement.

### **L'opération COCON 63-3 : des études de potentiel multi-énergies renouvelables**

Le Département du Puy-de-Dôme et l'Aduhme portent un groupement de commandes pour remplacer les dernières chaudières fioul voire propane du territoire vers des solutions renouvelables. Les élus de RLV ont validé l'adhésion au groupement afin de disposer d'une étude multi-énergie sur le restaurant « le Pulvert », situé sur la commune de Pulvérières, commerce de proximité propriété de RLV. Les communes d'Ennezat et de Pulvérières ont respectivement inscrit au groupement de commandes le bâtiment de la « Poste-Bibliothèque » au fioul et le local du stade fonctionnant au propane.

Une aide spécifique est apportée aux communes pour le potentiel de développement des énergies renouvelables thermiques dans le cadre de l'accompagnement technique et financier d'études et d'investissements du **Contrat Chaleur Renouvelable Thermique** porté par RLV.



## **Le fonds de concours**

En 2023, le nouveau fonds de concours de RLV permet aux communes de bénéficier d'une aide à l'investissement annuelle, un bonus est aussi disponible pour les projets de rénovations énergétiques. Son obtention est soumise au respect des critères de performance énergétique des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

En 2023, ce sont 16 projets qui ont été financés par ce bonus sur les 67 projets au total, pour un montant de fonds de concours bonus transition énergétique attribué de 134 678 €.

Afin de faciliter les travaux d'économie d'énergie et la récupération des CEE, RLV a également conventionné avec un regroupeur de CEE et propose d'accompagner les communes dans la valorisation de leurs opérations.

Pour le fonds de concours, les CEE sont mobilisées au gré des transmissions des justificatifs d'opérations fournis par les communes, sous réserve de confirmation d'éligibilité et dans un délai qui dépend de la charge de travail. Pour le détail, Pauline étant en congés jusqu'à la fin de semaine prochaine et au vu de mon arrivée récente au sein du service, je ne suis pas en mesure de t'apporter plus de détails.

## **Eduquer, sensibiliser, former tous les acteurs aux transitions écologiques**

### **Le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial)**

Approuvé fin 2019, le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de RLV. La stratégie définie vise l'atteinte des objectifs suivants en 2030 (par rapport aux niveaux de 2015) :

- ✓ 25 % de réduction de la consommation énergétique,
- ✓ 32 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre,
- ✓ 317 GWh de production d'énergie renouvelable.

Dans cette perspective, RLV coordonne un programme d'actions prévu sur 6 années. En 2023, l'ensemble des services et acteurs du territoire sont restés impliqués dans sa mise en œuvre.

### **La labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique**

En 2023, RLV et la Ville de Riom ont obtenu conjointement le label 3 étoiles Climat-Air-Energie du programme national « Territoire Engagé Transition Ecologique ». À la suite d'un audit indépendant, cette distinction vient reconnaître le niveau de réalisation d'actions conduites par les deux collectivités. Avec le soutien de l'ADEME, elles ont bénéficié sur 4 ans d'un accompagnement dans ce processus d'amélioration continue.

### **L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)**

Via la sensibilisation en milieu scolaire, RLV contribue à développer les capacités d'action des jeunes générations en faveur de la préservation de notre environnement. De septembre 2022 à juin 2023,

plus de 2 000 élèves issus de 84 classes primaires du territoire ont pu bénéficier d'interventions gratuites d'EEDD par les services de RLV. En septembre, un nouveau programme collectif a été proposé aux cycles 1 à 3.

### **La sensibilisation grand public**

Les services de RLV s'adressent également aux habitants pour les rendre acteurs au quotidien de la transition écologique. Ainsi, de nombreuses animations ont ponctué l'année dans les communes du territoire (ex : semaine de la mobilité) et au sein des établissements de RLV (ex : Tous aux jardins de la Culture). Le temps fort de la sensibilisation grand public a été la Semaine Européenne du Développement Durable (sept-oct. 2023).

### **La Maison de la Nature et de l'Environnement de Mozac**

En attendant l'acquisition des bâtiments, RLV gère l'ancien site « du Carmel » à Mozac depuis mars 2022. La collectivité loge le CEN Auvergne dans les lieux et le REEA (Réseau Education Environnement Auvergne) depuis avril 2023.

Le site s'anime petit à petit grâce à ses occupants et commence à devenir un lieu d'exposition et de conférences.

La collectivité travaille sur la définition et le fonctionnement à terme du site, ce qui devrait nécessiter notamment des travaux importants dans la partie dite « ancien couvent ». L'acquisition est prévue en 2024.

Un travail de préprogrammation a été mené en 2023 dans le cadre de la convention de partenariat avec l'AUCM.



Maison de la Nature et de l'Environnement – Photo RLV



## La convention de partenariat avec le CEN Auvergne :

RLV et le CEN Auvergne ont conclu une convention de partenariat, signée en mai 2023, dans le but de concourir ensemble à la mise en place d'une stratégie de préservation de la biodiversité, pour le développement de la connaissance, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel du territoire et la sensibilisation du public.

Cette convention fait l'objet d'un avenant financier annuel. En 2023, en plus du travail mené sur l'ENS de la colline de Mirabel, le CEN a géré les milieux naturels autour de la MNE (éco pâturage et création d'une pépinière d'arbres fruitiers). Des ateliers sur la biodiversité se sont tenus en juin lors des portes ouvertes du CEN Auvergne. Des conférences ont également été organisées.



## La gestion des espaces naturels sensibles

RLV compte 3 ENS (Espaces Naturels Sensibles) sur son territoire et assure la gestion de deux d'entre eux, avec l'accompagnement du Conseil Départemental.

### La colline de Mirabel :

L'année 2023 a été mise à profit pour élaborer un nouveau plan de gestion pour ce site, d'une période de 10 ans. Accompagné par le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Auvergne, ce travail technique et administratif a permis de dégager les grands enjeux du site pour les années à venir et de définir les actions à mettre en œuvre pour sa sauvegarde et sa valorisation. Ce travail sera finalisé en 2024.

Des actions courantes de gestion ont également été menées :

- Entretien du site (désherbage, entretien chemins et balisage, chantier de nettoyage...),

- Animations grand public,
- Gestion du pâturage,
- Poursuite de l'acquisition de parcelles-clés.



### **L'étang Grand :**

Depuis 2019, RLV gère l'ENS Etang Grand à Pulvérières et met en œuvre le plan de gestion 2019-2028. La LPO, qui accompagne RLV, a poursuivi en 2023 les actions de suivi de la faune et de la flore et l'entretien du site. Des potelets ont été installés afin de protéger la prairie du stationnement. L'étang, appartenant jusqu'alors à des privés, a été acquis par RLV en juillet 2023.

### **La Côte Verse :**

L'espace Naturel Sensible de la Côte Verse à Volvic, d'initiative communale, est un écrin fenestrier de 94 hectares composé de milieux boisés variés. Situé sur l'escarpement de Limagne qui borde l'ensemble naturel géologique de la Chaîne des Puys. Il est constitué de 2 vallons traversés par deux ruisseaux : Le Borret et le Saulzet.

### **L'Atlas de la Biodiversité**

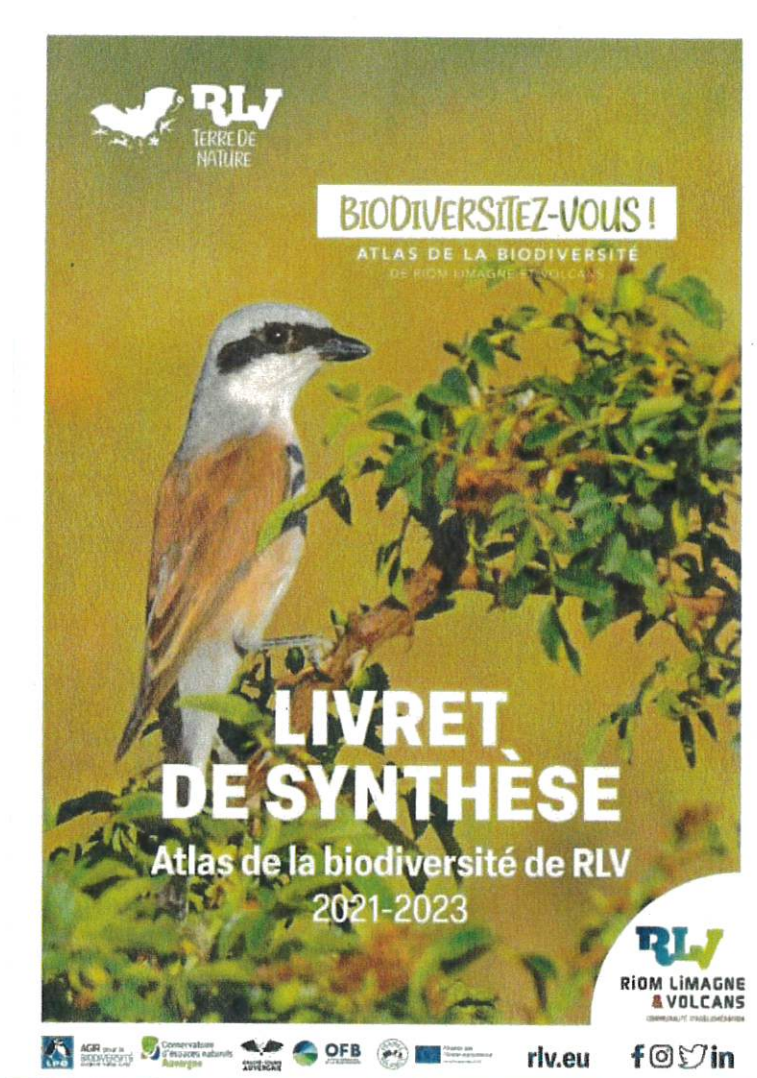
En juillet 2021, RLV a engagé la réalisation d'un atlas de la biodiversité. Durant 2 ans, des collectes de données naturalistes, inventaires complémentaires et enquêtes participatives ont été réalisés sur l'ensemble du territoire afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité. Un important programme de sensibilisation des habitants (animations, ateliers, ...) a été déployé en parallèle de ces actions.





En 2023, l'Atlas s'est terminé avec le rendu des inventaires et la réalisation d'un programme d'action, élaboré afin de mettre en œuvre concrètement des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité sur le territoire.

Un livret de synthèse et des cartes par communes ont été conçus afin de communiquer largement sur les résultats de l'Atlas.





# **DIRECTION ATTRACTIVITÉ DYNAMIQUES TERRITORIALES**



**#13**

# Économie

Zone d'activités, industrie, agriculture

**RLV**



## Attractivité et dynamiques territoriales – Economie, Zone d'activités, Industrie

Projet de territoire

**AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 1 : « Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois »



### Immobilier locatif

#### Hôtel d'entreprises RLV à Châtel-Guyon

Cette année, RLV a accueilli la troisième entreprise au sein de l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon. La société VIF Systems (Vertical Innovative Farming), implantée à Lyon, a émis le souhait d'ouvrir une antenne dans les locaux de Châtel-Guyon.

L'entreprise conçoit, fabrique et commercialise des équipements pour l'agriculture verticale en environnement contrôlé (fermes verticales, containers de production, armoires de conservation...), ainsi que les végétaux produits (pousses végétales, condiments aromatiques et alimentaires).

Les 2 entreprises historiques installées : Happy Plantes et C2I Meca continuent leur développement et leurs activités au sein de l'hôtel d'entreprises.

Une quatrième entreprise, dans le domaine de l'industrie électronique, est pressentie pour occuper le 4<sup>ème</sup> et dernier local de cet immobilier locatif RLV.



Hôtel d'entreprises à Châtel-Guyon - Crédits : RLV



## Pépinière d'entreprises RLV à Volvic

La pépinière d'entreprises à Volvic et le Fab Lab poursuivent leur mission d'accueil et d'accompagnement d'entreprises naissantes et en développement !

L'année 2023 confirme le dynamisme et le taux d'occupation de la pépinière. Pour rappel, 14 bureaux sont actuellement occupés par 10 entreprises.

- ADELYANCE : Conseil et formations dans les domaines de l'aide et du soin à domicile
- LD3V : Créateur de visites virtuelles de biens immobiliers sur plans 2D et 3D
- SELFFLUX : Consultant en process industriels
- HANDYFACIL : Accompagnement et formation des entreprises dans l'accueil et l'intégration de personnel en situation de handicap
- ITARVERNE : Développeur web
- SCANEXPERTISE : Expert pour les assurances automobiles
- WIDOME : Spécialiste des réseaux informatiques et des Télécoms
- FLUIDY : bureau d'études en objets intelligents

Un taux d'occupation toujours très élevé de 96 % est la preuve du bon fonctionnement de l'outil qui fut aussi le lieu d'accueil d'événements, d'ateliers, d'animations et de formations pour les locataires ainsi que les entreprises de l'écosystème local.

Le nombre de projets du Fab Lab est également en forte hausse : 95 projets ont été menés avec l'appui de l'animateur à destination d'artistes/artisans, d'associations, d'entrepreneurs et même de particuliers.

Les demandes sont très hétérogènes, du prototypage (fabrication de boîtiers, tests d'industrialisation de fabrication additive...) à la réalisation de visuels (banderoles, stickers, gravures de panneaux d'informations).

Le Fab Lab a notamment été utilisé comme service support par les différents services de RLV (communication, info jeunes, médiathèque, musées) pour la confection d'objets, de bâches publicitaires, de panneaux d'informations etc.



Pépinière à Volvic : hall d'accueil

Crédits : RLV



Pépinière à Volvic : Fab-Lab Crédits : RLV



## Aménagement de zones d'activités



Compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activités économiques, Riom Limagne et Volcans poursuit ses investissements dans la création et l'extension de zones d'activités afin de répondre aux demandes des professionnels, PME comme industriels, d'installer ou de développer leur activité sur le territoire.

Depuis la fin d'année 2023, RLV est désormais responsable de la gestion des 27 zones d'activités artisanales, tertiaires, industrielles ou encore commerciales qui maillent le territoire.

### ZAC du Biopôle : extension de la ZA (archéologie, commercialisation)

Etape nécessaire à l'aménagement de toute zone d'activités, un diagnostic préalable ainsi qu'une fouille préventive ont été conduits cette année 2023 sur la ZAC du Biopôle.

La zone d'activité, commune de Saint-Beauzire, est située sur un secteur riche en vestiges archéologiques : les travaux ont permis de mettre en évidence la présence d'un corps de ferme antique (deux grandes phases d'occupation : II<sup>ème</sup> siècle avant JC pour la plus ancienne, période gallo-romaine, jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle pour la plus récente)

Ces travaux ont été effectués en 2 phases successives :

- Le diagnostic archéologique, réalisé par les services de l'INRAP, financé par l'Etat
- Les fouilles préventives : prescrites par l'Etat et à la charge de l'aménageur de la ZAC (RLV).

Le diagnostic, réalisé en début d'année a logiquement débouché sur une opération de fouilles en décembre 2023, après recrutement d'une entreprise agréée par l'Etat.



En termes de commercialisation, l'extension du Biopole permet aujourd'hui d'envisager l'implantation de plusieurs entreprises et 2 projets portant sur plus de 10 000m<sup>2</sup> sont à l'étude, pour une cession courant 2024 et un démarrage des travaux fin 2024 ou début 2025.

La zone d'activités de Pulvérières est officiellement sortie de terre au mois de juin après les étapes nécessaires à sa réalisation (programme, études, archéologie, permis d'aménager, dossier Loi sur l'Eau) ...

- La création d'une voirie lourde, permettant de répondre aux besoins d'entreprises industrielles,
- La pose des réseaux secs (télécom, électricité) et humides (eau potable et assainissement),
- La mise en place de cheminements piétons, d'espaces verts,
- L'aménagement de solutions de traitement des eaux (noues à redents et bassins adaptés),
- La végétalisation pour insérer le projet dans son environnement et créer un écran paysager,
- La création de 4 à 5 terrains à bâtir de 10 000 m<sup>2</sup> chacun.



Les domaines pressentis sur la zone d'activités industrielles auront trait aux activités liées au bois, à l'énergie et aux services ou en lien avec l'agriculture, et devront privilégier l'insertion architecturale et paysagère, car tout aménagement est soumis à l'avis de la commission des sites (UNESCO).

Réceptionnée en phase provisoire (travaux de finition à prévoir après l'installation des entreprises), la zone d'activité est un investissement dont le coût total a été de 748 000 €, avec le soutien de l'Etat (subvention de 81 815 € DETR).

Maîtrise d'ouvrage : DADT - économie-agriculture / DTIE - Bâtiment Espaces-Verts et Eaux et Assainissement

Maîtrise d'œuvre : GEOVAL, Cournon.



ZA de Pulvrières, phase chantier.

## ZA les Charmes 3, Ménétrol : commercialisation et construction

La zone a été réceptionnée en 2020, les premiers lots ont été optionnés et vendus courant 2021 et 2022.

En 2023, la majorité des lots à bâtir ont vu leur bâtiment sortir de terre.

Dans le cadre de son accompagnement au développement des activités économiques en zones d'activités, RLV soutient les professionnels, leurs architectes ou bureaux techniques dans les différentes étapes de réalisation de leur projet. Ainsi la Direction de l'Attractivité fait office de guichet unique dès l'accueil des porteurs de projets, avec le soutien des autres services supports de RLV (étude des projets, pertinence avec le règlement de la ZA, calendrier de développement, etc...)

- LOTS CREES : 13
- LOTS CEDES : 10
- CONSTRUCTION EN COURS : 9 (dont une construction sur 2 lots)
- LOTS OPTIONNÉS AVEC RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE : 3
- LOTS DISPONIBLES : 0

### Domaines d'activités :

- Espace verts, paysagiste (1)
- Ebénisterie industrielle (1)
- Logistique, Messageries (3)
- Artisanat du bâtiment (5)
- Fournitures industrielles (1)
- Agriculture bio / Agroalimentaire (1)



Bâtiments artisanaux de la ZA « Les Charmes 3 » Crédits : RLV



## Inventaire des ZAE

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, impose d'aller vers la « zéro artificialisation nette des sols » [ZAN] à horizon 2050, avec prise en considération du développement territorial et la sobriété foncière.

Cette loi présente une réglementation forte autour de toute nouvelle artificialisation et incite collectivités et entreprises à interroger leur gestion du foncier, afin de préserver l'environnement tout en maintenant les activités économiques génératrices d'emplois. Ainsi, les collectivités sont tenues d'établir des stratégies d'aménagement qui se veulent durables et qui limitent autant que possible la consommation et l'artificialisation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, ce qui a été fait pour RLV lors de l'élaboration du PLUi.

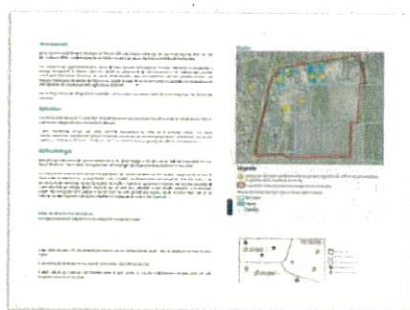
Cette loi a amené RLV à réaliser un **inventaire des zones d'activités économiques** qui recense :

- L'état parcellaire complet des unités foncières de chaque ZA avec surface et propriétaire,
- Le ou les occupants de chacune de ces unités foncières,
- Le taux de vacance de la zone d'activité.

A ce jour, les données répertoriées ont permis d'identifier :

- 21 zones d'activités « historiques » de RLV,
- 6 zones d'activités nouvelles,
- Soit 616 hectares d'emprise foncière,
- 733 entreprises identifiées,
- 619 unités foncières occupées,
- 50 unités foncières vacantes.

Cette monographie, réalisée par les services « Economie » et « SIG » de RLV est le fruit d'un travail mêlant géomatique, croisement de bases de données mais également, de repérage terrain pour l'identification la plus fine et exacte possible des entreprises des zones d'activités. Il est à renouveler tous les 6 ans.



- Maîtrise d'ouvrage : RLV (DADT : économie-agriculture, DRMG : SIG )

## Territoire d'industrie Riom-Vichy



Identifié comme tel en 2018 par le conseil national de l'industrie, le *Territoire d'industrie Riom-Vichy* regroupe des acteurs publics et privés afin de créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires.

Le 9 novembre 2023, le Territoire d'industrie Riom-Vichy a été **reconduit pour la phase 2023-2027** du programme à l'occasion de l'assemblée générale des Territoire d'industrie, en élargissant son périmètre composé aujourd'hui de 6 EPCI : Combrailles Sioule et Morge, Plaine Limagne, Pays de Lapalisse, Saint-Pourçain Sioule Limagne, Riom Limagne et Volcans et Vichy Communauté.

Il poursuit son plan d'action avec le même binôme élu/industriel qui porte la démarche en local :

- Frédéric BONNICHON, Président de RLV,
- François LIGIER, PDG de LIGIER GROUP.

### Actions réalisées en 2023 :

#### Redorer l'image de l'industrie et ses métiers auprès des jeunes du territoire

##### Salon des métiers de l'industrie :

Organisation de la première édition du SMILE, salon des métiers industriels et de l'entreprise, sur le Territoire d'industrie Riom-Vichy, qui a eu lieu du 17 au 19 janvier 2024 :

- 1415 visiteurs accueillis dont 1 108 collégiens de 15 collèges
- 49 professionnels de 10 entreprises industrielles du territoire mobilisés
- Une forte diffusion presse, TV, radio et réseaux sociaux

##### Animation de la Semaine de l'industrie 2023

- 7 visites d'entreprises en partenariat avec le rectorat et l'association IESF. Entreprises accueillantes : Aubert&Duval, D-LAB Industry, Eaton, Hitachi Rail, Société des Eaux de Volvic.
- 201 élèves et 18 accompagnateurs du monde scolaire accueillis

##### Viva Fabrica : 2 lycées professionnels

##### Mise en contact pour l'organisation de visites d'entreprises sur le territoire



### Accompagner les entreprises dans leur problématique « emploi »

- Organisation d'une visite des ateliers de réinsertion du centre pénitentiaire de Riom
- Co-organisation d'une matinée RH sur le territoire avec Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

### Miser sur la mutualisation pour innover dans le numérique et dans la transition écologique et énergétique

- Organisation de 3 rencontres d'interconnaissance entre les 4 fablabs du TI
- Présence partagée à l'évènement Octobre Maker avec animation d'un atelier
- Trophée FILEX par le site UKAD (groupe Aubert & Duval) pour son projet de récupération de chaleur fatale
- Mobilisation sur le GT Industrie du Futur du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne avec la signature du manifeste pour une stratégie industrielle territoriale

### Partager des réflexions et modes d'action pour simplifier l'implantation et le développement des industries

- Organisation d'un voyage d'étude sur les nouveaux modes de cession du foncier et l'accueil des entreprises
  - Rencontre et présentation de l'outil bail à construction par Régis DORMOY, Directeur général Chambéry-grand-lac Economie
  - Rencontre et retours d'expériences entre intercommunalités sur la gestion du foncier et l'accueil d'entreprises



Salon des métiers de l'industrie 2023 / Crédits : RLV



Visites d'entreprises durant la semaine de l'industrie / Crédits : RLV



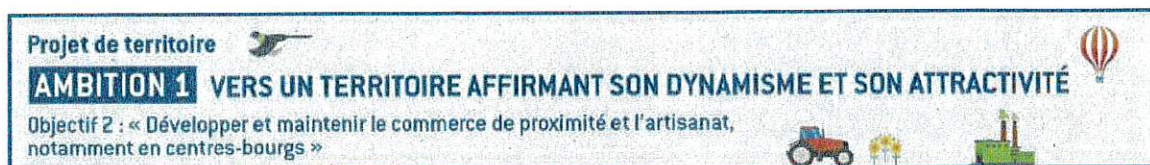
**#14**

# **Attractivité**

**Tourisme, commerce**

**RLV**





## Attractivité

---

### Développement économique : commerce

#### L'accompagnement des porteurs de projets

Sur l'année 2023, 71 nouveaux porteurs de projet ont été reçus et accompagnés sur des demandes diverses : recherche de local, subventions et aides financières mobilisables, accompagnement dans le montage de dossiers, etc.

Parmi les porteurs de projets rencontrés en 2023, certains ont pu concrétiser leur projet et se sont installés en cours d'année :

- Châtel-Guyon : Le Vélodrome, Gaga Art, Vival
- Riom : Chocolaterie Vidal, KBH Family Concept Store, Babioles etc., Atelier Ozambre
- Pessat-Villeneuve : Côté Epicerie, en format "pépinières de commerce / RLV"
- Saint-Bonnet-près-Riom : Le Bouchon Brayaud
- Volvic : Boucherie Retour aux Sources

#### Les aides TPE-PME

En 2023, 13 dossiers de subvention ont été déposés. En prévision, 86 200 € de subvention devraient être versés lorsque l'ensemble des investissements auront été effectués par les commerçants. Depuis la mise en œuvre du dispositif, ce sont 482 000 € d'aides qui ont été distribuées par RLV aux commerçants de proximité pour favoriser leur installation et leur développement.

Les bénéficiaires en 2023 sont :

- Châtel-Guyon : Le Vélodrome, Céline Coiffure, La Marmotte Fleurie, L'Opticienne, Le Mimosa, Papillons !
- Riom : Chez Jules, Bonjour Audition, Avenue 73, Captain Candy's (projet abandonné)
- Volvic : Boucherie Retour aux Sources
- Mozac : Boucherie des Volcans
- Lussat : Boulangerie Garcia





*Boulangerie Garcia à Lussat,  
remplacement de la chambre de  
fermentation*

*Crédit photo : RLV Attractivité*

### Les boutiques éphémères

Une boutique éphémère est un espace de vente loué par la fédération des associations de commerçants (APR), avec le soutien de RLV. L'objectif du dispositif est de pouvoir tester, sur une courte durée, une activité.

En complément de la boutique de Riom (22 rue de l'Hôtel de Ville), une nouvelle boutique éphémère a été lancée à Châtel-Guyon (4 avenue Baraduc) en juillet 2023.

#### Occupations de la boutique de Riom :

- Du 06 au 19 février : Catherine BARRIERE
- Du 03 avril au 25 juin : Angélique NAITALI
- Du 10 juillet au 13 août : Alexia COMBES et Simone VELOSE
- Du 02 octobre au 31 décembre : Amandine BIALECKI

#### Occupations de la boutique de Châtel-Guyon :

- Du 03 au 16 juillet : Sarah GRIMAUD
- Du 17 au 30 juillet : Catherine FERRET
- Du 31 juillet au 13 août : Diane DELANGLADE
- Du 21 août au 03 septembre : Invers
- Du 09 octobre au 05 novembre : Stéphanie DEROUECHE
- Du 27 novembre au 24 décembre : Aurélie GONNELLE



*Boutique éphémère de Châtel-  
Guyon*

*Crédit photo : RLV Attractivité*

## La vitrine numérique du commerce local : maboutik-rlv

En 2023, l'outil a fait l'objet d'un repositionnement stratégique, pour passer d'un modèle de site de vente en ligne, à celui d'un site vitrine, avec un catalogue produit volontairement plus restreint et davantage de contenu sur les animations du moment et les portraits de commerçants.

L'animation autour de la plateforme passe également par un travail sur les réseaux sociaux, des mises en avant d'articles par thématiques et par la vente des PASS COMMERCE.



### EPICERIE FINE ET FESTIVE - GOURMANDISES...



Tartinables CLAC bio (180g)



Coffret délice



The vert Earl gray bergamote



Gaufre chocolat

## L'opération PASS Commerce

Pour faire face à l'inflation qui continue de fragiliser le commerce de proximité, le dispositif « Pass Commerce » a été reconduit du 01 au 31 décembre. Il s'agit de l'opération la plus conséquente depuis le lancement du dispositif, en 2020. Au total, 77 500€ ont été réinjectés dans l'économie locale (contre 60 470€ en 2022).

140 boutiques, dont 60% de magasins riomois ont participé à cette opération (120 à 130 sur les éditions précédentes).



Modèle de PASS COMMERCE RLV



## Les animations en centre-ville et centre-bourg : les fêtes de fin d'année



Affiche des fêtes de fin d'année 2023

Une nouvelle édition de RLV en Fêtes a eu lieu du 01 au 24 décembre, en partenariat avec la Fédération des commerçants APR et la ville de Riom.

Le programme 2023 incluait notamment :

- Les marchés de Noël de Châtel-Guyon, Volvic et Ennezat ;
- Des spectacles pour petits et grands
- Des activités pour les enfants : rencontre du Père Noël, séances de maquillage, etc.

RLV finance ces animations de fin d'année à hauteur de 20 000€, notamment par le biais d'une subvention accordée à APR.

### L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

En mars 2023, l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) a fait l'objet d'une refonte pour intégrer les programmes locaux « Petites Villes de demain » et « Action cœur de Ville ».

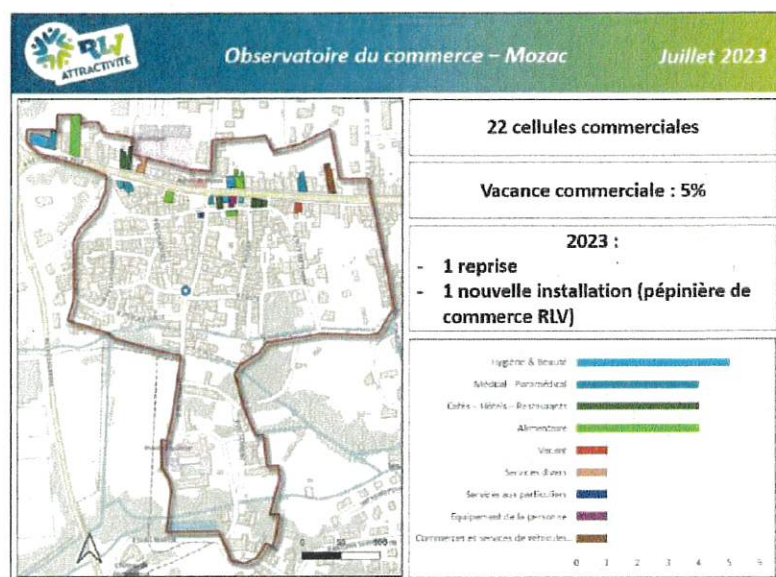
L'avenant qui acte cette fusion concerne les centres-villes des communes de Riom, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, Ménérol et Ennezat, dont il vise à favoriser la revitalisation.

Le programme d'actions inclut un volet économique, qui porte sur des opérations d'aménagements mixtes (cellule commerciale en rdc, logements aux étages), la création de périmètres de droit de préemption commercial ou encore la mise en œuvre de l'observatoire de commerce.

## L'observatoire du commerce

L'observatoire du commerce a poursuivi son développement en 2023 avec la mise à jour de l'ensemble des données. Ce sont ainsi 1 542 cellules commerciales et artisanales qui sont répertoriées, réparties en 18 grandes typologies d'activités sur l'ensemble des 31 communes (centres-villes, centres-bourgs, zones d'activités, etc.).

L'analyse des données vise notamment à faciliter l'accompagnement des porteurs de projets, lutter contre la vacance et apporter une aide à la décision.



Extrait Observatoire du commerce RLV – Juillet 2023

## La pépinière de commerce de Pessat-Villeneuve

Le projet de création d'une épicerie dans le centre-bourg de Pessat-Villeneuve a été développé sous la forme d'une pépinière de commerce.

Le local commercial (rdc de l'ancienne mairie) a été rénové par RLV pour un montant total de 30 000 €.

« Côté Epicerie » constitue le 1<sup>er</sup> commerce de la commune. Fadma CHAFI, exploitante des lieux, s'est installée le 23 mars 2023, et elle propose une épicerie alimentaire et un espace salon de thé.

Ouvert du mardi au dimanche, cette épicerie de proximité propose fruits et légumes, produits locaux, pain et viennoiseries.



Inauguration de la pépinière de commerce de Pessat-Villeneuve.

Crédit photo : RLV Attractivité





## Développement économique : tourisme

### L'entretien des chemins de randonnée

En 2023, une veille du territoire a permis d'établir un suivi qualitatif des 30 randonnées pédestres (299 kilomètres) et des 14 parcours VTT (405 kilomètres) labellisés RLV.

Deux associations locales conventionnées apportent leur soutien à RLV concernant le contrôle du balisage : Balinzat et Les amis du chemin de St Jacques de Compostelle en Auvergne.

Concernant l'entretien de la végétation, deux ateliers d'insertion, Inserfac et Brigade Nature assurent le suivi d'environ 100 kilomètres de tronçon de chemin, en collaboration avec les services de RLV.

### Les créations de voies douces

- **En création** : le projet d'un chemin nature le long de la Morge s'inscrit dans la perspective du projet d'aménagement des berges de l'Allier, voie verte de grande itinérance : la Via Allier.

Le projet a été baptisé : « Au fil de la Morge » et il concerne 5 communes (Chambaron-sur-Morge, Varennes-sur-Morge, les Martres-sur-Morge, Saint-Ignat, Le Cheix-sur-Morge). La première tranche a été réalisée sur la commune de Chambaron-sur-Morge (8km) avec notamment : débroussaillage du chemin, pose d'une passerelle de 25 m et pose d'un platelage bois sous le pont de la RD2009.

- **En modernisation** : la Coulée de l'Ambène relie les communes d'Enval, de Mozac et de Riom. Des aménagements de sécurité ont été poursuivis en 2023. Des chicanes pour réduire la vitesse lors des traversées de route ont ainsi été installées rue de l'Ambène à Riom, Avenue Léo Lagrange et Rue Louis Dalmas à Mozac.

### L'animation « Festival de balades »

La 14<sup>ème</sup> édition du Festival de balades a eu lieu du samedi 21 au dimanche 29 octobre 2023. Cette manifestation aura réuni 1 457 festivaliers malgré une météo maussade.

Le programme comptait 48 balades dont un certain nombre de circuits thématiques (culture, patrimoine, solidaire, santé, nature...).

14 associations et 7 prestataires ont travaillé sur l'événement qui a également mobilisé 4 services de RLV (Tourisme, Communication, Pays d'art et d'histoire, Petite enfance).



### Les aires de camping-car

. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, RLV dispose de 4 aires de camping-car :

| Communes                   | Place | Tarif                                          | Distribution fluides                                                                        |
|----------------------------|-------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Riom                       | 4     | Gratuit                                        | Désaffecté                                                                                  |
| Le Cheix sur Morge         | 7     | 5€ / 24h                                       | 2 €/10 min eau+ 1h d'électricité                                                            |
| Charbonnières les Varennes | 12    | Gratuit                                        | 2 €/10 min eau+ 1h d'électricité                                                            |
| Châtel-Guyon               | 14    | 10€ / 24h<br>Forfait<br>cure 150€<br>/18 jours | 2€/ 10 min eau/ vidange<br>+ stationnement 30 min<br>Electricité comprise dans forfait jour |

Fin 2023, l'aire du Cheix sur Morge a fait l'objet d'une opération de modernisation, avant une mise en service en janvier 2024. Un système de barrière a notamment été installé pour en limiter l'accès et garantir le paiement des usagers. La capacité passe de 6 à 9 places.

La taxe de séjour s'élève à 0,20€ par jour et par personne.

### Up'Heros

Un UpHéros dédié au tourisme a eu lieu le 4 octobre à la Grotte de la Pierre de Volvic.

5 entrepreneurs (Grotte de la Pierre, L'Orée des Sources, Brasserie Dark Lab, L'Atelier et le Gîte de la Planche) ont ainsi « pitché » devant près d'une cinquantaine de personnes.



*UpHeros du 4 octobre 2023 à la Grotte de la Pierre de Volvic*



## Le programme Régional Territoire de Pleine Nature

La collectivité est de nouveau lauréate du programme Territoire Région Pleine Nature (nouvelle édition). Cette candidature a pour objectif de poursuivre et conforter les premières actions réalisées sur le précédent programme, et d'autre part, de renforcer l'action de RLV et de ses partenaires dans un tourisme durable et innovant.

| Axe                                                                                                                       | Objectifs                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Poursuivre le développement des sites et projets structurants existants en vue d'un rayonnement à l'échelle communautaire | Assurer la continuité des projets engagés lors de l'édition 1, permettre l'émergence de projets d'investissements |
| Conforter l'existant et mettre en cohérence avec les grands enjeux environnementaux                                       | Favoriser des pratiques vertueuses et durables en matière de tourisme de nature                                   |
| Commercialiser et communiquer                                                                                             | Outils et démarches pour accompagner les professionnels du tourisme                                               |
| Animer et Evaluer le programme en cours                                                                                   | Suivi de la mise en œuvre par un chargé de mission                                                                |



**#15**

# Habitat

**RLV**





## Habitat

---

### Stratégie de l'habitat

La mise en œuvre des orientations stratégiques et des actions définies en 2019 dans le Programme Local de l'Habitat s'est poursuivie, plusieurs démarches et actions ont été réalisées dont :

- Habitat des jeunes : service dédié aux jeunes de 16 à 30 ans
- Développement équilibré de l'habitat social : appui aux projets de logements sociaux
- Elaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs de logement social
- Soutien aux propriétaires privés pour la rénovation des logements
- Lutte contre l'Habitat indigne

### Service Habitat Jeunes

#### Un service qui a trouvé son rythme

Mis en place en 2022, en partenariat avec le Corum Saint-Jean et OPHIS 63, le service propose aux jeunes de 16 à 30 ans des logements meublés (studios ou colocations) avec un accompagnement (aide aux démarches administratives, à la gestion du logement...).

10 logements (5 colocations de 2 personnes et 5 studios) ont été mis à disposition par l'OPHIS sur la commune de Riom, ils ont permis de loger 30 jeunes, pour des séjours de 6 mois en moyenne. Ce sont des jeunes qui sont en apprentissage, en stage ou en emploi (CDI, CDD et intérim).

En 2024, l'objectif est d'élargir l'offre dans d'autres communes du territoire.

## Accompagnement à la réalisation de logements sociaux

### Les logements réalisés en 2023

26 logements sociaux ont été livrés par différents bailleurs, sur 4 communes du territoire :

- AUVERGNE HABITAT : 8 logements à Mozac
- OPHIS : 15 logements à Châtel-Guyon et 2 à Riom.
- 1 logement a été rénové à Pulvérières par la commune.

RLV a participé au financement de ces logements à hauteur de 258 000 € (sous forme de subventions).

D'autres projets sont en cours (étude et/ou travaux), dont certains, situés en cœur de bourg, vont participer à la revitalisation des centres. En 2023, 4 projets, soit 23 logements, ont reçu un accord d'aide financière pour un montant de 62 000 €.

Un exemple : Valorisation du patrimoine existant réhabilité en logements sociaux à Riom (photo 1) et à Saint Beauzire (photos 2 et 3)



### Les garanties d'emprunts

RLV intervient, en complément du Conseil départemental, pour garantir les emprunts des bailleurs sociaux pour des opérations réalisées sur son territoire. RLV plafonne sa garantie au taux de 50 %.

Pour l'année 2023, RLV a garanti les prêts de 8 opérations pour un montant de 3 244 960 €.

### Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs de logement social (PPGDID)

Ce plan élaboré par RLV pour 6 ans, a pour objectif de simplifier/fluidifier les démarches des demandeurs de logement social (actuellement, sur RLV, environ 2500 demandes de logement social enregistrées)



Il permet de mettre en place avec les partenaires (Etat, Bailleurs sociaux, Action Logement, Association du fichier partagé, CD63 ...) et avec les communes des modalités pratiques pour que tout demandeur de logement social, où qu'il soit, ait les informations pour faire sa demande et connaître le processus des attributions.

Le plan a aussi défini la cotation des demandes, applicable au territoire de RLV : selon différents critères, une « note » est attribuée à toute demande de logement social. Cette cotation est une aide à la décision pour les attributions de logement.

La réalisation de ce document a nécessité 3 ateliers de travail avec les différents partenaires dans le but de réviser le premier plan établi pour la période 2017-2022 à l'échelle de Riom Communauté et de l'élargir aux 31 communes du territoire et 4 réunions de travail avec les services de l'état, les EPCI du Département et l'association de bailleurs du Département et du fichier partagé pour construire une grille de cotation.

## Aides aux propriétaires privés

### Le programme global d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat

Dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration de l'habitat, opérationnel depuis fin 2018 sur les 31 communes du territoire de RLV, un accompagnement et des aides financières sont apportés par RLV. La communauté d'agglomération a aussi développé de nombreux partenariats, afin de faciliter la réalisation des travaux pour les particuliers (CARSAT, MSA, autres retraites, Action Logement, SACICAP...).

Ainsi en 2023,

- 415 personnes renseignées
- 206 logements visités
- 169 dossiers financés :
- 138 propriétaires occupants
- 17 logements de propriétaires bailleurs
- 14 ravalements de façades

Près de 3.2 Millions d'euros HT de travaux et honoraires ont été générés sur le territoire, subventionnés à 50% par l'Etat, l'Anah et RLV (soit 1 621 548 euros d'aides)

## Exemple de travaux avant/après



La communauté d'agglomération souhaite continuer son rôle de conseil et d'accompagnement des particuliers pour la réalisation de travaux, c'est pourquoi, elle a mené, en 2023, une étude pré-opérationnelle afin de réaliser un diagnostic du territoire et de définir de nouvelles orientations, avec ses partenaires, pour un futur programme qui prendra la suite du programme actuel se finissant en juin 2024.



## Service pour la rénovation énergétique

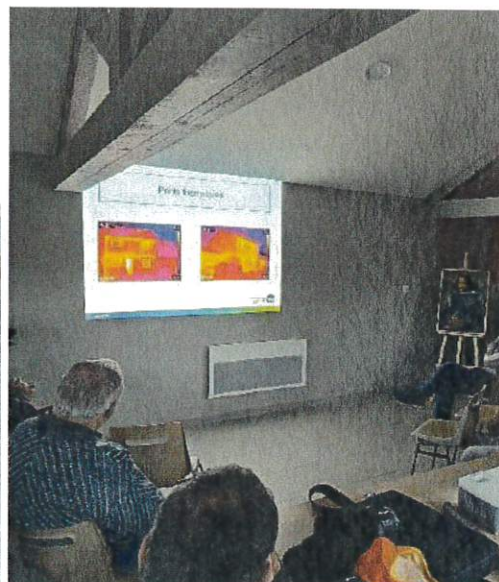


Dans le cadre du dispositif départemental Rénov Actions 63, RLV a mis à disposition des habitants un conseiller énergie. Il accompagne les particuliers et les petites entreprises vers les travaux d'économie d'énergie, et sur le montage financier des projets (accompagnement administratif si besoin) jusqu'à la fin des travaux et le paiement des aides.

En 2023, il a :

- Informé 300 familles
- Effectué 138 visites à domicile : 71 visites conseils et 67 visites avec caméra thermique
- Accompagné les particuliers en fonction de leurs attentes
- Mené des animations collectives afin de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie (5 interventions lors de la semaine européenne du développement durable, 5 balades thermiques).

Doté d'une caméra thermique, le conseiller peut identifier les points faibles d'un logement et orienter vers la meilleure solution pour y remédier.



## Lutte contre l'habitat indigne

### Le traitement des situations de logements indignes

La cellule de lutte contre l'habitat indigne poursuit son activité avec l'ensemble des partenaires clés dans le cadre du Comité Technique Social (CTS), qui s'est réuni 4 fois en 2023. Il s'agit de traiter des situations de logements indignes ou insalubres en :

Faisant appliquer les normes légales et réglementaires :

- Soutien de RLV dans l'exercice du pouvoir de police des maires en matière de salubrité
- Orientation des locataires vers les procédures liées à la non-décence du logement

Promouvant la rénovation des logements anciens.

Le CTS répond aussi aux difficultés rencontrées par les ménages occupant le parc privé dégradé (aspect social).

Cette année, le service Habitat a suivi les signalements de 18 nouveaux logements (13 à Riom, 3 à Châtel-Guyon, 1 à Volvic, 1 à Malintrat) et le traitement de 12 signalements des années précédentes.

### Gens du voyage

En mai 2023, un nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage a été approuvé par arrêté conjoint du préfet et du président du Conseil départemental, faisant un diagnostic de la situation sur l'ensemble du territoire et prescrivant à RLV la réalisation de solutions d'accueil et d'habitat pour les familles de gens du voyage sédentarisées ou en errance.

Conscients de leurs responsabilités, les élus communautaires partagent le diagnostic ; cependant, en réponse au schéma, ils ont adopté un vœu pour un schéma plus équitable, tout en faisant part de leur volonté d'agir mais aussi de leurs difficultés face à des situations complexes.

Dès le début de l'année, RLV a mis en place un budget annexe, affirmant ainsi son ambition et les moyens dédiés aux missions d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage. Des travaux ont été menés pour rechercher des sites adaptés à l'habitat de ce public et un terrain temporaire d'accueil a été aménagé sur la commune de Riom qui permet d'accueillir jusqu'à 10 familles.

En parallèle, Riom Limagne et Volcans a assuré la gestion en régie de 6 aires d'accueil (soit 71 emplacements répartis sur 6 communes, Riom, Volvic, Châtel-Guyon, Enval, Saint Bonnet près Riom, St Ours les Roches), 1 terrain familial et 1 terrain aménagé ; les aires accueillent près de 260 personnes. La gestion comprend l'accueil des familles, la gestion administrative des conventions d'occupation et l'entretien des équipements (travaux de plomberie, maintenance électrique, ...). En 2023, des travaux ont été réalisés pour assurer le bon état des équipements.



**#16**

# Mobilités

**RLV**



## Service Mobilités

---

Riom, Limagne et Volcans souhaite apporter des services de mobilités de qualité, agiles et adaptés à tous les habitants. Ainsi elle souhaite agir sur les 6 catégories de service de mobilités définies par la loi d'Orientation des Mobilités :

- Service régulier de transport public
- Service de transport public à la demande
- Service de transport scolaire
- Service de mobilité solidaire
- Service de voiture partagée
- Service de mobilités actives

Projet de territoire



### **AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 8 : « Améliorer l'accessibilité du territoire »



Projet de territoire



### **AMBITION 2** VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 3 : « Mailler le territoire pour répondre aux besoins de mobilité de tous »



Projet de territoire



### **AMBITION 3** VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Objectif 4 : « Porter des politiques de mobilité alternatives en vue d'usages décarbonnés »





## Expérimentation d'une navette desservant la gare de Volvic

Le site du Goulet étant un site touristique qui rayonne au-delà des frontières de l'agglomération, une navette expérimentale reliant la gare de Volvic au site du Goulet ainsi qu'au centre-ville de Volvic avec une connexion aux lignes régulières du réseau RLV Mobilités a été mise en œuvre pendant la période estivale du 15 mai au 15 septembre 2023.



## Poursuite de la ligne en partenariat avec la Région et le SMT-C-AC : la P75

Un car circule le matin et le soir partant de Riom jusqu' à la zone industrielle de Ladoux à Cébazat permettant à de nombreux salariés de se rendre sur leur lieu de travail sans utiliser leur voiture individuelle.



## Promotion de la pratique du vélo en faveur du patrimoine de RLV

La création de la boucle vélo patrimoine a été réalisée avec le Pays d'Art et d'Histoire au moment du Tour de France afin de proposer un itinéraire cyclable permettant de visiter des lieux touristiques. Pour conforter cet itinéraire, Terra Volcana (antenne de Riom) est devenu dépositaire des RLV'lo en période estivale.

## Réalisation de diagnostic accessibilité

Afin d'améliorer la performance du réseau de bus et l'accessibilité du parvis de la gare, des ateliers ont été menés avec des associations de personne en situation de handicap. Ces ateliers ont permis de pointer les pistes d'amélioration afin de définir une feuille de route en 2024.



## Mise en œuvre dès le 2 janvier 2023 de la ligne 5 du réseau de RLV Mobilités

Après avoir desservi la gare de Riom, la ligne 5 dessert la zone de la Varenne, Ménérol, Saint-Beauzire (Biopôle et centre-ville) et Chappes (centre de recherche et centre-ville). Les horaires sont adaptés en fonction des horaires de prise de poste des entreprises du territoire et de la desserte ferroviaire.



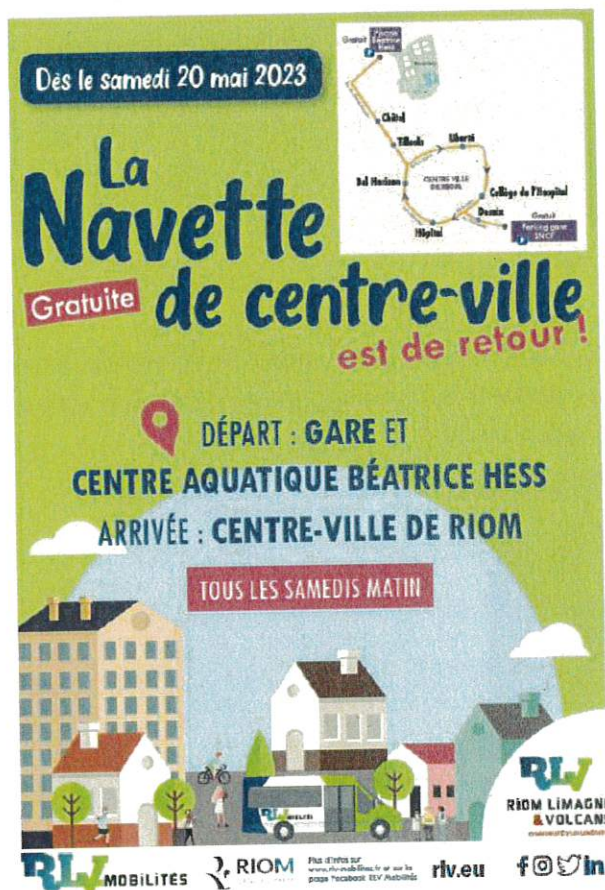


## Mise en place de nouvelles dessertes du réseau urbain et du réseau scolaire

Afin de répondre aux besoins des usagers, RLV Mobilités a mis en place plus d'une dizaine de nouveaux arrêts, au niveau des zones d'activités économiques et des communes ayant des nouveaux élèves.

### Mise en place d'une navette de marché sur la commune de Riom

Avec la fréquentation à la hausse du marché de Riom, un enjeu de stationnement est ressorti. Ainsi tous les samedis de 8h30 à 13h30, une navette reliant les parkings relais jusqu'au marché de Riom a été mise en circulation.



## Aménagement du premier itinéraire cyclable issu du schéma communautaire cyclable

L'itinéraire Riom – PEER, de 2,6 km, va du secteur bas du Moulin d'Eau vers la zone d'activités économiques communautaire du PEER (1 300 salariés environ).

Travaux sous maîtrise d'ouvrage de RLV. La Ville de Riom est partenaire du projet. Le tracé retenu a été travaillé avec les entreprises de la zone.



### Expansion de la flotte des RLV'lo

Pour répondre à la forte demande de location des vélos à assistance électrique, RLV Mobilités a étendu sa flotte de 30 à 100 VAE permettant ainsi aux habitants du territoire de bénéficier d'un moyen de transport respectueux de l'environnement à un coût attractif.



### Promotion de la pratique du covoiturage et du vélo

Des actions ont été menées avec l'association Covoiturage Auvergne à destination de différents publics : salariés des eaux de Volvic, salariés des crèches et des musées, etc. Des campagnes de communication ont également été réalisées pour permettre à tous de mieux appréhender les avantages de la pratique du covoiturage tant environnementaux qu'économiques.



## Formations des agents de RLV

- Formation sur les Aménagements cyclables pour les agents RLV concernés par les études et les travaux de voirie, afin de disposer des mêmes bases de références pour améliorer et rendre cohérente la qualité des aménagements cyclables développés.



- Formation d'agents pour être des formateurs éco-conduite pour former l'intégralité des agents de RLV à l'éco-conduite
- Formation des agents de RLV sur la pratique du vélo en ville, atelier remise en selle, afin d'adopter les bons comportements et d'être en sécurité à vélo.





# **DIRECTION SERVICES À LA POPULATION**



**#17**

# **Petite Enfance / Parentalité**

**RLV**



## Petite enfance

### Les crèches en quelques chiffres

RLV compte sur son territoire, 10 crèches (9 en gestion directe et une en délégation de service public) et finance 17 places sur la crèche du Viaduc de Chambaron sur Morge, amenant le nombre de places d'accueil du jeune enfant en structure collective à 273.

Aussi en 2023, l'ensemble des crèches c'est :

- 488 enfants accueillis
- 120 personnels qui évoluent au sein des crèches et un vivier de 30 remplacements réguliers
- Un budget global de 4 843 213.24 €
- Un montant de subvention de 2 261 497.27 €

### Le Relais Petite Enfance à Riom - La porte d'entrée aux familles

Ce lieu est identifié comme un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des familles et des assistants maternels du territoire, lesquels représentent le 1<sup>er</sup> mode d'accueil du territoire.

Le Relais Petite Enfance, pour l'année 2023 c'est :

- 325 assistants maternels agréés,
- 166 pré-inscriptions en crèche,
- 415 ateliers d'éveil pour 577 enfants accueillis,
- Un budget de 318 956.34 €.
- Un montant de subvention de 223 022.96 €



### Les actions phares des structures en 2023

#### RPE - Des projets d'accompagnement professionnel des assistants maternels et gardes à domicile



Cette année encore aura été riche en projets d'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel.

Pas moins de 12 projets différents auront permis aux assistants maternels d'enrichir leurs pratiques, de partager leurs savoir-faire, pour proposer aux enfants, dont elles ont la charge, des prises en charge dynamiques et variées, adaptées aux besoins et attentes des parents. En plus des projets habituels, deux nouvelles actions ont été proposées :





- Avec le Pôle Ressources Handicap, par le biais de plusieurs réunions, afin d'aider les professionnels à adapter les pratiques aux besoins particuliers de certains enfants.
- Avec l'EHPAD de Mozac, pour organiser des rencontres intergénérationnelles favorisant l'émergence d'un lien entre participants.

### Crèche les doudous à Volvic - Création d'un espace Snoezelen

L'approche Snoezelen c'est une expérience qui mêle la notion d'exploration sensorielle et de détente.

L'équipe avait suivi une formation au printemps 2021. L'espace a été inauguré en septembre 2023. Cet espace permet de découvrir les 5 sens.

Tous les enfants, peu importe leur âge, peuvent bénéficier de l'ambiance qu'offre cette salle pour créer un sentiment de sécurité physique et psychique. L'équipe est satisfaite de pouvoir offrir un espace-temps en groupe restreint et ainsi accroître la relation de confiance et de sécurité affective professionnelles/enfants et aussi participer à leur bien-être, une notion au cœur du projet éducatif et pédagogique de la structure.

Les Parents ont découvert cet espace avec beaucoup d'enthousiasme lors d'une immersion à l'occasion de la réunion de rentrée.



### Crèche les petits oursins à Saint - Ours - les – Roches Développement de la relation enfant/animal

En plus des activités quotidiennes proposées aux enfants, nous avons pu mener un projet autour de la relation privilégiée entre l'enfant et l'animal. Lors de 4 séances, le centre équestre de Villelongue a amené ses poneys au sein de la crèche permettant ainsi la découverte de l'animal pour les plus jeunes. L'animal accompagne l'enfant dans ses mouvements, ses jeux, sa souplesse, son agilité et lui apporte aussi réconfort, sécurité et complicité. L'occasion pour les enfants de la crèche de partager un moment de jeu avec l'animal.

## Crèche les p'tits mômes - Développement des actions de soutien à la parentalité

La crèche a souhaité mettre en avant le soutien à la parentalité en développant la communication professionnels/parents. La relation de confiance doit s'établir dès l'entrée en crèche de l'enfant, aussi, l'équipe a travaillé sur un projet de court métrage retraçant la vie quotidienne de leur enfant en crèche. Ce film a été présenté aux familles lors d'une rencontre organisée dans le cadre des journées de rentrée.

Une fois la confiance installée entre les 2 parties, la prise en charge de l'enfant devient plus aisée et nous permet, à nous professionnels, de répondre plus facilement au besoin de chaque enfant.



## Crèche Arc en Ciel à Riom – L'Art s'invite à la crèche

En lien avec l'engagement de RLV concernant les assises de la culture et le projet CTEAC, l'équipe a souhaité contribuer à son échelle à faire entrer l'art à la crèche et rendre celui-ci accessible à la fois aux tous petits mais aussi à leurs familles toutes mixités sociales confondues.

Il a été choisi de décliner ce projet sur 2 ans (2023-2024) afin de prendre le temps d'explorer les différentes facettes que cette thématique pouvait offrir, selon 2 axes majeurs :

- La découverte de grands artistes et la revisite de leurs œuvres par les enfants
- Proposer une approche artistique immersive des différentes catégories d'art avec des intervenants extérieurs (janvier à juin 2023 : Découverte corporelle avec des ateliers Yoga et relaxation animé par « Bien dans mes chaussettes » et de septembre à décembre 2023 : Eveil Musical avec « petites oreilles en éveil »)







### Crèche les petits Epis à Ennezat – Travail de partenariat entre la crèche et le lycée d'enseignement professionnel d'Ennezat :

Dans le cadre d'une convention établie entre le lycée d'Ennezat et la crèche les petits épis, plusieurs actions sont menées en direction des élèves des filières CAP Accompagnement Educatif Petite enfance et BAC PRO Service à la Personne et Animation dans les Territoires.

Une professionnelle de la crèche intervient au lycée pour sensibiliser les jeunes au développement du jeune enfant et à sa prise en charge tout au long de la journée en collectivité.

Les élèves participent à plusieurs matinées et repas en crèche pour acquérir certains savoir-faire et certaines techniques qui demandent de la pratique en situation réelle.

En parallèle et sur la base du volontariat, plusieurs lycéens participent aux séances « bébés lecteurs » une fois par mois. Pour chaque atelier, un professionnel propose une lecture et un groupe de lycéen propose une chanson/comptine sur la thématique du mois, choisie par la structure.

Cette action permet à ses futurs professionnels de la Petite enfance d'arriver sur le marché du travail avec une formation très complète tant au niveau théorie que pratique.

Pour compléter cette action, la crèche accueille régulièrement les stagiaires des filières sanitaires et sociales.



### Crèche les enfants d'abord à Châtel-Guyon – Prendre soin des professionnels pour prendre soin des enfants

Le bien-être favorise la créativité, le dynamisme et les projets. Il passe souvent par des détails, qui cumulés les uns aux autres génèrent un cercle vertueux.



A la crèche de Châtel-Guyon, l'équipe de direction a mis en place différentes actions pour favoriser cet épanouissement au travail : équité des horaires de travail, renouvellement du matériel vieillissant, temps conviviaux, nombreux intervenants pour dynamiser et enrichir les pratiques, implication des agents favorisée par la mise en place de groupes de travail sur des thématiques précises, projet de travaux pour agrandir la salle de pause et la rendre plus agréable.

La principale action a été de mettre en place des séances de massages pour les professionnelles avec un double objectif :

- Prendre soin des professionnelles pour contribuer à la bientraitance des enfants.
- Sensibiliser les professionnelles à l'importance de leur santé, à l'ergonomie et à l'écoute de leur corps.

Un travail a été effectué en lien avec le service prévention, et en transversalité avec un agent du Relais Petite Enfance, dans le cadre de sa formation au massage shiatsu.

Cette action est en lien avec les différents projets de l'équipe comme proposer aux enfants de l'éveil corporel, et de la communication enrichie par les signes avec deux intervenantes.

### Crèche les lucioles à Riom – Atelier sophrologie pour enfants et famille



Deux personnes de l'équipe proposent chaque semaine aux enfants un moment de détente et de relaxation.

Il s'agit d'accompagner l'enfant dans son développement et son épanouissement en respectant son rythme et sa singularité. La relaxation permet à l'enfant d'améliorer sa capacité d'attention et la qualité de ses apprentissages et son bien-être.



Afin de pérenniser cette action, une intervenante est venue chaque trimestre en 2023 pour les accompagner et enrichir leur pratique.

Pour clore l'année, le dernier atelier a été ouvert aux parents : un moment de découverte, de partage avec leur enfant et de lâcher prise pour tous.

### Crèche les petits meuniers à Sayat – La crèche a 10 ans !!!



En 10 ans, plus de 70 familles ont été accueillies

Cette année, les « Petits Meuniers » ont fêté les 10 ans de la crèche le 27 septembre autour d'un buffet ! Autour des familles, de l'équipe et des invités (CAF, élu, API, anciens collègues), chacun a pu découvrir ou se remémorer l'histoire de la crèche grâce aux panneaux photos qui ont illustrés ces 10 ans de vie ! Ce temps festif a permis de créer et même de recréer du lien entre toutes les personnes qui fréquentent la crèche ainsi qu'avec les acteurs locaux. Ensemble, les petits d'hier et d'aujourd'hui ont soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire !



## Crèche A petits pas à Riom – En avant la nature !

A la crèche A Petits Pas, l'équipe oriente son projet éducatif vers la nature et les bienfaits que celle-ci apporte aux enfants et au personnel.

En collaboration avec le service santé et environnement, l'équipe de la structure A Petits Pas a pu bénéficier d'une formation : « la pédagogie par la nature » animée par un intervenant extérieur.

Durant cette année, l'équipe s'est concentrée sur l'aménagement d'une partie des espaces extérieurs avec la création d'un espace potager et la mise en place de toiles tendues pour protéger les enfants du soleil.

En partenariat avec la cheffe de projet Transition écologique et le SBA, deux bacs de compostage ont été installés afin de réaliser le tri des déchets avec les enfants et par la suite utiliser le compost pour faire des plantations.

L'équipe a également aménagé une salle de transvasement avec des éléments de la nature. Au quotidien les actions liées à ce projet sont : les sorties quotidiennes dans le jardin, des sorties à la forêt de Volvic organisées tous les mois.





**#18**

# Enfance /Jeunesse

**RLV**



## Enfance-jeunesse

### Accueil de loisirs de Saint-Laure

La structure a accueilli les enfants âgés de 3 ½ à 17 ans, les mercredis scolaires ainsi que toutes les vacances scolaires (juillet et août compris), sauf une semaine de fermeture sur les vacances de Noël.

L'accueil de Loisirs de Saint-Laure a une capacité d'accueil de 130 enfants, dont un agrément PMI pour 48 enfants de moins de 6 ans.



### Des projets de qualité

L'ensemble de l'équipe du centre a tout mis en œuvre afin de proposer des projets et activités de qualité à destination des enfants du territoire, aussi bien les mercredis que durant les vacances scolaires.



### Petites vacances

Durant chaque période de petites vacances, des thèmes sont proposés (les différences, l'environnement et la protection de la nature, la grande évasion, des cotillons et boules de neige).

Diverses activités ont été mises en place, comme un Escape Game avec Escapologik, sensibilisation sur l'environnement avec la Ligue de Protection des Oiseaux, mais également une sortie au cinéma Acadia de Riom.

Une soirée Bowling au B-BOWL d'Aubières a été mise en place pour les ados du territoire. 16 jeunes de 11 à 17 ans ont pu tester leur dextérité.

Un projet sur le Court Métrage a été mis en place de janvier à juin dans le cadre de la CTEAC (Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle) en partenariat avec l'association Sauve Qui Peut Le Court Métrage de Clermont-Ferrand. 9 jeunes de 10 à 15 ans se sont investis sur ce projet avec, sélection de courts métrages sur les vacances d'hiver, réalisation d'un court métrage sur les vacances de printemps. Ce projet s'est finalisé par la mise en place d'une soirée court métrage le 2 juin 2023 au cinéma Arcadia.



## Un été riche en activités

L'été, période importante dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Saint-Laure, n'est pas en reste concernant son lot d'activités.

- Des thèmes ont été mis en place chaque semaine comme « les 5 éléments », « une monde coloré », « les agents secrets », etc.
- Diverses sorties ont également été proposées comme La Vallée des Saint à Boudes, le musée de la Céramique à Lezoux, le Chemin Fais'Art à Chapdes Beaufort, l'Hippodrome de Vichy, Ecopole du Val d'Allier.
- Les enfants ont pu assister au passage du Tour de France à Ennezat.
- Des nuitées bivouacs, proposées aux différentes tranches d'âges, ont permis aux enfants de dormir sur le centre et de s'initier aux joies du camping.
- Des journées baignades ont été organisées au Lac d'Aubusson.
- Une journée Olympiades pour tous les accueils de loisirs du territoire a été organisée le mardi 25 juillet. Cela a représenté 100 enfants âgés de 10 à 15 ans et provenant de 6 accueils de loisirs. Ils ont pu s'affronter dans la bonne ambiance autour d'activités sportives, culturelles et artistiques.



## Séjours de vacances

- Depuis bientôt une vingtaine d'année, des séjours de vacances sont mis en place durant l'année. Le succès ne s'est jamais démenti et, chaque année, les familles les attendent avec impatience, que ce soit l'hiver ou l'été.

Un séjour ski / snowboard a été organisé du 6 au 10 février 2023 au Lioran dans le Cantal. 22 jeunes âgés de 11 à 17 ans, encadrés par 2 éducateurs sportifs et 2 animateurs, ont pu profiter des joies de la glisse.



- Un séjour Surf a été organisé, du 5 au 9 juillet 2023 à Capbreton dans les Landes. 24 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont pu affronter les vagues et découvrir le patrimoine local en s'initiant à la pelote basque.
- Un séjour montagne a été organisé, du 17 au 21 juillet 2023, à Gresse-en-Vercors dans l'Isère. Balades pédestres, VTT, astronomie, baignades sont venues agrémenter ce séjour pour les 19 jeunes de 11 à 14 ans qui ont participé.
- Deux séjours ont été organisés, du 10 au 13 juillet pour et du 24 au 28 juillet à Chambon-sur-Lac dans le Puy de Dôme. 31 enfants, âgés de 7 à 10 ans, ont pu profiter du patrimoine Auvergnat, en visitant le Château de Muro, en pratiquant l'accrobranche à Saint-nectaire, en découvrant les marchés locaux, etc.



## Récapitulatif des effectifs de l'année 2023

| Période               | Nombre de jours d'ouverture | Nombre de journées enfants par période | Moyenne d'enfants par jour / séjour |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|
| Mercredis             | 37                          | 4425                                   | 120                                 |
| Vacances d'hiver      | 10                          | 830                                    | 83                                  |
| Vacances de printemps | 9                           | 792                                    | 88                                  |
| Vacances d'été        | 38                          | 3461                                   | 91                                  |
| Séjours               | 24                          | 464                                    | 19                                  |
| Vacances de toussaint | 9                           | 756                                    | 84                                  |
| Vacances de Noël      | 4                           | 248                                    | 62                                  |

Sur l'ensemble de l'année 2023, 591 enfants, provenant de 23 communes sur les 31 du territoire, ont fréquenté l'accueil de loisirs de Saint-Laure les mercredis ainsi que les vacances scolaires.

## Effectifs de l'équipe pédagogique en 2023 (Accueil de loisirs et séjours) :

| Personnels                                                 | Mercredis | Petites Vacances | Eté |
|------------------------------------------------------------|-----------|------------------|-----|
| Directeur BEATEP                                           | 1         | 1                | 1   |
| Adjointe BEATEP                                            | 1         | 1                | 1   |
| Animateurs titulaires<br>BAFA, CAP PE, CQP,<br>BPJEPS      | 12        | 18               | 19  |
| Animateurs stagiaires<br>BAFA, CAP PE, BPJEPS,<br>CPJEPS   | 1         | 9                | 7   |
| Animateurs stagiaires<br>autres diplômes, non-<br>diplômés | 2         | 6                | 3   |
| ETAPS                                                      | 4         | 7                | 4   |
| Agents d'entretien et<br>de restauration                   | 2         | 2                | 4   |

## Signification des abréviations des diplômes :

- **BEATEP** : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire
- **ETAPS** : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
- **BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
- **CPJEPS** : Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
- **CQP** : Certificat de Qualification Professionnel
- **BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs
- **CAP PE** : Certificat d'Aptitude Professionnelle mention « Petite Enfance »
- **BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

- Photo 1 : Sortie Bowling
- Photo 2 : Soirée Court Métrage Arcadia
- Photo 3 : Jeux extérieurs Saint-Laure
- Photo 4 : Tour de France
- Photo 5 : Journée commune Accueils de Loisirs
- Photo 6 : Séjour Ski Le Lioran
- Photo 7 : Séjour Surf Capbreton
- Photo 8 : Séjour Chambon-sur-Lac
- Photo 9: Séjour Gresse-en-Vercors
- Photo 10: Atelier cuisine ALSH St-Laure



**#19**

**Sport**

**RLV**



## Sport

### Service des sports

Projet de territoire 

**AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ 

Objectif 4 : « Affirmer l'agglomération comme terre de sports »   

Projet de territoire 

**AMBITION 3** VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES 

Objectif 2 : « Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique »   

Projet de territoire 

**AMBITION 3** VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES 

Objectif 8 : « Faire de la santé un axe prioritaire et structurant »   

### Équipements sportifs communautaires

#### Taux d'utilisation

| Equipements        | Total des heures 2023 | Taux d'utilisation |             | Répartition par origine |            | Répartition par type d'utilisateur |              |        |
|--------------------|-----------------------|--------------------|-------------|-------------------------|------------|------------------------------------|--------------|--------|
|                    |                       | 2023               | Rappel 2022 | RLV                     | Extérieurs | Scolaires                          | Associations | Autres |
| CRTA               | 2 174 h               | 56.63 %            | 51.11%      | 97.30%                  | 2.70%      | 16.49%                             | 66.73%       | 16.79% |
| Centre de tennis   | 3 347 h               | 70.56%             | 70.56%      | -                       | -          | -                                  | -            | -      |
| Gymnase A. Césaire | 4 076 h               | 60.44%             | 64.58%      | 94.00%                  | 6.00%      | 38.13%                             | 52.89%       | 8.98%  |



## Manifestation 2023

| Installations sportives        | Principales associations utilisatrices                                                                             | Manifestations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Centre Régional de Tir à l'Arc | Archers riomois : 208 licenciés                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnats de France de tir à l'arc</li> <li>- Tournoi de tennis « séniors plus » en février</li> <li>- Open de tennis en octobre et novembre</li> <li>- Tournoi multi-chances jeunes</li> <li>- Tournois de badminton</li> <li>- Challenge jeune grimpeur</li> <li>- Rallye d'escalade</li> <li>- Week-end solidaire et sportif (Club rappel)</li> <li>- Rallye national « langue des signes » (Club rappel)</li> </ul> |
| Centre de Tennis Couvert       | Fédération de Tennis<br>regroupement de clubs : 285 licenciés                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Gymnase Aimé Césaire           | Club Rappel d'Escalade : 257 licenciés<br>Riom Badminton Club : 227 licenciés<br>Chatel Badminton : 205 licenciés* |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## Evènementiels et temps forts 2023

Dans le cadre scolaire : le Service commun Sport RLV

- 15 communes adhèrent à ce dispositif
- 79 classes dont 1 795 enfants bénéficient de 1h à 2h d'EPS / semaine / classe
- 6 intervenants qualifiés et agréés par l'Éducation Nationale
- Des projets pédagogiques adaptés aux projets des écoles
- Des échanges au sein du territoire dans le cadre de la labellisation "Terre de jeux 2024", dont la **Semaine Olympique et Paralympique, les Olympiades maternelles**, mais aussi autour d'évènements - Tour de France : 558 élèves ont participé à la dictée du Tour à Vulcania



## Dans le cadre des labellisations Terre de jeux 2024 et des Olympiades culturelles :

- Une dynamique collective et fédératrice ! Célébrer les jeux dans votre territoire – Activités artistiques et sportives autour des valeurs des jeux
- CAP JO 2024 – Semaine du Handicap / Rallye National d'escalade LSF : Evènement s'intégrant dans la labellisation « Terre de Jeux 2024 »
- Envisager des célébrations ouvertes au plus grand nombre – Organiser l'évènement autour d'une thématique inclusive. Paris 2024. Pour des jeux inclusifs et accessibles.



## CAP JO Cultures Urbaines dans le cadre de la Convention Territoriale à l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC)

Ce projet se décline sur 5 axes. Les ateliers ont démarré en janvier 2023 :

**RAP** avec des ateliers d'écriture au sein de l'EHPAD d'Ennezat : 10 séances de 1h30 où ont été réalisées un mémoire qui est exposé dans le hall d'entrée. 5 thèmes ont été abordés : Ecole – Famille – Changement – Guerre et Modernisation

**BREAKING** avec les élèves du lycée d'enseignement agricole d'Ennezat : 10 séances de 1h30 pour la création d'un spectacle

**SKATE** avec des initiations proposées aux classes élémentaires de l'école d'Ennezat.

**ACCUEIL EN RESIDENCE** de Suprême Legacy à l'école de musique d'Ennezat pour la création du spectacle « Impulse », duo entre un danseur et un batteur, dont un extrait du spectacle et un échange avec les artistes ont été présentés aux scolaires d'Ennezat

Et **GRAFFITI**, avec des ateliers de customisation sur vieux kimonos exposés dans le hall d'entrée et objets divers proposés aux jeunes judokas et leur famille, ainsi que la réalisation d'une fresque de 57 m<sup>2</sup> au dojo par l'artiste TOPAZ inauguré le 1<sup>er</sup> avril 2023.





Exposition itinérante « Jeux Olympiques, en route pour Paris 2024 » : 16 lieux d'exposition.



### Séances de sport proposées aux agents de la collectivité :

La Direction des sports mutualisée propose de faire découvrir et/ou initier les agents de la collectivité, à deux activités physiques et sportives par mois. Ces activités sont encadrées par des bénévoles des associations sportives, et les éducateurs sportifs de la collectivité.



### Cap JO 2024 « Sport / PAH et relais petite enfance



## Breaking au Musée

Mouvements de danse, figures au sol et rythmes acrobatiques, en parfaite harmonie avec les tableaux des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, offriront une touche contemporaine à la visite du musée.

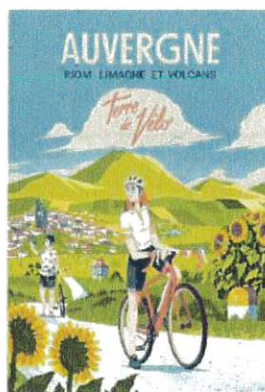


## Cap JO ALSH RLV



## Le sport olympique sur les chapeaux de roues les 23 et 24 juin sur le territoire de RLV

Dans le cadre de la Journée Olympique nationale, qui s'est déroulé le 23 juin, et du Tour de France, qui a traversé cet été les 4 coins du territoire à travers 4 étapes, RLV a organisé deux rendez-vous pour promouvoir les valeurs olympiques et encourager la pratique du sport.



Des événements, organisés dans un esprit de convivialité et de partage, offrant une occasion unique de célébrer la pratique du sport et les valeurs olympiques sur le territoire



## Faire du sport un moteur de valorisation du territoire

### Inauguration de l'extension des pas de tir du Centre Régional de Tir à l'Arc à Riom le 27 septembre 2023.

- Dans le cadre de la labélisation « Terre de jeux 2024 », le CRTA de RLV a été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ).
- De janvier à mai 2023, une extension du pas de tir extérieur : 26 postes de tir supplémentaires sur la distance olympique de 70m, soit 80 postes de tir au total
- Un outil de qualité au service de la performance, conçu pour recevoir des entraînements quotidiens, des stages de formation et des événements internationaux sur la période de mai à août
- Il est envisagé d'avoir une vocation agricole sur cette surface qui s'étend sur 1,5 ha. Expérimentation de l'utilisation partagée d'un équipement communautaire dans la volonté de répondre à deux enjeux majeurs : l'ambition d'un rayonnement sportif national et le soutien de l'activité agricole.



## Centre aquatique Béatrice Hess

### Piscine fermée au 1<sup>er</sup> trimestre

Le temps de finir la réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux du centre aquatique (rénovation de la filtration, du traitement d'air, agrandissement des vestiaires collectif, remplacement des murs rideaux et création du SAS d'entrée), les agents d'entretien et d'accueil se sont rendus disponibles auprès des autres services, en renfort dans les crèches et à la médiathèque.

Les techniciens, filtreurs sont restés sur site pour réaliser des travaux en régie sur l'existant, assurer le suivi des travaux et prendre en main des nouvelles installations techniques.

Les maîtres-nageurs, Educateurs sportifs, sont intervenus dans les écoles sur les cours d'éducation physiques et sportives, sur le temps périscolaire ainsi qu'au centre de loisirs de Saint-Laure. Dans le cadre de RLV « Terre de Sport », ils ont mis en place un projet « Run archerie » (tir à l'arc et course à pied) contribuant à la promotion du service commun des sports sur 12 écoles, auprès de 350 élèves.



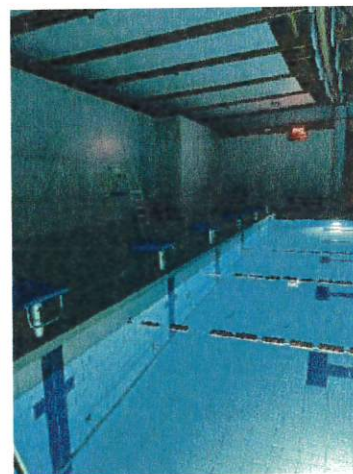
*projet « run archerie » - tir à l'arc et course à pied*

### Réouverture du bassin sportif le 11 avril

La création d'un mur provisoire séparatif en rez-de-chaussée, entre la partie rénovée des bassins et l'extension, a permis une réouverture partielle du bassin sportif dès le mois d'avril afin de réaliser un cycle de natation scolaire avant l'été, de pouvoir réaccueillir les associations (natation sportive et natation synchronisée), de retrouver le public et de redémarrer quelques activités RLV (école de nage adultes et aquagym en grand bain).

**18 492 entrées sur cette période de 12 semaines soit 220 entrées par jour :**

- 8 023 entrées baignade publique
- 4 877 entrées écoles primaires
- 2 388 entrées collèges et lycées
- 3 204 entrées clubs



*mur provisoire permettant l'exploitation du bassin sportif en parallèle des travaux d'extension*



## Ouverture estivale à la Piscine Maurice Ravel de Châtel Guyon

- L'activité s'est comme l'année précédente déployée à la piscine de Châtel-Guyon pour offrir une solution de baignade sur le territoire. Du 1<sup>er</sup> juillet au 10 septembre le succès a été au rendez-vous, aidé par la météo et grâce à l'investissement des équipes.

**21 851 entrées +31% de fréquentation**



*piscine Maurice Ravel de Châtel Guyon*

- Les deux mois de fermeture à Riom ont permis d'accélérer les travaux et de réaliser les liaisons techniques et structurelles entre le bâtiment existant rénové et l'extension. Le centre aquatique a aussi pu être maintenu ouvert en pleine année scolaire et sportive.

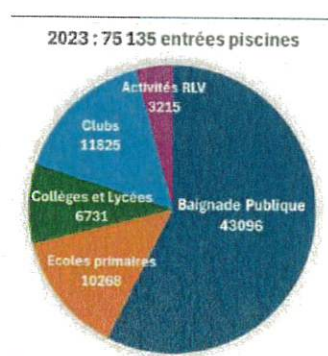
## Ouvertures successives des nouveaux bassins à partir de la rentrée scolaire

- Le bassin d'apprentissage, livré en octobre a permis la reprise des écoles de nage enfants de RLV et de déployer pleinement l'accueil des scolaires.
- De septembre à décembre :  
9 295 entrées scolaires  
(Écoles primaires, collèges et lycée)  
7 966 entrées pour les associations  
14 319 entrées baignade publique



*Nouveau bassin d'apprentissage 25M X 10M*

- L'ouverture de la halle ludique le 27 décembre a connu un grand succès avec plus de 7 000 baigneurs sur les vacances de Noël. Sur l'année, les ouvertures rendues possibles en parallèle des travaux d'extension ont permis l'accueil de 75 135 baigneurs. Avec les ouvertures à venir courant 2024, l'espace bien être et les extérieurs, l'ambition du nouveau centre aquatique sera d'accueillir 230 000 personnes.



*Halle balnéo ludique*

## L'accessibilité améliorée

L'accueil des personnes en situation de handicap a été au cœur du projet de réhabilitation avec de nombreuses améliorations, parmi lesquelles :

- Le contrôle d'accès autonome à l'accueil
- La mise en place de potences hydrauliques de mise à l'eau pour l'accès aux bassins du rez-de-chaussée
- La mise à disposition de fauteuils immergeables et la construction de rampes dans les bassins de la halle ludique
- Un ascenseur pour desservir l'extension

L'obtention du label tourisme handicap est un des objectifs de 2024.



Contrôle d'accès autonome



Rampes d'accès en fauteuils immergeables pour les bassins ludiques



Potence de mise à l'eau sur les bassins de nages

## Le déploiement des réseaux sociaux et du site internet dédiés à l'équipement

La communication du Centre Aquatique est désormais facilitée avec la mise en place des réseaux sociaux Facebook, Instagram. La création du site internet dédié à l'équipement rend l'information accessible et réactive et permet la mise en valeur et la promotion des actions menées et des services proposés (baignade, école de nage, aquagym, aquabike, sport santé, événements, ...). Le service communication a réalisé la charte graphique et assure le suivi de ces outils.

Instagram



Facebook



Site internet

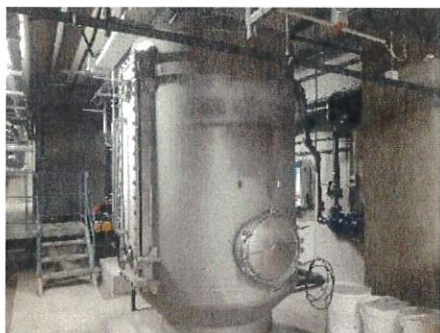




## Un Equipement soucieux de l'environnement

### Une filtration plus économe en eau

Pour préserver le plus possible les ressources en eau, une filtration à diatomée a été mise en place. Le process de lavage de filtre est plus économe en eau que les filtres à sable traditionnels. La finesse de filtration, de l'ordre du micron permet une très bonne qualité d'eau et contribue également à réduire la consommation de produits de traitements



### 20% d'énergie renouvelable

De nombreuses innovations et dispositifs accompagnent la transition énergétique et favorisent la sobriété de l'équipement

- **Energie solaire**

Le solaire thermique permet une partie de la production d'eau chaude sanitaire

- **Récupérateur de calories sur les eaux usées des douches**

Contribue au préchauffage de l'eau chaude sanitaire

- **Récupérateur de calories sur les débits de fuites des bassins**

Le système mis en place permet de récupérer les calories de l'eau des bassins rejetée, pour préchauffer les apports d'eau neuves imposées par la réglementation, 50 litres d'apport d'eau neuve par jour et par baigneur.

- **Déshumidification de l'air**

Le système de traitement d'air qui assure le confort des usagers et la pérennité du bâtiment, permet par la déshumidification, de récupérer de la chaleur pour préchauffer les apports d'air neuf, et assurer en complément le chauffage de l'eau des bassins.

- Réseau chaleur bois

Conjointement à la construction de l'extension du Centre Aquatique, l'année 2023 a vu le lancement du projet de réseau chaleur bois : Etude et de faisabilité, choix du cabinet d'architecte et du bureau d'étude. Le futur réseau alimentera certes le centre aquatique mais aussi le lycée régional Marie Laurencin, le CRTA, les vestiaires du Cerey et le gymnase municipal de l'Amitié.



*centrale de traitement d'air,  
pompe à chaleur  
récupérateur*

### **Le développement des activités « sport santé »**

La période de fermeture a été mise à profit pour former le personnel de la piscine sur les activités de sport santé et nous a permis de compléter l'offre du centre aquatique :

- Anaïs : Aquagym spécifique de rééducation fonctionnelle post cancer du sein
- Futures mamans : pour les femmes enceintes
- Aquaforme : pratique physique d'aquagym adaptée à chaque pathologie, sur prescription, pour les personnes souffrant d'affections longues durées (ALD), telles que l'obésité, l'hypertension, les maladies cardio-vasculaires, ...



DIRECTION SERVICES À LA POPULATION

**#20**

**Culture**

**RLV**



## Culture

### Service des affaires culturelles



Projet de territoire



#### **AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 3 : « Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel »



Projet de territoire



#### **AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 5 : « RLV, terre de culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire »



Projet de territoire



#### **AMBITION 1** VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 7 : « Être un territoire numérique »



Projet de territoire



#### **AMBITION 2** VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 2 : « Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants »



Projet de territoire



#### **AMBITION 3** VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Objectif 3 : « Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes »





Après l'adoption en 2022 du projet culturel de territoire par le conseil communautaire, le service des affaires culturelles s'est attelé en 2023, à mettre en œuvre les axes et actions qui y sont développées.

## Deuxième année du plan d'actions de la CTEAC

Dans le cadre la Convention Territoriale à l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), RLV a proposé 4 actions qui ont rythmé l'année scolaire 2022-2023 avec le concours des services culturels, mais aussi des autres services de la collectivité :

- Réalisation d'un court métrage avec les gens du voyage du territoire,
- En avant le court métrage avec les jeunes de l'ALSH de Saint-Laure,
- CAP JO, cultures urbaines Terre de jeux 2024 : vers une rencontre sports/culture,
- Valorisation de la culture scientifique et technique : exposition *Néandertal* sur le réseau de lecture publique.

Ces 4 actions ont touché près de 2 650 personnes : scolaires, lycéens, adolescents, seniors... Preuves de la transversalité et de l'aspect intergénérationnel des actions.

## Soutien à la candidature Clermont-Ferrand Massif Central 2028 – Capitale Européenne de la Culture

En 2023, RLV a réaffirmé son soutien à la candidature Clermont-Ferrand Massif Central au titre de Capitale Européenne de la Culture en 2028. Cet engagement s'est manifesté de différentes façons :

- Labellisation « En route vers la Capitale européenne de la Culture » des expositions des musées de RLV *Motif Central* et *Songe d'une nuit d'été*,
- Organisation de nombreux temps d'échanges et de travail avec les élus et les techniciens de RLV,
- Renouvellement officiel du soutien à la candidature lors de la séance du conseil communautaire du 26 septembre 2023.

La candidature de Bourges a été retenue au titre de Capitale Européenne de la Culture pour 2028. Toutefois, les partenariats et les liens développés avec l'équipe Clermont Massif Central sont autant de piste de travail pour le développement des actions culturelles de RLV.

## RLV, engagé pour accompagner les acteurs culturels du territoire

RLV apporte son soutien aux acteurs culturels du territoire, grâce à de nombreux dispositifs développés :

- Mise en ligne de l'annuaire des acteurs culturels du territoire sur le site de RLV, permettant aux acteurs culturels de pouvoir être identifiés et de promouvoir leurs manifestations. Cette offre vient en complémentarité de l'agenda culturel déjà en ligne,
- Renouvellement du soutien financier à hauteur de 60 € par élève résidant RLV inscrits aux écoles de musique associatives du territoire (Mozac, Les Martres-sur-d'Artière, Châtel-Guyon et Les Brayauds à Saint-Bonnet-près-Riom). Ce dispositif permet d'encourager la pratique musicale sur le territoire.
- Renouvellement d'une convention de partenariat avec l'association Le Champ des Note (gestion de la salle de spectacle La Puce à l'Oreille à Riom), pour la mise en action de divers projets sur le territoire.

### Pays d'art et d'histoire

#### Fréquentation en hausse et transversalité

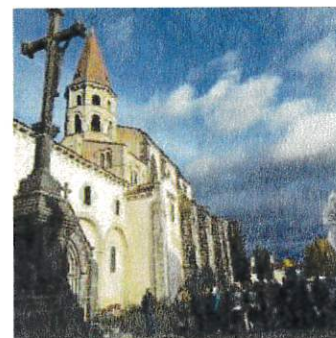
En chiffres : **32 852 personnes (+13%/2022)**

- Monuments

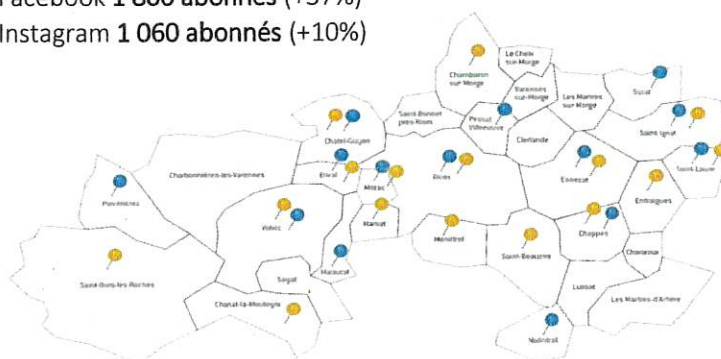
Tour de l'Horloge **9 311 pers (+1%/ moy)**

Visites commentées : **1 630 pers (+6%/moy)**

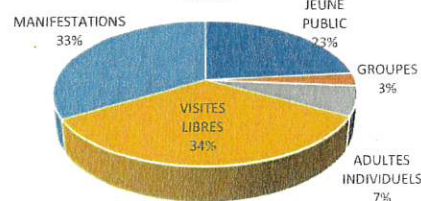
- Jeune public **7 973 enfnts (+3%/moy)**
- **19 manifestations** locales, régionales, nationales, européennes **11 289 personnes (+10%/moy)**
- **32 partenaires** (services (dont 10 RLV), associations, communes, structures)
- Facebook **1 800 abonnés (+37%)**
- Instagram **1 060 abonnés (+10%)**



Visite groupe à Ennezat



Répartition de la fréquentation 2023



- Tout public = 14 communes 45% du territoire (9 nouvelles)

- Scolaires = 16 communes 52% du territoire (11 nouvelles)



## Jeune public

Thèmes du **paysage** et **eau** (partenariat) service Environnement pour le catalogue Education à L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

**12 communes** nouvellement labellisées concernées.

Pour les individuels, une nouveauté avec les services culturels de RLV, les **Voyageurs du temps**. Programmation invitant les enfants à participer à des animations de chaque service culture.



Visite scolaire à Malinrat

### En chiffres :

- Scolaires /centres de loisirs **252 interventions**
- Vacances scolaires **494 enfants**

## Communication

Un *Parcours Volvic* édité qui complète la collection, Riom et Mozac réédité.



## Investissement

- Expo participative **Patrimoine en détail**
- Outils pédagogiques : mallette alimentation Gallo-romaine, suite Raconte ta ville (**35 interventions** scolaires – **1 050 enfants** en 2023 avec le 1<sup>er</sup> tapis).

## Le patrimoine et le sport

L'exposition sur l'histoire des J.O. réalisée par le Musée National du Sport en partenariat avec le service Sports mutualisé Riom/RLV. **Actions tout public** Parcours Vélo Patrimoine, rando urbaine, run patrimoine, mercredi du vélo.



Exposition JO avec une classe de Cellule



Parcours Vélo patrimoine

### En chiffres

- **8 communes du territoire** concernées
- **2 521 enfants du RPE au collège**
- **4 évènements** tout public

## Musées

### Un programme accessible à tous !

En 2023, le public a été au rendez-vous avec l'exposition « Motif Central » présentée au musée Mandet.

Le partenariat avec le lycée d'Yzeure a également permis de présenter les réalisations des apprentis verriers et de mettre en avant leur savoir-faire. Au Musée Régional d'Auvergne, l'exposition « Songe d'une Nuit d'été », présentée pour la deuxième année, a continué de séduire les visiteurs.

### Retour sur l'exposition phare de l'année : Motif Central

Le 16 juin 2023, l'artiste Julien Colombier a investi les murs du musée Mandet avec de grandes fresques autour du végétal hautes en couleurs.

- Une exposition immersive
- Un travail en partenariat avec le service Environnement et le Pays d'Art et d'Histoire sur la flore du territoire.
- Un Atlas de la biodiversité version dessinée par un artiste.



*Motif Central, Musée Mandet 2023*

### Des animations variées !

Enfants, scolaires, passionnés et curieux ont pu bénéficier d'une riche programmation en expositions et animations.

- Formule des visites « Déjeuners au musée » pour un moment convivial
- Formule des « Sortez de vos réserves » avec une œuvre inédite présentée chaque mois
- Les Vacances au Musée, animations pour les 4-11 ans durant les vacances scolaires
- L'Escape Game « Prisonniers du temps » accessible sur réservation pour découvrir les collections en s'amusant.

L'année a été également marquée par le retour de restauration du très grand tableau de Louis-Jacques Durameau, *Le Serment d'Entelle et de Darès* (1778) qui a retrouvé sa place dans l'escalier d'honneur. Un film-documentaire a permis au public de découvrir les secrets de sa restauration.



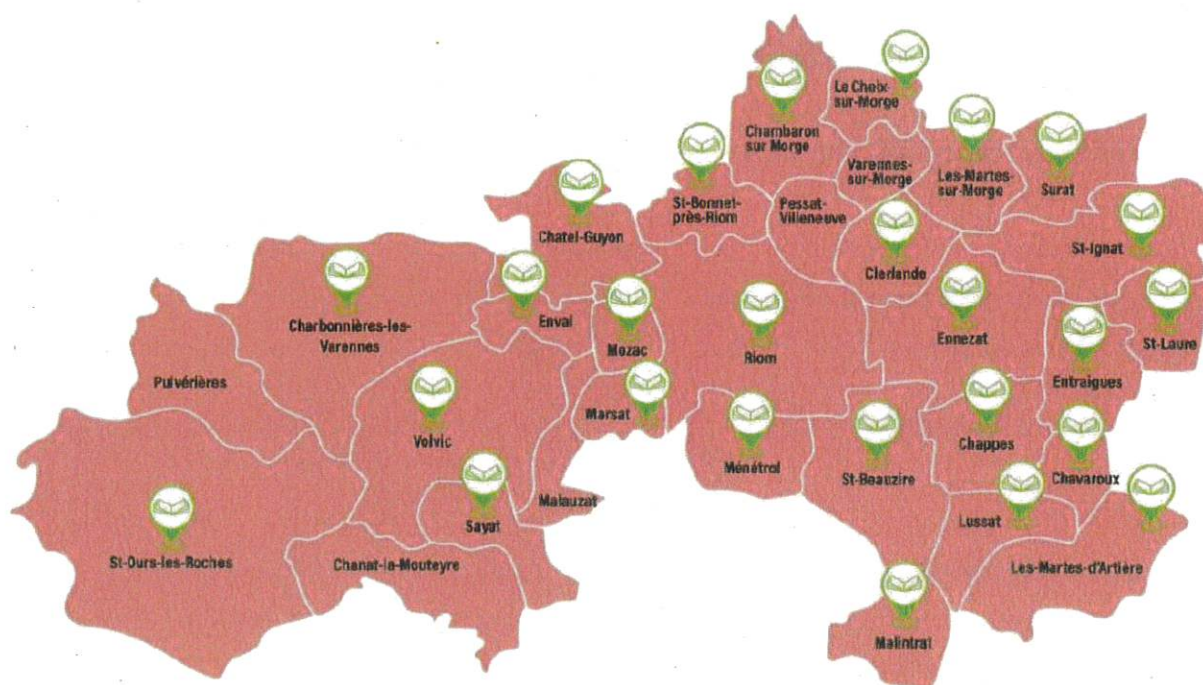
## Une année en chiffres

|                                                                                                                                                                                            |                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 16 754 visiteurs dont 14 484 au musée Mandet et 2 270 au Musée Régional d'Auvergne soit une augmentation de 17,21 % (12 911 au musée Mandet et 1 383 au musée Régional d'Auvergne en 2022) |                                                                              |
| 9 756 visiteurs                                                                                                                                                                            | Exposition « Motif Central » - chiffres juin – décembre 2023                 |
| 2 270 visiteurs                                                                                                                                                                            | Exposition « Songe d'une nuit d'été »                                        |
| 5 396 scolaires                                                                                                                                                                            | Visites d'élèves d'établissements scolaires                                  |
| 870 participants                                                                                                                                                                           | Participants aux ateliers pendant les vacances scolaires et autres activités |

## Lecture publique

### Une activité en constante augmentation

- **26 bibliothèques** en réseau dont 1 médiathèque intercommunale
- **175 000 documents** accessibles via un service de navette
- **386 862 prêts** (+ 6 %)
- **12 266 adhérents actifs** (+ 7,5 %), soit **18 % de la population** (11 % au niveau national)
- **171 387 entrées à la Médiathèque des Jardins de la Culture** (+ 23 %)



## Une programmation riche et diversifiée

- **273 rendez-vous culturels** organisés sur l'ensemble du territoire, ayant rassemblés **plus de 5000 participants** : spectacles, contes, concerts, ateliers créatifs et numériques, jeux, expositions...
- **1 exposition itinérante « événement » autour de Neandertal** dans le cadre de la CTEAC, adaptée du Museum d'Histoire naturelle en partenariat avec Astu'Sciences, visitée par 2300 élèves ayant bénéficié d'ateliers de médiation dans 8 communes du territoire
- **De nouveaux outils de communication** :
- **Nouvelle formule de l'Agenda** trimestriel des animations, intégrant les informations pratiques
- **Appli mobile gratuite MaBibli**, qui permet de consulter son compte adhérent, de gérer ses emprunts et réservations et de consulter les horaires et animations des bibliothèques.



## Un renforcement du maillage territorial

### Développement de la circulation des documents

Un véhicule électrique circule quotidiennement sur le territoire pour acheminer les documents réservés et rapportés en tous points du réseau



### Accompagnement des salariés et bénévoles :

formations au logiciel de gestion bibliographique, à la médiation numérique, aide à la constitution des collections, accompagnement des projets d'animation, développement de partenariats.



### Intégration de la bibliothèque de Volvic

La Volvi'tech, équipement municipal d'intérêt communautaire a ouvert en mai 2023, marquant l'une des dernières étapes de mise en réseau des bibliothèques du territoire ( fonds de concours RLV de 200 000 €, prise en charge de l'informatique et des collections).



### Extension du service de médiation numérique

Renforcement des actions en faveur de l'inclusion numérique, grâce au renouvellement pour 3 ans de la convention « Conseiller numérique » avec l'ANCT.

**293 participants** aux ateliers collectifs

**127 accompagnements individuels** à Riom, Charbonnières-les-Varennes, Ménérol, Saint-Bonnet-Pres-Riom

En 2024 : Entraigues, les Martres-d'Artière, Marsat, Malintrat, Chappes, Volvic...





## Un accompagnement à la scolarité et à l'apprentissage tout au long de la vie

- **4 700 élèves** du territoire, de la maternelle au lycée, accueillis par les bibliothécaires intercommunaux, en lien avec les programmes scolaires (éducation à l'environnement, aux médias et à l'information...).
- **Communication auprès des 6 600 élèves du territoire**, rappelant le rôle essentiel des bibliothèques dans l'accompagnement de la réussite scolaire et la formation de l'esprit critique.
- **Développement des accueils réguliers** de groupes du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), d'apprenants du français (CLEF), de la Maison des solidarités, d'ateliers informatiques.

## Enseignement musical

L'école de musique accueille 275 élèves âgés de 5 à 75 ans issus de 22 communes RLV.

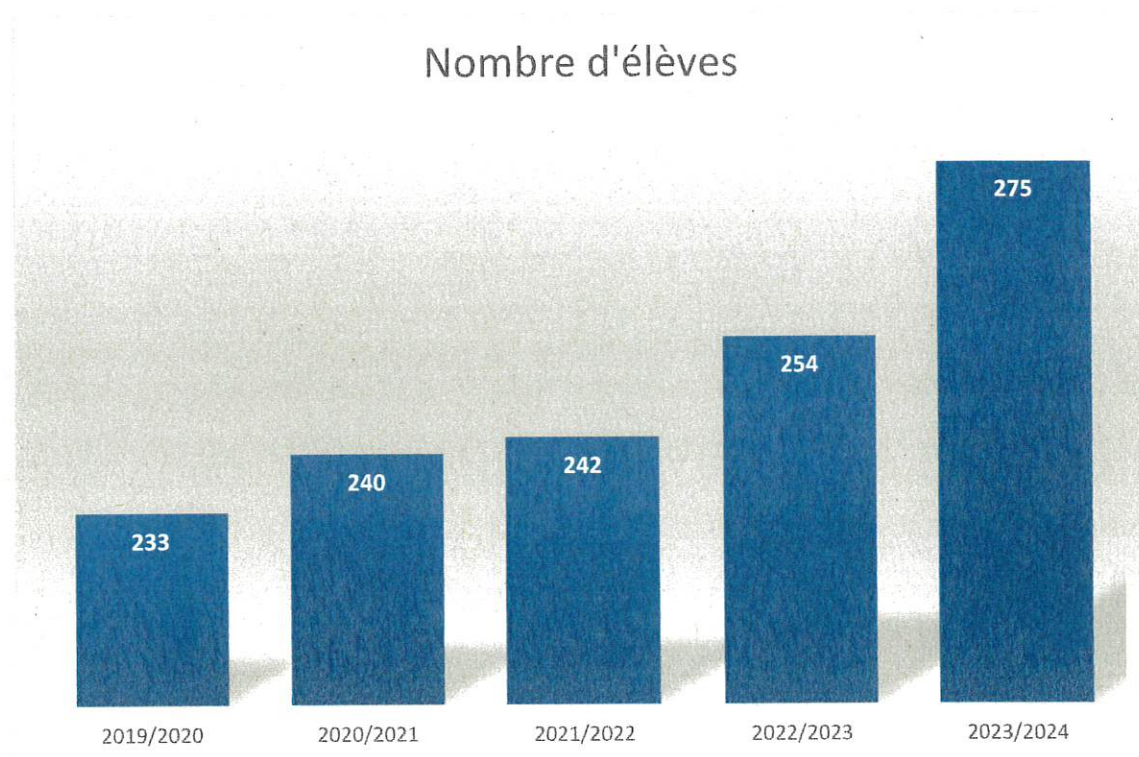
95% des élèves résident sur le territoire Riom Limagne et Volcans.

L'école est ouverte aux enfants âgés d'au moins 5 ans et aux adultes, la priorité étant laissée aux enfants.

L'accès à la culture pour tous est encouragé par une grille de tarifs établie en fonction du quotient familial et par un parc d'instruments destinés à la location pour les nouveaux élèves.

Les agents titulaires du Diplôme d'État de professeur enseignent plusieurs disciplines :

14 instruments (vents, cordes, claviers, percussions), éveil, formation musicale, pratiques collectives.



### La diffusion un axe fort du projet de l'école

- **17 scènes ouvertes** à l'école de musique
- **Cérémonie des vœux aux agents** à la Puce à l'Oreille
- **1 résidence musiques actuelles** à La Puce à l'Oreille
- **Semaine de la poésie** à la médiathèque
- **Avant-concerts et masterclasses dans le cadre du festival Graines de Son** sur le territoire
- **Avant match ASM et mi-temps d'un match** au stade Marcel Michelin
- **CTEAC : atelier RAP avec Supreme Legacy** à Ennezat
- **15 concerts et présentations d'instruments** dans les écoles primaires
- **1 avant concert** du festival Piano à Riom à Ennezat
- **Fête de la musique** à Chappes
- **1 journée portes ouvertes**, présentation d'instruments et concert à l'école de musique
- **Journées Européennes du Patrimoine** à la Sainte Chapelle, Riom
- **2 concerts de Noël** à l'espace culturel d'Ennezat
- **Conte musical** à la médiathèque
- **Projets pédagogiques, masterclasses** avec le CRC de Clermont-Ferrand, le CRD de Vichy, le CRC de Cournon d'Auvergne, les écoles de musique de Châtel Guyon, Volvic, Issoire, Cournon, Cébazat, Les Martres de Veyre, Aubière.

### Service commun « Interventions musicales en milieu scolaire »

Sur le terrain, 4 agentes titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) mènent des séances d'éveil artistique et de pratiques musicales collectives. **2 100 élèves** issus de **90 classes** bénéficient de cet enseignement soit **1 799 heures annuelles** réparties entre les **16 communes adhérentes**.



**#21**

# **Cohésion sociale, Politique de la ville**

**RLV**





### Cohésion sociale

#### Chantiers d'insertion

Dans le cadre de la compétence politique de la ville, RLV a souhaité s'engager dans la mise en place d'un projet territorial d'insertion professionnelle et sociale via la mise en cohérence des différents ateliers et chantiers d'insertion.

**Des objectifs globaux d'insertion de 85 personnes éloignées de l'emploi et un accompagnement individualisé pour les associations conventionnées :**

- Veiller à la mise en œuvre et au bon déroulement du parcours d'insertion du salarié au sein de la structure (intégration initiale au sein de la structure, fourniture d'un cadre de travail, préparation de la sortie) dans le respect du droit du travail, notamment des règles d'hygiène et de sécurité
- Contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à une insertion professionnelle efficace, dans le cadre d'un réseau de partenariats
- Outre une productivité accrue dans le poste occupé au sein de la SIAE, améliorer l'employabilité des salariés en insertion en développant des compétences débouchant sur l'emploi
- Concilier la viabilité économique des structures associatives avec leurs missions d'insertion et d'utilité sociale
- Contribuer au développement économique d'un secteur d'activité et d'un territoire dans le respect des règles de la concurrence et du droit du travail.



### **Le projet de la Communauté d'agglomération se décompose de la manière suivante :**

- 2 ACI patrimoine bâti/second œuvre et espaces verts (17 postes) portés par Inserfac et basés à Châtel-Guyon et Riom
- 2 ACI métiers de l'environnement et patrimoine bâti (18 postes) portés par Brigades nature et basés à Riom
- 1 ACI lavage écologique sans eau (10 postes) porté par Inserfac basé à Riom
- 1 ACI lavage et conditionnement de contenants réutilisables Auvergne Consigne (8 postes) porté par Brigades nature basé à Riom.

Ces équipes peuvent intervenir sur tout le territoire communautaire.

### **Budget**

La participation financière communautaire est de 193 000 €, dont 94 000 € sont pris en charge par Riom Limagne et Volcans, 57 000 € par la commune de Châtel-Guyon, 22 000€ par la commune de Riom et 20 000 € par la commune de Volvic.

### **Nombre de jours d'intervention par an**

303 jours pour RLV

185 pour Châtel-Guyon

71 jours pour Riom

65 pour Volvic

### **Bilan social**

#### INSERFAC

- 44 salariés différents
- RLV (Riom 39 %, Châtel 14 %, Volvic 2 %)
- 86 % d'hommes
- 40 % de RSA
- 56 % de sorties dynamiques dont :
  - 29 % en emploi durable (contrat plus de 6 mois)
  - 3 % en emploi de transition (contrat moins de 6 mois)
  - 24 % de sorties positives (formation, insertion...)

#### BRIGADES NATURE

- 41 salariés différents
  - 67 % RLV (Riom 49 %, Châtel-Guyon 4 %, Volvic 2 %, Charbonnière, Mozac, Pessat-Villeneuve)

- 80 % d'hommes
- 58 % de RSA
- 45 % de sorties dynamiques dont :
  - 9 % en emploi durable (contrat plus de 6 mois)
  - 18 % en emploi de transition (contrat moins de 6 mois)
  - 18 % de sorties positives (formation, insertion...)

## Conventionnement

Un double conventionnement est mis en place. D'une part, entre RLV et les différentes associations pour expliciter les modalités de versements des subventions allouées et les engagements de chacun ; d'autre part, entre RLV et les différentes communes concernées pour les mêmes raisons.



## La Mission locale

La communauté d'agglomération adhère à la mission locale. Elle contribue de ce fait à la mise en place de différents dispositifs de retour à l'emploi et facilite l'accompagnement des jeunes en difficulté en levant les freins à l'employabilité.

La participation communautaire est de 97 450 € pour l'année 2023.

## Le Fond Local d'Aide aux Jeunes

Il s'agit d'un dispositif départemental géré par la mission locale qui permet une aide ponctuelle aux jeunes les plus en difficulté. Le logement, l'alimentaire, l'énergie, la mobilité sont des thèmes traités de manière récurrente.

RLV porte dorénavant une adhésion collective pour l'ensemble de son territoire afin que chaque jeune puisse avoir une chance égale de solliciter ce fond d'aide quel que soit son lieu de résidence.

La mission locale n'a pas fait d'appel de fonds sur ce dispositif en 2023.



## L'appels à projet en faveur de la jeunesse

RLV a soutenu les actions et les porteurs de projets au regard et en respect des orientations suivantes :

- Permettre au plus grand nombre l'accès à des séjours de découverte lors des périodes de vacances scolaires
- Soutenir la mobilité citoyenne des jeunes dans toutes ses composantes (sociale, territoriale, internationale)
- Promouvoir l'engagement, la mobilisation des jeunes, ainsi que les processus de co-construction des projets

3 communes pour 9 séjours ont été soutenues par RLV en 2023 pour une aide totale de 8 931 €.

## Le BAFA territorial

Il est constaté sur le plan national et territorial, des difficultés dans le recrutement des animateurs afin d'assurer le fonctionnement des différents accueils de loisirs.

Les Accueils de Loisirs du territoire qu'ils soient en gestion municipale, associative ou communautaire recrutent chaque année de nombreux animateurs qui doivent être majoritairement titulaires ou stagiaires du BAFA, formation qui leur permet d'acquérir des outils et des compétences facilement transposables dans leur activité professionnelle future et appréciés des employeurs.

Afin de lutter contre cette perte de vocation, et dans le cadre de la compétence politique de la ville RLV a souhaité en 2023 la mise en place d'un appel à projets BAFA territorial visant la jeunesse, assis sur une volonté forte de la collectivité de créer des vocations et de favoriser une première expérience professionnelle tout en permettant aux différents accueils de loisirs du territoire d'assurer leurs missions.

Le dispositif consiste en la mise en place d'une politique d'aide au financement du BAFA visant : les jeunes de 16 à 25 ans habitant le territoire de RLV.

En contrepartie de cette aide, le bénéficiaire s'engage à effectuer, dans le délai de 2 ans, son stage pratique dans un des accueils de loisirs du territoire, un engagement citoyen vis-à-vis d'une association, d'une commune du territoire ou de la communauté d'agglomération ainsi qu'au minimum 2 semaines de travail rémunéré à la fin de sa formation dans un des ALSH du territoire.

## Bilan

46 jeunes ont pu profiter du dispositif en 2023 dont 40 pour le stage BAFA 1 et 6 pour le BAFA 3 pour un budget global de 10 258 €.

Sachant que les jeunes qui sont entrés sur le dispositif ont 18 mois pour terminer leurs formations ce bilan n'est que partiel et pourra être complété en 2024.

## Contrat local de santé



Le Contrat Local de Santé porté par RLV est co-financé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.



### Démographie médicale

Le Contrat Local de Santé a dans ses objectifs de faciliter l'installation de professionnels de santé, les projets portés par des professionnels de santé et donc, l'accès aux soins. En 2023, nous avons accompagné des projets d'installation et de regroupement de professionnels de santé, coordonné le volet santé du projet de réhabilitation des friches carcérales de Riom et accompagné le processus de création de la CPTS Combrailles Limagne et Volcans.

### Santé-environnement

Grâce au co-financement de l'ARS, RLV a pu mettre en place sur 2022-2023 le projet « Au bonh'air des mômes ». Ce dernier a pour vocation de rassembler 3 thématiques essentielles en santé-environnement : la qualité de l'air, l'environnement de l'enfant et la pédagogie du dehors. L'objectif général est d'accompagner les changements de pratiques autour du jeune enfant sur notre territoire, en menant des actions auprès des professionnels de la petite-enfance, des enfants et des familles.

Nous avons pu proposer, avec la collaboration de la Mutualité Française, du Réseau d'Éducation à l'Environnement Auvergne, de la MGEN, du CLCV et d'Empreinte un plan d'action sur plusieurs volets, avec sessions de sensibilisation à destination des agents des crèches, conférences et ateliers à destination des assistants maternelles, actions d'éducation à l'environnement auprès des enfants des crèches et informations grand public sur la qualité de l'air intérieur.





Photo : sortie nature encadrée par Kevin Conilh, 13/06/2023. Crédit : RLV

### Prévention auprès des adolescents – Règles du Je

Comme chaque année, RLV, en collaboration avec la ville de Riom et le Centre de Santé Sexuelle du CH de Riom, met en place son forum de prévention à destination des jeunes, « les Règles du Je ». En 2023, ce sont 11 classes pour 291 participants qui ont pu bénéficier d'ateliers de sensibilisation autour de la santé sexuelle au sens large : anatomie, IST, contraception, mais aussi consentement, relations affectives, orientation sexuelle, égalité, etc.

Ces ateliers sont construits sur un format permettant le développement des compétences psychosociales des adolescents, en favorisant l'expression, le débat et l'esprit critique. La participation du Collectif Romy, au travers d'ateliers d'écriture et théâtre, permet d'aborder des sujets essentiels par des approches artistiques. Self-défense, création d'un morceau de rap, exposition et mise à disposition d'ouvrages ressources par la médiathèque ont permis d'agrémenter ce forum.

Le service jeunesse de Chamalières était également présent pour enregistrer une émission de webradio sur le forum et les sujets abordés. Les spectacles « C'est ta vie » et « L'imposture » ont été proposés par la ville de Riom dans le cadre de ce projet.



Photo : forum Règles du Je atelier rap encadré par NoMeansNo. 08/03/2023. Crédit : RLV

## Lutte contre la précarité menstruelle

Grâce au financement de la DDETS, RLV met à disposition au sein de 4 lieux stratégiques des distributeurs de protections périodiques de la société Marguerite&cie. Ces distributeurs sont accessibles à toutes à la Maison des Solidarités, RLV Info Jeunes, la Mission Locale et la médiathèque des Jardins de la Culture.

## Sensibilisation aux handicaps – Semaine du Handicap

En 2023, le CLS a repris la coordination de la Semaine du Handicap territoriale. Cette semaine, organisée par les communes volontaires, a pour objectif de proposer des actions de sensibilisation et d'information autour des différents handicaps. Grâce la participation d'associations engagées dans le milieu du handicap, ce sont environ 25 actions qui ont pu avoir lieu sur 10 communes du territoire, du 11 au 18 Mars 2023. Ateliers handisport, ciné-débat, ateliers sensoriels, collecte de bouchons, pièces de théâtre, conférences, portes-ouvertes d'ESAT et d'IME, après-midi jeux, etc. ; les communes de Chambaron-sur-Morge, Châtel-Guyon, Enval, le Cheix-sur-Morge, Malintrat, Marsat, Mozac, Riom, Saint-Beauzire et Volvic se sont mobilisées pour proposer un programme riche et varié aux habitants du territoire, avec une journée de clôture portée par RLV.

## Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Dans le cadre des Semaines Nationales d'Information sur la Santé Mentale, RLV a constitué un collectif afin de proposer une programmation permettant de promouvoir la santé mentale sur le territoire. Une dizaine de partenaires se sont mobilisés pour proposer 11 actions sur le territoire : le Centre Hospitalier Sainte-Marie, le Centre Hospitalier de Riom, la Maison des Solidarités, le CCAS de Riom, le CCAS de Volvic, RLV Info Jeunes, la Mission Locale, CECLER, le GEM des Dômes, l'UNAFAM, le CLIC, et Espérance 63.





## Lutte contre les violences

Dans le cadre de la participation du CLS au Réseau de Protection des Femmes, RLV a coordonné la mise en place d'une semaine de lutte contre les violences, proposée autour du 25 Novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Le Relais Petite Enfance, RLV Info Jeunes, la ville de Volvic et la ville de Riom se sont mobilisés sur cette thématique.

## Lutte contre les addictions

Le CLS a permis la mise en place d'une Consultation Jeunes Consommateurs, portée par Addictions France, au sein des locaux de RLV Info Jeunes. La permanence se tient une fois par mois et permet d'accueillir gratuitement des jeunes de 12 à 25 ans pour discuter de leur consommation et des problématiques qui peuvent y être associées.

## Santé et précarité

Les groupes de travail initiés lors du diagnostic local de santé ont fait ressortir le besoin de réflexion commune et de collaboration autour du lien entre santé et précarité. Le constat premier était le manque de données et d'informations partagées autour de la précarité du territoire ; RLV a donc initié un groupe de travail santé-précarité, ayant pour première mission de réaliser un diagnostic de la précarité sur le territoire.

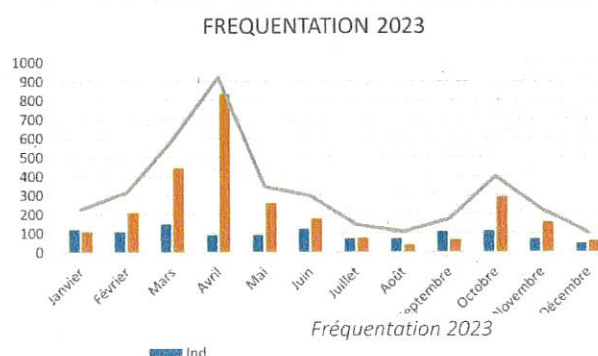
## RLV Info jeunes

---

### Fréquentation

4313 contacts en 2023 dont 1 179 individuels au sein de RLV info jeunes et 3134 sur des actions collectives, à RLV info jeunes ou hors les murs.

Une augmentation des contacts de 3.5 % par rapport à 2022.



## Profils des usagers

55% de femmes et 45% d'hommes

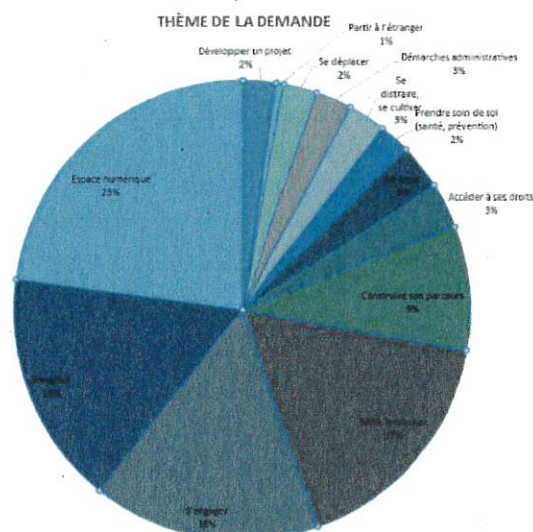
95 % de RLV dont 73 % de Riom

42 % ont entre 11 et 17 ans

25 % ont entre 18 et 25 ans

5% ont entre 26 et 30 ans

28 % ont plus de 30 ans



## Thématiques des demandes individuelles

### Les actions collectives

### Les événements clés

En 2023, plus de 1000 participants ont participé aux événements organisés par RLV Info Jeunes.

- Le forum de l'emploi : 70 stands, 740 visiteurs
- Le forum Règle du JE : 95 jeunes
- Le Bus de l'orientation : 75 jeunes
- Le Forum SNU : 30 jeunes
- 2 événements "mobilité européenne" : 42 jeunes
- 2 formations Baby Sitting : 24 jeunes
- 2 formations Gestion de stress : 6 jeunes

### Des actions en lien avec l'éducation nationale

Plus de 400 jeunes sensibilisés sur différentes thématiques.

- 5 ateliers sur le cyberharcèlement : 154 collégiens
- 3 ciné-débats sur la santé mentale : 150 collégiens
- 1 conférence sur l'entretien de recrutement : 144 lycéens



## Les permanences

Espérance 63 : 1 journée par mois

Corum St Jean (Service Habitat Jeunes) une demi-journée par semaine

Addiction France : une après-midi tous les 15 jours

**#22**

# **Communication**

**RLV**



Projet de territoire 

**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ**

Objectif 10 : « Faire savoir et rendre désirable le territoire et les actions de RLV »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 1 : « Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance »



Projet de territoire 

**AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ**

Objectif 5 : « Renforcer la communication interne et externe »



## Communication

Le service Communication de RLV valorise les actions, les orientations, les engagements et les enjeux de la collectivité. Il est garant de l'image et de la cohérence de l'ensemble des supports de communication. Il participe ainsi à la valorisation, la notoriété et la désirabilité du territoire.

L'équipe communication travaille en support et en étroite collaboration avec l'ensemble des services RLV et des 31 communes.

La collectivité doit faire connaître ses services et ses compétences dans ses 31 communes, et offrir un accès équitable, compréhensible et lisible pour tous les habitants.

Mais au-delà de ses compétences, ce sont ses atouts, ses richesses, ses succès, ses projets qu'elle doit mettre en lumière au travers des actions menées quotidiennement.

La collectivité doit également créer du lien entre les 31 communes, des actions et expériences communes.

### Les missions :

- Réalisation, conception, suivi de fabrication de l'ensemble des supports de communication RLV pour les projets et manifestations portés par RLV (dépliants, affiches, banderoles, panneaux, signalétique, flyers, guides ...)
- Mise en forme des documents cadre de la collectivité : Rapport Développement Durable, Budget Primitif, Rapport d'Orientation Budgétaire, etc.
- Organisation de l'ensemble des événements et des réceptions
- Administration et animation du site internet RLV

- Administration, animation et modération des réseaux sociaux RLV (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn)
- Administration et animation du site Intranet de la collectivité (destiné à l'ensemble des agents de RLV et du CIAS)
- Gestion de la communication institutionnelle : magazine RLV (2 par an) – Newsletter mensuelle RLV – campagne d'affichage mettant en avant les agents et compétences de RLV
- Gestion de la communication interne : lettre interne (3 par an), site intranet, cérémonie des vœux, cérémonie de remise des médailles du travail et retraités, pique-nique de rentrée, petits-déjeuners avec la DGS, temps de convivialité proposés dans l'année
- Gestion des relations presse, relations médias et partenariats
- Gestion des subventions aux manifestations d'envergure

### Le service communication en chiffres :

- Près de 100 événements : signatures, première pierre, inauguration, portes ouvertes, forum, assises ...
- 50 visuels et affiches
- 10 programmes culturels ou d'animations : Programme de la médiathèque, du Pays d'Art et d'Histoire, RLV en fête ...
- 18 dépliants
- 30 points et conférences de presse
- 80 communiqués et dossiers de presse
- Plus de 700 posts sur les réseaux sociaux
- 10 vidéos
- 2 magazines RLV
- 3 lettres interne
- 1 site internet avec 1 actualité quotidienne
- 1 site intranet





## Quelques exemples d'événements et chantier majeurs en 2023 :

- Exposition Motif Central de Julien Colombier : inauguration et animations durant les 9 mois d'exposition
- 3 Up Héros : au Musée Mandet, à la Grotte de la Pierre, à la pépinière d'entreprises RLV à Volvic
- Festival de balades avec plus de 40 balades proposées sur le territoire
- 1<sup>er</sup> Forum ESS (Economie Sociale et Solidaire)
- Lancement de la Saison Touristique à Vulcania
- Inauguration de la Villa Saint-Joseph à Chatel-Guyon (logements sociaux)
- Les rencontres de la transitions écologiques : 2 RDV
- Itinérance de l'Exposition Neandertal dans le réseau de lecture publique
- RLV en Fête
- Première pierre de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi et du dépôt de bus
- Inauguration du premier tronçon du Schéma Cyclable dans la zone du PEER
- Nombreuses animations sur le territoire à l'occasion du passage du Tour de France et du Tour Féminin
- Vœux aux agents et aux personnalités au Centre Régional de Tir à l'Arc sur la thématique du sport

## Les relations presse – relations médias :

Les médias écrits, audiovisuels, radios et digitaux sont contactés quotidiennement et relayent les actualités de l'agglomération. Des plans médias sont étudiés pour chacun des événements et projets majeurs de la collectivité (affichage urbain, presse écrite, radios ou médias digitaux).

Invitations, communiqués de presse, dossiers de presse sont rédigés et transmis à la presse locale en fonction des événements et informations de l'agglomération. La presse nationale est également sollicitée lors de manifestations d'envergure (expositions au Musée Mandet, lancement de saison touristique ...)

Conférences de presse, inaugurations, visites, accueils presse sont organisés selon les projets et actions de la collectivité.

Des sujets sur-mesure sont proposés à la presse pour faire découvrir les services de RLV : une journée dans les coulisses du montage de l'exposition avec Julien Colombier au Musée Mandet, une demi-journée pour accompagner les enfants de primaire lors d'une visite dans le cadre du catalogue Education à l'Environnement proposé par RLV, une randonnée avec un guide à l'occasion du Festival de Balades RLV ...

## La communication digitale

La digitalisation des outils de communication est désormais acquise et comprise par les services et par les usagers. C'est un nouvel outil devenu indispensable dans les dispositifs et plans de communication de RLV.

**Pour renforcer et accompagner ce changement, plusieurs chantiers digitaux ont été menés en 2023 :**

- Création d'un site internet dédié au nouveau Centre Aquatique Béatrice Hess avec mise en place de réservation en ligne
- Mise en place de réservation et paiement en ligne pour les entrées aux musées de RLV et visites du Pays d'Art et d'Histoire
- Mise en ligne d'annuaire des associations culturelles et sportives du territoire
- Création de plusieurs vidéos pour utilisation sur le site internet et les réseaux sociaux de RLV : les travaux de la piscine et l'inauguration du Centre Aquatique, la renaturation du Bédât à Chappes, rétrospectives des grands projets 2023, de l'innovation dans le réseau de lecture publique, RLV en Fête, Escape Game au Musée Mandet ...

### **L'écosystème des réseaux sociaux de RLV c'est :**

- RLV : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Youtube
- RLV Recrute : LinkedIn et groupe Facebook (dédié aux offres d'emploi RLV et des communes)
- RLV Info Jeunes : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Youtube
- RLV Attractivité : LinkedIn
- RLV Mobilité : Facebook
- Musée Mandet : Facebook, Instagram, Twitter
- Musée Régional d'Auvergne : Facebook, Instagram
- Pays d'art et d'histoire : Facebook, Instagram, Twitter, Youtube
- Ecole de musique : Facebook, Instagram
- Médiathèque : Facebook, Instagram, Youtube
- Centre Aquatique Béatrice Hess : Facebook, Instagram
- Maboutik : Facebook, Instagram

Les administrateurs de ces comptes ont tous été formés par le service communication et respectent une ligne éditoriale fixée par le service communication.

### **Les subventions aux manifestations d'envergure :**

Comme chaque année, le service communication pilote et coordonne l'appel à projets pour les subventions aux manifestations d'envergure organisées sur le territoire de RLV et ayant des retombées touristiques et en termes d'image pour la collectivité. Une enveloppe totale de 52 000 € a été votée en conseil communautaire et 45 dossiers retenus.



**#23**

**Le Centre Intercommunal  
d'Action Sociale (CIAS)**

**RLV**



## Le Centre Intercommunal d'Action Sociale



### Guichet Unique des Services à la Personne

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Riom Limagne et Volcans (RLV) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale communautaire.

Implanté à Ennezat, il constitue un guichet unique des services à la personne pour le maintien à domicile (aide et accompagnement à domicile, portage de repas, soins infirmiers à domicile) ou l'hébergement temporaire ou permanent de personnes âgées dépendantes à l'EHPAD Dr Reynaud.

Le CIAS intervient pour l'ensemble des communes de RLV et même au-delà grâce à 200 personnels.

Le CIAS cherche à développer ses interventions en fonction des besoins du territoire. A ce titre, le Service de Soins Infirmiers à Domicile a candidaté à un appel à projet de l'Agence Régionale de santé pour pouvoir mettre en place une Equipe Spécialisée pour intervenir auprès de patients à un stade précoce de la maladie d'Alzheimer. La mise en place est prévue en 2024. Enfin, le SSIAD compte 3 places pour les personnes en situations de handicap.

Des actions relatives aux conditions de travail et à l'attractivité des métiers ont été initiées courant 2023 grâce à des financements du Fonds National de Prévoyance pour faire face à des difficultés de recrutement liées aux métiers exercés qui sont en tension dans toutes les structures de ce secteur. Cette démarche avait été initiée pour le soin Infirmier à Domicile grâce à l'ARS et des groupes de travail composés de différentes structures sur le territoire national.

Le CIAS est financé par les bénéficiaires, l'Agence Régionale de Santé pour tous les actes de soins (EHPAD et SSIAD), le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et Riom Limagne et Volcans.

### Favoriser le Maintien à Domicile

#### 110 agents du CIAS au domicile de plus de 1 000 bénéficiaires

- Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : en 2023, les auxiliaires de vie sont intervenues auprès de 700 bénéficiaires, ce qui représente 95 000 heures à domicile et 286 000 kms parcourus.
- 82 000 repas ont été livrés à 350 bénéficiaires par les 5 livreurs du Service de Portage de repas à domicile (PRAD)



- Les 14 aides-soignantes du Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) accompagnent 55 patients sous la coordination d'une infirmière. Le Service est autorisé à 63 places et il est prévu une augmentation des prises en charge qui n'a pu être faite en 2023 par manque de personnels. C'est un service qui intervient sur prescription médicale.



Des études de satisfaction des services de maintien à domicile ont été réalisées comme chaque année afin d'améliorer les prestations dans le cadre de la démarche qualité et des obligations réglementaires.

Un Contrat d'Objectif et des Moyens a été signé avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour le SAAD. Assujéti à l'atteinte d'objectifs en termes de qualité et de développement de service, il permet un financement via une dotation qualité.

## L'EHPAD Dr Reynaud : un établissement d'hébergement permanent ou temporaire à taille humaine

60 agents prennent soin au quotidien des 82 résidents de l'Ehpad. Des personnels soignants : infirmiers, aides-soignantes et agents sociaux hospitaliers sous la responsabilité du cadre de santé, et les personnels de la cuisine, de la lingerie, de l'animation, de l'accueil et de la maintenance qui font vivre l'établissement au quotidien.

- 29 400 journées d'hébergement pour un taux d'occupation de 98.3 %
- L'EHPAD comporte une unité de vie protégée de 16 places pour accueillir des personnes atteintes de troubles cognitifs
- Chaque semaine des séances d'activité physique adaptées sont proposées en collectif et en individuel
- Les résidents, mais aussi leur famille, bénéficient de l'appui de la psychologue, pour mieux appréhender l'augmentation de la dépendance et le placement en EHPAD
- Un programme d'animation est décliné chaque semaine, et l'EHPAD accueille régulièrement les enfants de la crèche voisine, ou encore chaque semaine les élèves du LEAP d'Ennezat qui appuient à l'organisation des animations, des musiciens et différents spectacles dans l'année. Des sorties et visites sont également organisées chaque mois, et les anniversaires donnent lieu à une petite fête.
- Dans le cadre de la conférence des financeurs, les résidents ont pu bénéficier de l'art thérapie avec leur famille et des lunettes virtuelles ont également été testées.



### Une approche pluri disciplinaire et des partenariats pour accompagner le « bien-vieillir »

- En interne, une animatrice en activités physiques adaptées, une ergothérapeute et une psychologue interviennent en appui des équipes auprès des bénéficiaires pour l'ensemble des services du CIAS. Un accompagnement et un suivi sont réalisés à domicile et à l'Ehpad en fonction des besoins émanant tant des bénéficiaires ou résidents que des équipes du CIAS.



- Les partenariats avec le Clic de Riom, le CHU et le CH de Riom, l'association l'AVIHE, l'intervention de professionnels de santé à domicile (médecins traitants, infirmières libérales, kinésithérapeutes et les équipes des « HAD » - hospitalisations à domicile) et à l'EHPAD (médecins, kinésithérapeutes, infirmières libérales, pédicures, coiffeuses) permettent de développer des prises en charge communes pour accompagner au mieux nos publics.
- L'EHPAD Dr Reynaud a été une structure pivot afin qu'une vingtaine d'établissements situés sur le Nord du département puissent bénéficier d'une astreinte de nuit en collaboration avec l'HAD63. Ce dispositif a été pérennisé en 2023.
- Grâce à l'octroi du Plan d'Aide à l'Investissement, l'EHPAD a pu acquérir en 2023 différents matériels (nouvelle chaise de pesée et verticalisateur, brancard de douche plus confortable, tables de pique-nique adaptées aux PMR et 6 médaillons d'appel malade).

### Projet de logements sociaux dans l'ancien EHPAD d'Ennezat :

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social et du renouvellement urbain, RLV a sollicité les bailleurs sociaux pour réhabiliter 2 bâtiments à Ennezat, partie de l'ancien EHPAD non démolie lors de la construction du nouvel établissement.



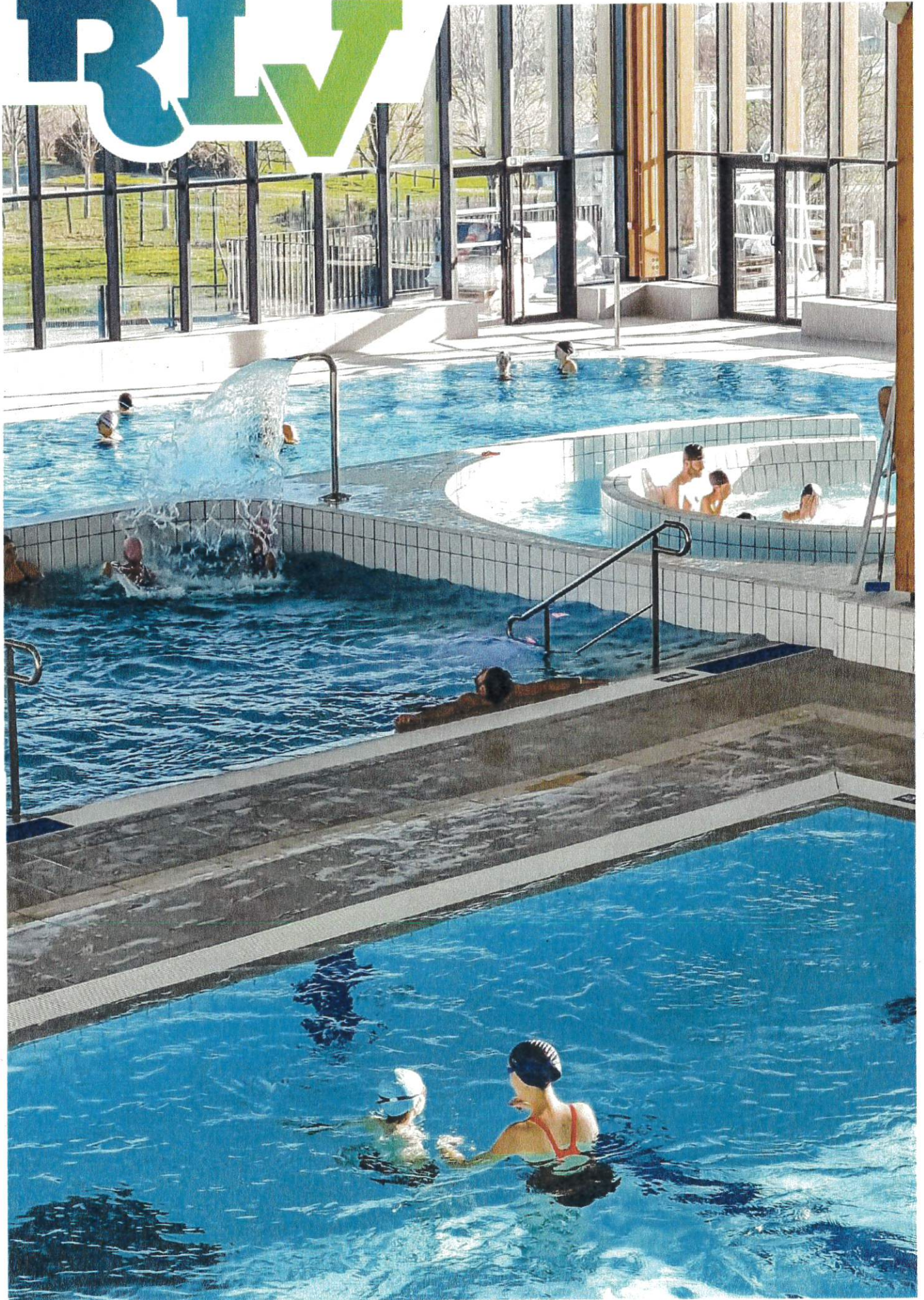
La création d'une vingtaine de logements dans ce site permettra de répondre à différents objectifs dont :

- Diversification de l'offre à destination des seniors (logement entre le domicile et l'EHPAD, lutte contre l'isolement, ...) mais aussi des jeunes et des familles,
- Création de logements de qualité et à loyers abordables
- Approche « transition écologique » et démarche d'éco exemplarité (utilisation de bâti existant, choix des énergies, des matériaux, ...).
- La proposition retenue sera finalisée en 2024, pour une réalisation effective en 2025.





RLV







# Suivi du Projet de territoire « RLV Ambitions 2030 »

État d'avancement  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023



**RIOM LIMAGNE  
& VOLCANS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

[rlv.eu](http://rlv.eu)

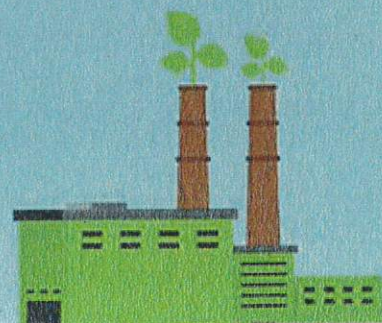
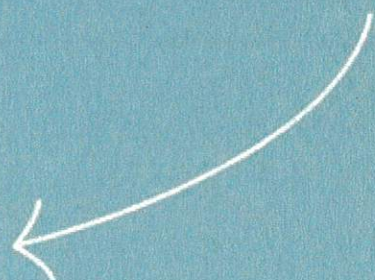
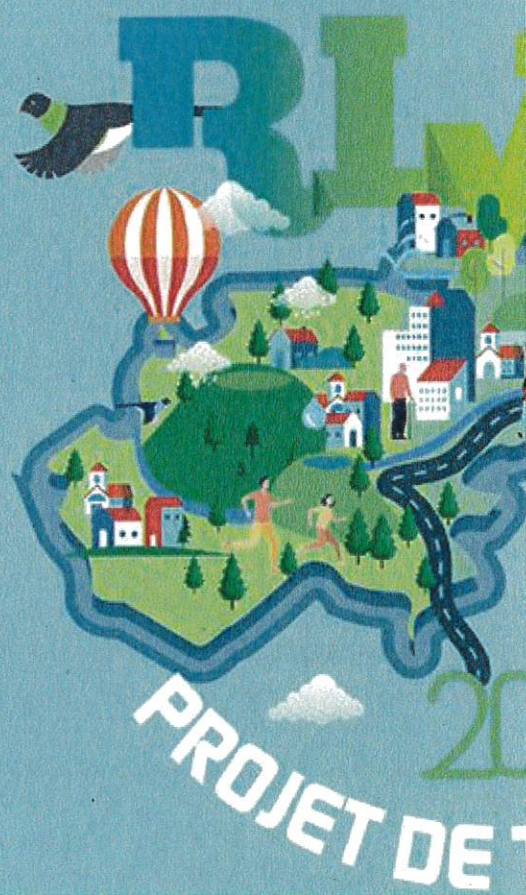




## AMBITION 1

### VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

- 1/ Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois
- 2/ Développer et maintenir le commerce de proximité et l'artisanat, notamment en centres-bourgs
- 3/ Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel
- 4/ Affirmer l'agglomération comme terre de sports
- 5/ RLV, terre de culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire
- 6/ Bâtir et consolider l'attractivité résidentielle et servicielle
- 7/ Être un territoire numérique
- 8/ Améliorer l'accessibilité du territoire
- 9/ Affirmer la place de l'enseignement et de la formation
- 10/ Faire savoir et rendre désirable le territoire et les actions de RLV





## AMBITION 2

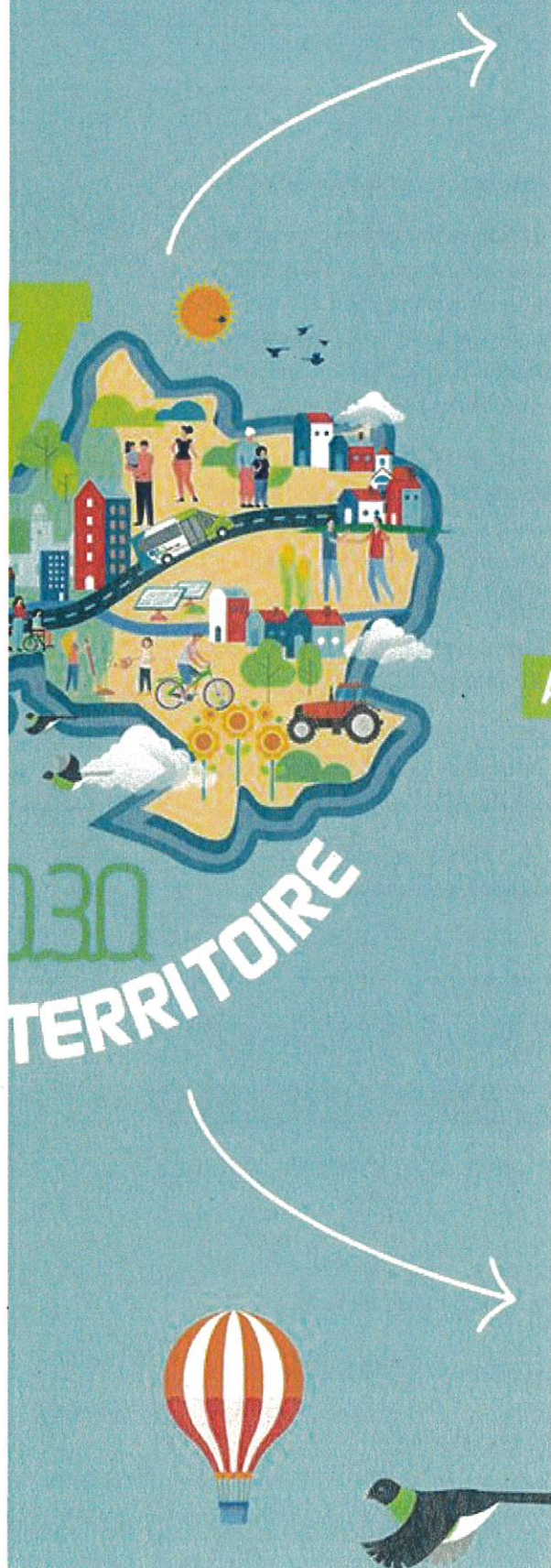
### VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

- 1/ Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance
- 2/ Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants
- 3/ Mailler le territoire pour répondre aux besoins de mobilité de tous
- 4/ Proposer un habitat diversifié et adapté à tous les parcours résidentiels
- 5/ Renforcer la communication interne et externe
- 6/ Être un acteur clé des coopérations extraterritoriales existantes et à venir
- 7/ Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV

## AMBITION 3

### VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

- 1/ Garantir, préserver et gérer la ressource en eau
- 2/ Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique
- 3/ Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes
- 4/ Porter des politiques de mobilité alternatives en vue d'usages décarbonnés
- 5/ Favoriser une économie circulaire comme levier d'innovation et d'emploi
- 6/ Protéger et gérer l'arbre et la forêt, poumon vert du territoire
- 7/ S'engager en faveur d'une agriculture de proximité
- 8/ Faire de la santé un axe prioritaire et structurant






**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ**

Objectif 1 : « Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois »



*Ambition 1 – Objectif 1 « Conforter la présence et l'accueil d'entreprises de notoriété et des filières d'excellence afin de générer durablement des emplois »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Accompagnement des entreprises de notoriété : Société les Manufactures d'Auvergne à Riom**
- **Suivi des Zones d'activités** avec, depuis fin 2023, la gestion des **27 zones d'activités artisanales tertiaires, industrielles et commerciales** du territoire. Suivi des travaux **d'extension du Biopole Clermont Limagne** (diagnostic et fouilles préventives menés en 2023, pour un coût de 6170 000 euros HT). **A Pulvérières, création de la ZA** en juin 2023 avec 4 à 5 terrains à bâtir de 10 000 m<sup>2</sup> chacun (coût de l'opération : 748 000 euros). Poursuite de la commercialisation et construction des lots dans la ZA des Charmes 3, à Ménétrol. Réalisation de l'inventaire présenté en conseil communautaire du 14 novembre 2023.
- **Animation du Territoire d'industrie Riom Vichy** : organisation de la semaine de l'industrie avec **7 visites d'entreprises** (Hitachi, Société des eaux de Volvic) pour 201 élèves ; **préparation du salon SMILE** (en janvier 2024), organisation de 3 rencontres entre Fab Lab, organisation d'un voyage d'études sur les nouveaux modes de cession du foncier et l'accueil des entreprises
- **Pépinière d'entreprises et de logements de Volvic** : entrées et sorties d'entreprises, 96% de taux d'occupation en 2023 pour les bureaux (14 bureaux occupés par 10 entreprises), 90% pour les logements (12 locataires pour les 5 appartements)
- **Hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon** : accompagnement des 2 entreprises installées depuis 2022 (Happy Plantes, C2i Meca) et installation de la société Vif Systems en 2023.
- **FabLab** : 95 projets menés au Fab Lab en 2023 (essentiellement du prototypage et réalisation de visuels) avec l'appui de l'animateur à destination d'artisans, associations, entrepreneurs, etc.


**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ**

Objectif 2 : « Développer et maintenir le commerce de proximité et l'artisanat, notamment en centres-bourgs »



*Ambition 1 – Objectif 2 « Développer et maintenir le commerce de proximité et l'artisanat, notamment en centres-bourgs »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Accompagnement de 71 porteurs de projets de commerces (recherches de locaux, subventions et aides financières, etc.)
- Suivi des aides RLV - Région TPE/PME pour les points de vente avec en 2023, 13 dossiers déposés, pour un total de 86 200 euros de subvention.
- **Animation de la plateforme digitale de commerce local « ma boutique »**



- Opération **Pass Commerce en 2023** à succès pour les fêtes de fin d'année (avec 77 500 euros de Pass). Au total, 140 boutiques ont participé à l'opération.
- Gestion des boutiques éphémères en lien avec APR à Riom et à Châtel-Guyon (depuis juillet 2023)
- Inauguration de la **pépinière de commerce « Côté Epicerie »** de Pessat-Villeneuve dans le centre-bourg après des travaux de rénovation (30 000 euros)
- Animations des centres-villes et centres-bourgs : « RLV en fête » en décembre à Châtel, Riom, Ennezat et Volvic,
- Pilotage du programme d'actions de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)
- Poursuite des travaux de **l'observatoire du commerce de RLV**

**Projet de territoire** 

**AMBITION 1 VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ** 

Objectif 3 : « Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel »





*Ambition 1 – Objectif 3 « Affirmer l'attrait touristique du territoire de RLV, en valorisant le patrimoine historique et naturel »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Soutien et accompagnement de l'OTTI Terra Volcana** pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique
- **Travaux de création du chemin « Au fil de la Morge »** (déroussaillage, pose d'une passerelle, platelage bois) à Chambaron sur Morge
- **Modernisation de la « Coulée de l'Ambène »** et ajout de chicanes pour réduire la vitesse lors des traversées de route.
- **Inauguration de la Grotte du Père Noël** en décembre 2023, nouvelle animation à la Grotte de la Pierre de Volvic, qui a connu un grand succès auprès des familles
- Soutien de RLV à la candidature **de Mozac pour la candidature Unesco des sites clunisiens**
- **Gestion des aires de camping-cars** (4 aires à Riom, Cheix-sur-Morge, Charbonnières et Châtel-Guyon) et travaux de modernisation de l'aire du Cheix-sur-Morge (qui passe de 6 à 9 places et avec un nouveau système de barrière)
- **Entretien des chemins de randonnée** (veille et suivi qualitatif), suivi du partenariat avec Balinzat et les Amis du Chemin de Compostelle en Auvergne, entretien des parcours avec Inserfac et Avenir (environ 100 km de tronçon)
- **Organisation du Festival de Balades de RLV du 21 au 29 octobre 2023** (48 balades proposées et succès de fréquentation avec 1500 participants)
- **Organisation d'un apéro « Up Héros »** avec la Marque Auvergne à la Grotte de la Pierre à Volvic sur le thème du tourisme



### Ambition 1 – Objectif 4 « Affirmer l'agglomération comme terre de sports »

Ce qui a été fait en 2023 :

- **Poursuite du chantier de l'agrandissement du Centre aquatique Béatrice Hess** de Riom (13,6 millions d'euros) et fermeture temporaire. Partenariat avec la commune de Châtel-Guyon pour la mise à disposition de la piscine découverte durant l'été 2023. Au total, 75 135 entrées au centre aquatique Béatrice Hess en 2023 (malgré les travaux)
- **Travaux et inauguration de l'extension des pas de tir** au Centre régional de tir à l'Arc avec 26 postes de tir supplémentaires sur la distance olympique de 70m
- **Gestion et entretien des équipements sportifs communautaires** : centre de tennis et gymnase Aimé Césaire de Riom, centre régional de tir à l'arc, et accueil et soutien de manifestations (tournois, championnats, etc.)
- Animation du label « **Terre de Jeux 2024** » avec la semaine et la Journée olympiques, exposition itinérante « en route vers Paris 2024 »
- **Accueil de nombreuses manifestations sportives** au CRTA (Championnats de France de tir à l'arc, etc.), au centre de tennis couvert, au gymnase Aimé Césaire
- **Participation à l'accueil de deux étapes du Tour de France** Hommes et Femmes, notamment du départ de Vulcania, à Saint-Ours les Roches et organisation de la **Dictée du Tour de France** pour 588 scolaires du territoire
- En interne, **promotion de la pratique sportive auprès des agents** de la collectivité (escalade, tir à l'arc, tir sportif, etc.) sur la pause déjeuner
- Obtention du label « **Olympiades culturelles** » pour le projet « Cap JO cultures urbaines »
- Organisation d'une **journée « découverte de l'handisport »** en mars à Riom
- Entretien des chemins de randonnée (veille et suivi qualitatif)
- Animation du service commun « sport RLV » avec 15 communes adhérentes, et 79 classes bénéficiaires, avec 6 intervenants qualifiés
- Dans le cadre des subventions aux manifestations d'envergure, **soutien de RLV aux grands événements sportifs associatifs** : trails, courses à pied, courses cyclistes, etc. Soutien de la VVX (avec mise en place de navette au gaz). 52 000 euros de subventions attribuées.



### Ambition 1 – Objectif 5 « RLV, terre de culture : mettre en œuvre le projet culturel de territoire »

Ce qui a été fait en 2023 :

- Organisation de l'**exposition « Motif Central »** au Musée Mandet, une exposition immersive de l'artiste Julien Colombier, inspirée de l'Atlas de la biodiversité de RLV, qui a réuni près de 10 000 visiteurs en 6 mois, soit un total de **16 754 visiteurs dans les deux musées en 2023**



Accueil de **nombreux scolaires** (5 400 scolaires dans l'année) et organisation de nombreuses animations (déjeuners au musée, visites « sortez de vos réserves », vacances aux musées, etc.)

- **Création d'un Escape Game** au Musée Mandet « Prisonniers du temps » sur réservation et organisation d'un apéro « Up Héros » sur le thème du mécénat avec la Marque Auvergne
- **Restauration de l'œuvre de Louis Jacques Durameau**, *Le Serment d'Entelle et de Darès* (1778)
- **Signature du label « Pays d'art et d'histoire »** aux 31 communes de RLV
- **Visites et promotion du patrimoine avec le PAH** (32 852 visiteurs en 2023 – en hausse de 13%, dont près de 9300 à la Tour de l'Horloge à Riom), participation à 19 manifestations locales, visites guidées (1630 personnes), création d'une brochure « Parcours Volvic », organisation d'une exposition participative « Patrimoine en détail »
- **Organisation des Journées européennes du Patrimoine** en septembre 2023
- **Mise en œuvre et signature CTEAC** (avec un plan d'actions transversales)
- **Participation active à la candidature Clermont Massif Central 2028** (labellisation des expositions des musées de RLV, organisation de réunions, etc.)
- **Enseignement musical avec l'école de musique d'Ennezat** (275 élèves en 2023, issus de 22 communes) avec 17 scènes ouvertes, + de 15 concerts, fête de la musique, etc.
- **Animation du Réseau de lecture publique** (26 bibliothèques) avec une activité en constante augmentation, avec 12 266 adhérents actifs et quelque 386 000 prêts en un an. De nombreux rendez-vous culturels organisés : 273 animations, et 5 000 participants, une exposition « Néandertal » itinérante, nouvelle application mobile « MaBibli »
- **Gestion de la médiathèque des Jardins de la Culture** avec 171 000 entrées en 2023 (en forte augmentation)
- **Inauguration de la nouvelle médiathèque de Volvic**, la Volvi'Tech en novembre 2023
- Dans le cadre des subventions aux manifestations d'envergure, **soutien de RLV aux grands événements culturels associatifs** : festivals (Piano à Riom, Jazz aux Sources, Art en territoire, Nuits du cloître, etc.), concerts, expositions, etc.

Projet de territoire 

AMBITION 1

## VERS UN TERRITOIRE AFFIRMANT SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ

Objectif 6 : « Bâtir et consolider l'attractivité résidentielle et servicielle »







*Ambition 1 – Objectif 6 « Bâtir et consolider l'attractivité résidentielle et servicielle »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Adoption en mars 2023 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et mise en application : le développement du territoire s'inscrit désormais dans une perspective partagée par toutes les communes. Ce document est amené à évoluer et la première modification est engagée.
- **Gestion du service « Habitat Jeunes »** avec le Corum Saint-Jean et Ophis 63. Les 10 logements ont permis de loger 30 jeunes en stage, apprentissage ou premier emploi.
- Gestion et mise en œuvre de la **stratégie foncière de RLV et des documents d'urbanisme** : 2463 dossiers d'autorisations d'urbanisme instruits en 2023 par les services de RLV
- **Accompagnement des communes pour la dématérialisation** des procédures d'urbanisme
- Poursuite de la création d'un **atlas foncier de la collectivité** initiée en 2022



*Ambition 1 – Objectif 7 « Être un territoire numérique »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Suivi et gestion des systèmes d'information de RLV et des communes mutualisées** (350 ordinateurs, 200 postes téléphoniques, 280 smartphones, etc.)
- **Soutien aux communes pour leurs systèmes d'information** et poursuite de la mutualisation informatique
- **Mise en place d'un nouveau contrôle d'accès au Centre aquatique Béatrice Hess** (réservation et vente en ligne possible, vidéoprotection)
- Participation au **projet numérique de la médiathèque de Volvic « Volvi'tech »**
- En lien avec les équipes du CIAS, Installation, la gestion et le pilotage de la migration du nouveau logiciel métier
- Avec le Système d'Information Géographique (SIG), finalisation de la **dématérialisation des procédures d'urbanisme** (via l'application PLAT'AU).
- Participation à **l'observatoire du commerce** (recensement de 1542 entreprises et locaux commerciaux sur la base de données)
- **Participation à l'association French Tech** (Forum annuel à la Comédie en décembre 2023)



*Ambition 1 – Objectif 8 « Améliorer l'accessibilité du territoire »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Gestion du **réseau de transports RLV Mobilités** qui a enregistré près de 600 000 voyages par an, avec ses **35 lignes scolaires et 5 lignes urbaines**
- **Création d'une nouvelle ligne urbaine de transport RLV Mobilités**, la ligne 5 entre Riom, Ménérol, Saint-Beauzire et Chappes pour desservir les pôles d'emplois
- Expérimentation d'une **navette desservant la gare de Volvic** sur la période estivale pour desservir le site touristique du Goulet et la Maison de site Unesco
- Travaux de construction d'un **nouveau dépôt de bus à Riom**
- En matière de transports, participation à **Objectifs Capitales** et partenariat avec **OrbiMob et covoit' Auvergne**





*Ambition 1 – Objectif 9 « Affirmer la place de l'enseignement et de la formation »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Préparation du **salon SMILE** pour la promotion des métiers de l'industrie (tenue en janvier 2024) et organisation de la **Semaine des métiers de l'Industrie** en novembre 2023
- Partenariats et projets avec **l'EFCAM à Riom** (dans le cadre du CTEAC, etc.)
- Travail avec la Ville de Riom sur **l'Avenir des Friches Carcérales** de Riom autour d'un projet universitaire
- Accueil de **150 stagiaires en 2023** au sein des services de RLV



*Ambition 1 – Objectif 10 « Faire savoir et rendre désirable le territoire et les actions de RLV »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Création, avec Terra Volcana, d'une affiche « **Riom Limagne et Volcans** » sur le thème du vélo en cette année de passage du Tour de France, achetée par de nombreux habitants à l'office de tourisme Terra Volcana
- Diffusion de la **campagne de communication institutionnelle** pour faire connaître et valoriser les compétences de RLV « **RLV, l'agglomération proche de vous** » avec affichage urbain (réalisée à 100% en interne)
- **Diffusion de deux numéros du magazine institutionnel** de RLV autour du territoire, des communes en donnant davantage la parole aux habitants
- Organisation d'un **événement presse autour du lancement de la saison touristique** à Vulcania avec tous les acteurs du territoire (en partenariat avec Terra Volcana)
- **Stratégie de relations presse** : accueil de journalistes locaux et nationaux, visites presse, etc.
- Elargissement de la **communication digitale** : newsletter mensuelle, modernisation du site internet de RLV, modération des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Youtube, etc.)



## AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 1 : « Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance »



### Ambition 2 – Objectif 1 « Faire agglomération : créer de la cohérence et un sentiment d'appartenance »

Ce qui a été fait en 2023 :

- Adoption en mars 2023 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et mise en application : le développement du territoire s'inscrit désormais dans une perspective partagée par toutes les communes. Ce document est amené à évoluer et la première modification est engagée.
- Poursuite de la campagne de communication institutionnelle pour faire connaître et valoriser les compétences de RLV « RLV, l'agglo proche de vous » avec affichage urbain (réalisée à 100% en interne)
- Signature officielle du label « Pays d'art et d'histoire » étendu aux 31 communes de RLV
- Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », organisation d'un projet « Cap JO » autour des cultures urbaines (skate, break dance, graffiti) avec des ateliers itinérants à Ennezat, Riom, etc. et organisation de la Dictée du Tour de France à Vulcania avec 558 élèves du territoire !
- En interne, promotion de la pratique sportive auprès des agents de la collectivité (escalade, tir à l'arc, tir sportif, etc.) sur la pause déjeuner
- Création d'un annuaire des associations culturelles et sportives du territoire, accessible sur le site internet



## AMBITION 2 VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 2 : « Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants »



### Ambition 2 – Objectif 2 « Offrir un accès équitable aux services de RLV à tous les habitants »

Ce qui a été fait en 2023 :

- Accueil des tout-petits dans les 10 crèches du territoire (488 enfants accueillis, 120 agents) et des familles via le Relais Petite Enfance qui compte 325 assistantes maternelles réparties sur les 31 communes.
- Mise en œuvre de la politique de maintien à domicile des personnes âgées, avec : l'aide à domicile, le SAAD a accompagné 700 personnes représentant 95 000 heures d'intervention, malgré les difficultés de recrutement ; le portage de repas à domicile (82 000 repas ont été livrés en 2023 à 350 bénéficiaires) et les soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont accompagné 55 patients.
- Animation du label « Terre de Jeux 2024 » avec une exposition itinérante « en route vers Paris 2024 »
- Animation du Réseau de lecture publique (26 bibliothèques, 120 bénévoles) avec 273 rendez-vous culturels sur le territoire et organisation de l'exposition itinérante « Néandertal »
- Poursuite du service commun « Interventions musicales en milieu scolaire » pour 2100 élèves issus de 90 classes, sur les 16 communes adhérentes



- Extension du label « Pays d'art et d'histoire » aux 31 communes de RLV
- Pilotage de la **commission intercommunale d'accessibilité** (pour notamment la mise en accessibilité des voiries communautaires)



#### *Ambition 2 – Objectif 3 « Mailler le territoire pour répondre aux besoins de mobilité de tous »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Renforcement des dessertes pour les scolaires**
- **Création d'une nouvelle ligne urbaine de transport RLV Mobilités**, la ligne 5 entre Riom, Ménérol, Saint-Beauzire et Chappes
- **Gestion du Transport à la Demande (TaD)** pour les communes non desservies par les lignes régulières
- **Service de transport pour les personnes à mobilité réduite RLV MobITAD** en porte à porte
- **Réalisation d'un diagnostic accessibilité du parvis de la gare de Riom**
- **Location de vélos à assistance électrique RLV'lo** en gare de Riom ou directement dans les communes (passage de 30 à 100 vélos en location en 2023)
- Expérimentation d'une **navette desservant la gare de Volvic** sur la période estivale pour desservir le site touristique du Goulet et la Maison de site Unesco
- Echanges avec le SMTC et étude Le Grand Clermont sur la mobilité



#### *Ambition 2 – Objectif 4 « Proposer un habitat diversifié et adapté à tous les parcours résidentiels »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Gestion du service « Habitat Jeunes »** avec le Corum Saint-Jean et Ophis 63. Les 10 logements ont permis de loger 30 jeunes en stage, apprentissage ou premier emploi.
- **Accompagnement des habitants pour la rénovation énergétique de leur logement**, avec le dispositif Rénov Actions 63. En 2023, le conseiller en énergie a informé 300 foyers, effectué 138 visites à domicile et mené des actions collectives (balade thermique, etc.)
- **Accompagner l'amélioration de l'habitat privé avec des aides versées aux particuliers** : en 2023, 415 personnes ont été renseignées, 169 dossiers financés (138 propriétaires occupants, 17 logements de propriétaires bailleurs et 14 ravalements de façades) soit 3.2 Millions d'euros HT de travaux générés sur le territoire, subventionnés à 50% par l'Etat, l'Anah, la Région et RLV (soit 1 621 500 euros d'aides)
- **Accueil des personnes âgées à l'Ehpad** du Dr Reynaud à Ennezat avec l'expérimentation du dispositif d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation. Taux d'occupation de 98,3 % en 2023 et accompagnement au « bien vieillir »

- **Accompagnement du projet de logements intergénérationnels dans l'ancien Ehpad d'Ennezat**
- Accompagner la **production de logements sociaux** : 26 logements sociaux ont été livrés par différents bailleurs, sur 4 communes du territoire (Châtel-Guyon, Mozac, Riom et Pulvérières), avec un soutien de RLV à hauteur de 258 000 € (sous forme de subventions). RLV est intervenu pour garantir les emprunts des bailleurs sociaux (avec le Département) dans 8 opérations, pour un montant de 3 244 960 euros.
- Gestion des **aires d'accueil des gens du voyage**
- **Lutte contre l'habitat indigne** (Cette année, le service Habitat a suivi les signalements de 18 nouveaux logements (à Riom, Châtel-Guyon, Volvic et Malintrat)
- **Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation de l'ancien EHPAD d'Ennezat**



#### *Ambition 2 – Objectif 5 « Renforcer la communication interne et externe »*

*Ce qui a été fait en 2023... en interne :*

- **Communication autour du nouvel organigramme**
- **Enquête menée auprès des agents** sur les outils de communication interne
- Poursuite du **déploiement de l'Intranet**, pour les élus et agents de tous les services
- **Refonte de la lettre interne** (3 numéros en 2023) en plaçant l'agent au cœur de la ligne éditoriale
- Création des « **petits déjeuners de la DGS** » en décembre 2023
- Organisation d'un « **pique-nique** » de rentrée en septembre, moment de convivialité interne
- En communication interne, **promotion de la pratique sportive** auprès des agents de la collectivité (escalade, tir à l'arc, tir sportif, etc.) sur la pause déjeuner
- Organisation en août 2023 d'une **journée réunissant tous les agents de la petite enfance** de RLV

*Ce qui a été fait en 2023... en communication externe :*

- Diffusion et rédaction du **magazine institutionnel de RLV** (2 numéros) dans 35000 boîtes aux lettres du territoire en donnant davantage la parole aux habitants
- Création, avec Terra Volcana, d'une **affiche « Riom Limagne et Volcans »** sur le thème du vélo
- Elaboration des plans de communication des grandes campagnes de RLV (affiches, flyers, actualités, etc.), avec un focus sur la préservation de la ressource en eau en 2023
- Organisation d'un **événement presse autour du lancement de saison touristique à Vulcania** avec tous les acteurs du territoire (en partenariat avec Terra Volcana) avec 200 participants
- **Stratégie de relations presse** : accueil de journalistes locaux et nationaux, visites presse, etc.
- Elargissement de la **communication digitale** : newsletter mensuelle, modernisation du site internet de RLV, modération des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Youtube, etc.)
- Création d'un **nouveau site internet dédié au nouveau Centre aquatique Béatrice Hess** avec réservations en ligne



- Création d'un **annuaire des associations culturelles et sportives du territoire**, accessible sur le site internet

Projet de territoire


**AMBITION 2** VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 6 : « Être un acteur clé des coopérations extraterritoriales existantes et à venir »



### *Ambition 2 – Objectif 6 « Être un acteur clé des coopérations extraterritoriales existantes et à venir »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Présence des élus dans les **instances métropolitaines : Présidence du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, du PETR Grand Clermont**, etc.
- En matière d'**eau**, poursuite du partenariat scientifique visant à améliorer la compréhension du **fonctionnement hydrologique de l'impluvium de Volvic** (partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique, le Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom (SMUERR) et l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC))
- En matière de **culture**, participation active à la **candidature Clermont Massif Central 2028** et mise en œuvre de la **CTEAC** avec la CAF, l'Education Nationale, le Département, la Région et l'Etat
- En matière de **sports**, participation au réseau des **territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 »** et participation à l'accueil du **Tour de France 2023 Hommes et Femmes** sur le territoire
- En matière d'**attractivité**, participation à la **Marque Auvergne (organisation de 3 apéros « Up Héros en 2023 »)**, participation à la **French Tech** (accueil d'un petit déjeuner à la pépinière de Volvic, participation au Forum en décembre à Clermont-Fd), participation à la **Soirée de l'Eco** en septembre 2023
- En matière de **transports**, participation à **Objectifs Capitales** et partenariat avec **OrbiMob**
- En matière de **santé**, élaboration et animation du **Contrat Local de Santé** avec l'ARS, le CH de Riom, l'Etat, le Département, la CPAM et l'Education Nationale. Participation à l'expérimentation d'une **structure pivot pour une vingtaine d'EHPAD** sur le Nord de l'agglomération clermontoise avec l'HAD 63 (pour bénéficier d'une astreinte de nuit)
- Accueil d'**événements nationaux** : accueil en novembre 2023 de visites terrain des 44<sup>e</sup> Rencontres nationales des agences d'urbanisme (AFNO), Tour de France à Vulcania

Projet de territoire


**AMBITION 2** VERS UN TERRITOIRE UNI DANS LA DIVERSITÉ

Objectif 7 : « Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable entre les communes de RLV »



### *Ambition 2 – Objectif 7 « Définir et coordonner une solidarité territoriale équitable »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Adoption en mars 2023 du Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et mise en application : le développement du territoire s'inscrit désormais dans une perspective partagée par toutes les communes. Ce document est amené à évoluer et la première modification est engagée.

- Gestion et mise en œuvre de la stratégie foncière de RLV et des documents d'urbanisme : 2463 dossiers d'autorisations d'urbanisme traités en 2023 par le service commun de toutes les communes membres de RLV
- Mise en œuvre du **Pacte Financier et Fiscal de Solidarité** entre l'agglomération et ses communes membres avec octroi des fonds de concours en faveur des investissements municipaux et reversement de la Dotation de Solidarité aux communes
- Poursuite des **mutualisations de services : finances, informatique** entre RLV et plusieurs communes (Châtel-Guyon et Chambaron sur Morge), avec par exemple 14 communes adhérentes au service « Berger Levraut », ou **Ressources Humaines** avec notamment la commune d'Ennezat qui a confié le service paye/gestion de carrière à RLV
- Poursuite du **service commun « Interventions musicales en milieu scolaire »** pour 2100 élèves issus de 90 classes, sur les 16 communes adhérentes



#### *Ambition 3 – Objectif 1 « Garantir, préserver et gérer la ressource en eau »*

##### *Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Modernisation des ouvrages et des réseaux : 7 millions d'euros ont été investis en 2023** pour le renouvellement de réseaux d'eau potable afin de diminuer les pertes en eau, ou encore la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, pour protéger le milieu naturel des risques d'inondation et de pollution, et améliorer la performance de nos systèmes d'assainissement. Le clarificateur de la station d'épuration de Riom a été réhabilité, et d'importants travaux de renouvellement des réseaux ont été menés à Châtel-Guyon, Charbonnières-les-Varennes, Ennezat et Volvic.
- **Préparation des contrats de délégation de service public** (exploitation du réseau d'eau potable, d'assainissement non collectif, d'assainissement collectif et d'eaux pluviales urbaines des systèmes ruraux)
- **Poursuite de l'étude diagnostic** de 3 millions d'euros pour planifier les investissements des années futures en préservant la ressource en eau et le milieu naturel (1300 km de réseau et 250 ouvrages étudiés)
- **Campagne de sensibilisation aux économies d'eau** en période de forte sécheresse à l'été 2023. Sécurisation de l'alimentation du territoire en partenariat avec les syndicats voisins, la SEMERAP, exploitant des infrastructures de RLV, ou encore avec les services de l'Etat.
- **Poursuite du partenariat scientifique visant à améliorer la compréhension du fonctionnement hydrologique de l'impluvium de Volvic** (partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique, le Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom (SMUERR) et l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC). Les captages de Pulvérières, Chanat-la-Mouteyre et Egaules ont été diagnostiqués en 2023 afin d'étudier les travaux à mener.
- Lancement à l'automne 2023 d'une **étude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées** sur le territoire



- Gestion intégrée des eaux pluviales : organisation de la 1<sup>ère</sup> rencontre des acteurs publics du haut bassin de la Loire à Chappes en juin 2023 et visite de terrain à Vichy avec Vichy Communauté
- Poursuite de la mise en œuvre des **actions du contrat territorial Morge Buron Merlaude** : restauration de ripisylve (végétation des berges de cours d'eau), renaturation de tronçons de cours d'eau artificialisés (Bédât à Chappes, étude à Entraigues), découverte et renaturation de l'Ambène à Riom.



*Ambition 3 – Objectif 2 « Affirmer l'ambition de RLV autour de la transition écologique et énergétique »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Obtention du **label 3 étoiles « Territoire engagé pour la transition écologique » Climat-Air-Energie** avec la Ville de Riom
- Organisation à l'automne 2023 de deux « **Rencontres de la transition écologique** » sur le thème de l'énergie et de la biodiversité, à l'attention des élus communautaires et municipaux du territoire
- Développement des réseaux de chaleur-bois avec le suivi du **Réseau de chaleur bois de Riom (RCBE)** qui fournit l'énergie pour 1500 équivalent-logements et lancement des études pour deux raccordements (site de la Maroquinerie de Riom et de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi). Lancement d'études pour la création d'un nouveau réseau de chaleur dans le quartier du Cerey, pour desservir notamment le Centre aquatique Béatrice Hess et à Ennezat pour desservir notamment l'EHPAD, l'ancien EHPAD et la Crèche les Petits Epis.
- Verdissement de la flotte RLV : acquisition en 2023 de **13 véhicules électriques et 3 utilitaires au bioGNV**
- Poursuite de la mise en œuvre du **Plan Climat Air Energie territorial (PCAET)**
- Poursuite des études sur le développement de la **Maison de la Nature et de l'Environnement** de RLV qui accueille le Conservatoire des Espaces naturels d'Auvergne (CEN) et le REEA
- **Mise en service d'ombrières photovoltaïques sur des parkings** communautaires (parking de covoiturage de Saint-Beauzire et parking du lycée PJB de Riom) et démarrage des travaux de **solarisation du parking des Dagneaux** à Riom en novembre 2023
- Poursuite du programme de **solarisation des toitures publiques** avec Solaire Dôme (suivi administratif des demandes par RLV en 2023)
- **Travaux d'amélioration énergétique sur le patrimoine bâti** de RLV (travaux d'optimisation au Centre aquatique Béatrice Hess, dans les locaux de RLV, etc.)
- Gestion du « bonus transition écologique » des **fonds de concours du Pacte Financier et Fiscal** : 16 projets ont été financés en 2023 pour un montant de 134 678 euros.
- **Accompagnement des communes pour le développement des énergies renouvelables** en lien avec l'Ademe avec des études de faisabilité pour des chaufferies bois (à Surat, Mozac, Marsat et Chappes) et organisation d'une visite du réseau de chaleur de Saint-Flour Communauté

- **Accompagnement des habitants pour la rénovation énergétique de leur logement**, avec le dispositif Renov Actions 63. En 2023, le conseiller en énergie a informé 300 foyers, effectué 138 visites à domicile et mené des actions collectives (balade thermique, etc.)
- Poursuite des **activités de sensibilisation à l'environnement** avec le REEA (2 000 élèves issus de 84 classes primaires ont bénéficié d'interventions gratuites durant l'année scolaire 2022-23) via la diffusion d'un **catalogue d'animations RLV** pour les enseignants
- Finalisation de **l'Atlas de la Biodiversité** avec la réalisation d'un programme d'actions
- Entretien des **Espaces Naturels Sensibles** (Etang Grand de Pulvérières, Colline de Mirabel)
- Poursuite de la démarche interne d'éco-exemplarité avec les « Ambassadeurs du développement durable »



*Ambition 3 – Objectif 3 « Porter une attention particulière à la jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Accueil des tout-petits dans les 10 crèches du territoire** (488 enfants accueillis, 120 agents) et des familles via le Relais Petite Enfance qui compte 325 assistantes maternelles réparties sur les 31 communes.
- **Création et inauguration d'un espace « Snoezelen »** à la crèche de Volvic (une expérience qui mêle la notion d'exploration sensorielle et de détente) et ateliers sophrologie à Riom
- **Développement de la relation enfant / animal** pour les enfants de la crèche de Saint-Ours
- Préparation du chantier **d'extension de la crèche d'Ennezat** et travail de partenariat entre la crèche d'Ennezat et le lycée d'enseignement professionnel d'Ennezat
- **Animations pour les tout-petits et les assistantes maternelles** : organisation du « Printemps de la petite enfance » (conférence, ateliers, soirée-débat, etc.), de la « Semaine des Assistants maternels » en novembre, balades à poussettes, visites guidées, formations des professionnelles, rencontres culturelles, etc. et animation du **lieu Enfants-parents** à Volvic et Ennezat
- **Organisation de formations au babysitting** pour les jeunes du territoire (avec des agents de la petite enfance)
- **Accueil des 3-17 ans au centre de loisirs de Saint-Laure** : les mercredis et vacances scolaires (séjours d'été, projets autour de la lave émaillée, sorties à la piscine, journées au ski, activités manuelles et sportives, etc.). 591 enfants accueillis en 2023, provenant de 23 communes.
- **Suivi et financement de la Mission locale**, pour faciliter l'accompagnement des jeunes en difficultés vers l'emploi, et participation au Fond local d'aide aux jeunes
- **Gestion de l'espace RLV Info jeunes à Riom** avec 4300 contacts en 2023 (en hausse de 3,5% par rapport à 2022) et nombreuses actions collectives (plus de 1000 participants aux ateliers): ateliers recherche d'emploi, baby-sitting, orientation, prévention-santé, gestion du stress, mobilité, bus de l'orientation, mobilité européenne, etc.
- **Lancement du chantier de création de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi à Riom** pour regrouper la Mission Locale et RLV Infos Jeunes
- **Organisation du Forum de l'Emploi en mars 2023** au Lycée PJB de Riom avec 700 participants



- **Création du BAFA Territorial en 2023** à destination des jeunes de 16 à 25 ans habitant le territoire, avec une aide au BAFA contre un stage en accueil de loisirs. 46 jeunes ont profité du dispositif en 2023, pour un budget de 10 300 euros.
- **Poursuite du service Habitat Jeunes** (avec le Corum Saint-Jean et Ophis 63) avec la mise à disposition de 10 logements. Au total, 30 jeunes ont bénéficié de ce service.
- **Lancement d'un appel à projets en faveur de la jeunesse** : 3 communes ayant organisé 9 séjours ouverts aux jeunes de RLV ont été soutenues en 2023



*Ambition 3 – Objectif 4 « Porter des politiques de mobilité alternative en vue d'usages décarbonnés »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Préparation de la future DSP Transports** avec des priorités autour de la décarbonation du réseau RLV Mobilités et lancement du chantier de création d'un dépôt de bus
- **Mise en œuvre du schéma cyclable** : aménagement du premier itinéraire cyclable entre la Gare de Riom et la zone du PEER (1300 salariés), sur 2,6 km. Etudes d'autres projets d'itinéraires cyclables.
- **Expansion de la flotte RLV'lo**, passant de 30 à 100 vélos à assistance électrique en location
- **Promotion de l'écomobilité au travail** : participation au Challenge Mobilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sessions de formation à l'écoconduite, animations menées avec l'association Covoiturage Auvergne et l'outil Mov'Ici, formation des agents de RLV sur les aménagements cyclables, ateliers « remise en selle »
- Chantier **de création et d'aménagement d'une « Coulée verte de la Morge »** à Chambaron sur Morge
- Campagne de **sécurisation de la Coulée verte de l'Ambène** (chicanes à Mozac et Riom), aménagement d'une zone de stationnement et pique-nique et études pour son extension jusqu'à Ennezat initiée pour 2024
- Expérimentation d'une **navette desservant la gare de Volvic** sur la période estivale pour desservir le site touristique du Goulet et la Maison de site Unesco
- Mise en place d'une **navette le samedi matin pour le marché de Riom** (reliant le centre-ville aux parkings relais)
- **Création d'une nouvelle ligne urbaine de transport RLV Mobilités**, la ligne 5 entre Riom, Ménétrol, Saint-Beauzire et Chappes pour desservir les pôles d'emplois
- Création d'une **boucle à vélo de découverte du patrimoine** avec le Pays d'Art et d'Histoire

Projet de territoire 

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 5 : « Favoriser une économie circulaire comme levier d'innovation et d'emploi »



*Ambition 3 – Objectif 5 « Favoriser une économie circulaire comme levier d'innovation et d'emploi »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Organisation du **1<sup>er</sup> Forum de l'économie sociale et solidaire (ESS)** en mars 2023 à Riom avec 30 entreprises et associations représentées
- Poursuite du **déploiement et de l'animation du label Eco-Res'Peer**
- **Suivi des ateliers et chantiers d'insertion** de l'agglomération : patrimoine bâti et espaces verts avec Inserfac, environnement et patrimoine avec Brigades Nature, lavage écologique des véhicules par Inserfac avec un total de 303 jours d'intervention pour RLV, et un budget de 193 000 euros (RLV, Volvic, Riom et Châtel-Guyon)
- **Suivi et financement de la Mission locale**, pour faciliter l'accompagnement des jeunes en difficulté vers l'emploi, et participation au Fonds local d'aide aux jeunes

Projet de territoire 

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 6 : « Protéger et gérer l'arbre et la forêt, poumon vert du territoire »



*Ambition 3 – Objectif 6 « Protéger et gérer l'arbre et la forêt, poumon vert du territoire »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- Gestion des espaces naturels sensibles de la **Colline de Mirabel** (élaboration d'un nouveau plan de gestion du site en 2023 avec le CEN), et de l'**Etang Grand à Pulvérières** (actions de suivi de la faune et de la flore avec la LPO)

Projet de territoire 

**AMBITION 3 VERS UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

Objectif 7 : « S'engager en faveur d'une agriculture de proximité »



*Ambition 3 – Objectif 7 « S'engager en faveur d'une agriculture de proximité »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Lancement d'une étude sur la réutilisation des eaux usées (REUT)**, autour des eaux issues de 5 stations (Riom, Ennezat, Chappes, Saint-Beauzire et Clerlande), ainsi que les eaux de toitures de bâtiments publics gérés par RLV et des zones d'activités.
- Lancement d'une **étude interne sur l'abreuvement** pour la zone de montagne
- **Reconquête viticole : Participation à la campagne de cartographie** des territoires de l'AOC Côtes d'Auvergne et l'IGP Puy-de-Dôme, avec la Fédération viticole.



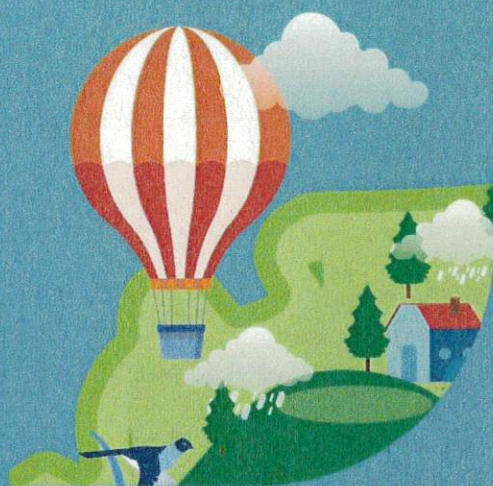


*Ambition 3 – Objectif 8 « Faire de la santé un axe prioritaire et structurant »*

*Ce qui a été fait en 2023 :*

- **Mise en œuvre et suivi du Contrat Local de Santé de RLV cofinancé par l'ARS** par la coordinatrice-santé, autour de la démographie médicale notamment
- Accompagnement de plusieurs **projets d'installation de professionnels de santé** sur le territoire et de la création du CTPS Combrailles Limagne et Volcans
- **Suivi du projet « Au Bon'Air des mômes »** autour de la qualité de l'air pour les jeunes enfants : sessions de sensibilisation auprès des familles, des agents des crèches et Assmat
- Organisation du **Forum Santé Jeunes « Les règles du JE »** en mars 2023 (290 jeunes touchés) et **lutte contre la précarité menstruelle** avec 4 points de collecte installés
- Organisation de la **Semaine du Handicap avec 25 actions dans 10 communes**, ainsi qu'une **journée « découverte de l'handisport »** à Riom
- Participation aux **Semaines d'information en santé mentale** (11 actions menées sur le territoire en octobre 2023) et à la Semaine de **lutte contre les violences faites aux femmes**, en novembre 2023
- Création d'une consultation de **lutte contre les addictions dédiée aux jeunes**, au sein de RLV info jeunes (permanence mensuelle)
- Participation au **Projet Alimentaire de Territoire du Grand Clermont** mettant en avant alimentation et santé.



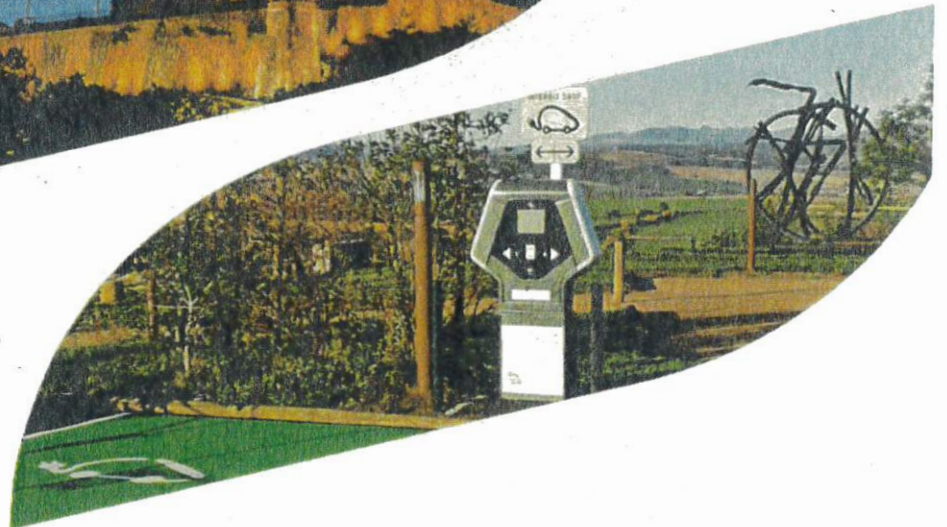




# **TERRITOIRE D'ENERGIE**

## **PUY-DE-DOME**

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



Septembre 2024

Directeur de la publication :  
Sébastien GOUTTEBEL

Rédaction et Conception :  
Lucie AUCCOUTURIER et Coline BERGE

Crédits photos :  
SEMELEC 63 - TE63 - FNCCR

Dépôt légal :  
3<sup>ème</sup> trimestre 2024

N° ISSN :  
2967-5693

Impression :  
Groupe CHAUMEIL  
100 exemplaires

## ÉDITO

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,



L'année 2023 a marqué une étape décisive dans notre engagement collectif pour la transition énergétique. À travers la concrétisation de projets ambitieux, nous avons démontré que TE63 est non seulement un acteur incontournable, mais aussi un moteur de l'innovation au service de nos collectivités.

La signature du Contrat Chaleur Renouvelable, soutenu par l'ADEME, a été une avancée majeure. Ce dispositif a permis d'accompagner financièrement de nombreuses collectivités dans leur transition vers des énergies renouvelables, réduisant ainsi leur dépendance aux énergies fossiles et leur vulnérabilité face à la volatilité des prix.

La prise de compétence "Réseaux de chaleur ou de froid" symbolise un tournant pour notre syndicat. Elle positionne TE63 au cœur de la transition énergétique, nous permettant d'accompagner plus efficacement nos communes dans l'adoption de modes de consommation durables. C'est un pas décisif vers un avenir où la maîtrise de l'énergie ne sera plus un enjeu, mais une réalité partagée par tous.

2023 a également été marquée par la nécessité d'agir face à la crise énergétique. La rénovation de l'éclairage public, devenue une priorité en raison de la flambée des prix de l'énergie, illustre notre capacité à mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux défis contemporains. Les investissements réalisés grâce au Fonds Vert, à Lum'ACTE, et au plan France Relance sont le reflet de notre détermination à soutenir les collectivités dans leurs projets, en favorisant des infrastructures plus résilientes et économes en énergie.

Travaillons ensemble pour le syndicat de demain.

**Sébastien GOUTTEBEL**

*Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme*

## SOMMAIRE

|                     |         |
|---------------------|---------|
| LES FAITS MARQUANTS | PAGE 2  |
| LE SYNDICAT         | PAGE 5  |
| LA CONCESSION       | PAGE 15 |
| LES TRAVAUX         | PAGE 21 |



# FAITS MARQUANTS

11 Mai 2023

## Modification des statuts

TE63 peut désormais exécuter la compétence Réseaux de Chaleur ou de Froid. Cela permet au syndicat d'accompagner toutes les collectivités pour leur permettre de bénéficier d'un projet clé en main : de la création à l'exploitation et l'entretien des réseaux de chaleur.



23-24 Mai 2023

## Assises Européennes de la Transition Énergétique

Les élus et agents de TE63 se sont joints aux 3600 autres participants de l'événement. Entre conférences, ateliers et visites, le programme a été riche grâce aux agents de la métropole de Bordeaux qui ont permis la réussite de ce projet.



Chaque  
de ci  
sont  
(secré  
sur l'a  
rappe  
faire l  
Ces ré



Avril 2023

## Visite du barrage de Bort les Orgues

Les agents et élus de TE63 ont eu la chance de visiter le barrage de Bort les Orgues avec EDF. Ce barrage de 390 mètres est le plus long de la Dordogne. Par cette visite, les agents et élus ont pu découvrir l'hydro-électricité et son fonctionnement.



1er Septembre 2023

## Embauche - Chef de projet Énerg

Sébastien DUFOUR a rejoint l'équipe de TE63, le 1er septembre 2023, en tant que Chef de Projet Énergies Renouvelables. Sa mission sera d'accompagner les communes et les syndicats vers la transition énergétique, notamment par le photovoltaïque.

Au cours de l'année 2023

## Réunion des Présidents TEARA

Chaque année, les présidents et les directeurs des syndicats d'énergie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se réunissent afin d'échanger sur les différentes compétences exercées par chacun. En 2023, ils se sont réunis à 3 reprises :

- Le 24 février 2023 dans la Drôme
- Le 30 juin 2023 dans le Cantal
- Le 1er décembre 2023 en Haute-Savoie





# DE L'ANNÉE 2023

## Septembre 2023

### Réunions de Secteurs

Cette année, TE63 organise des rencontres au sein de chaque secteur intercommunal d'énergie auxquelles sont conviés, les délégués du secteur ainsi que les agents techniques de mairie, agents techniques, ... afin d'échanger sur l'actualité du syndicat. Ces rencontres sont le moyen de faire connaître l'importance du rôle des délégués de secteur pour le lien entre la commune et TE63.

Ces réunions se sont déroulées du 18 au 27 septembre 2023.



## Novembre 2023

### Visite du réseau de chaleur de Saint-Flour.

Les élus de TE63 et l'Aduhme se sont rendus à Saint-Flour pour faire visiter leurs réseaux de Chaleur et chaufferies bois. Cette visite a été proposée aux collectivités porteuses de projets de chaleur renouvelable sur le département pour que les élus et agents puissent en apprendre davantage sur ce mode de consommation durable.



2023

### Énergies Renouvelables

Le 27 septembre 2023, au poste de la commune :

sur l'autonomie énergétique,



## De 27 au 29 Septembre 2023

### Rencontres nationales TEPOS

Deux élus et un agent se sont rendus à la 13ème édition des Rencontres Nationales des Territoires à Énergie Positive. Ces rencontres permettent d'échanger autour de solutions énergétiques durables. Les journées sont rythmées par des tables rondes, des ateliers, des visites de sites et des moments conviviaux.

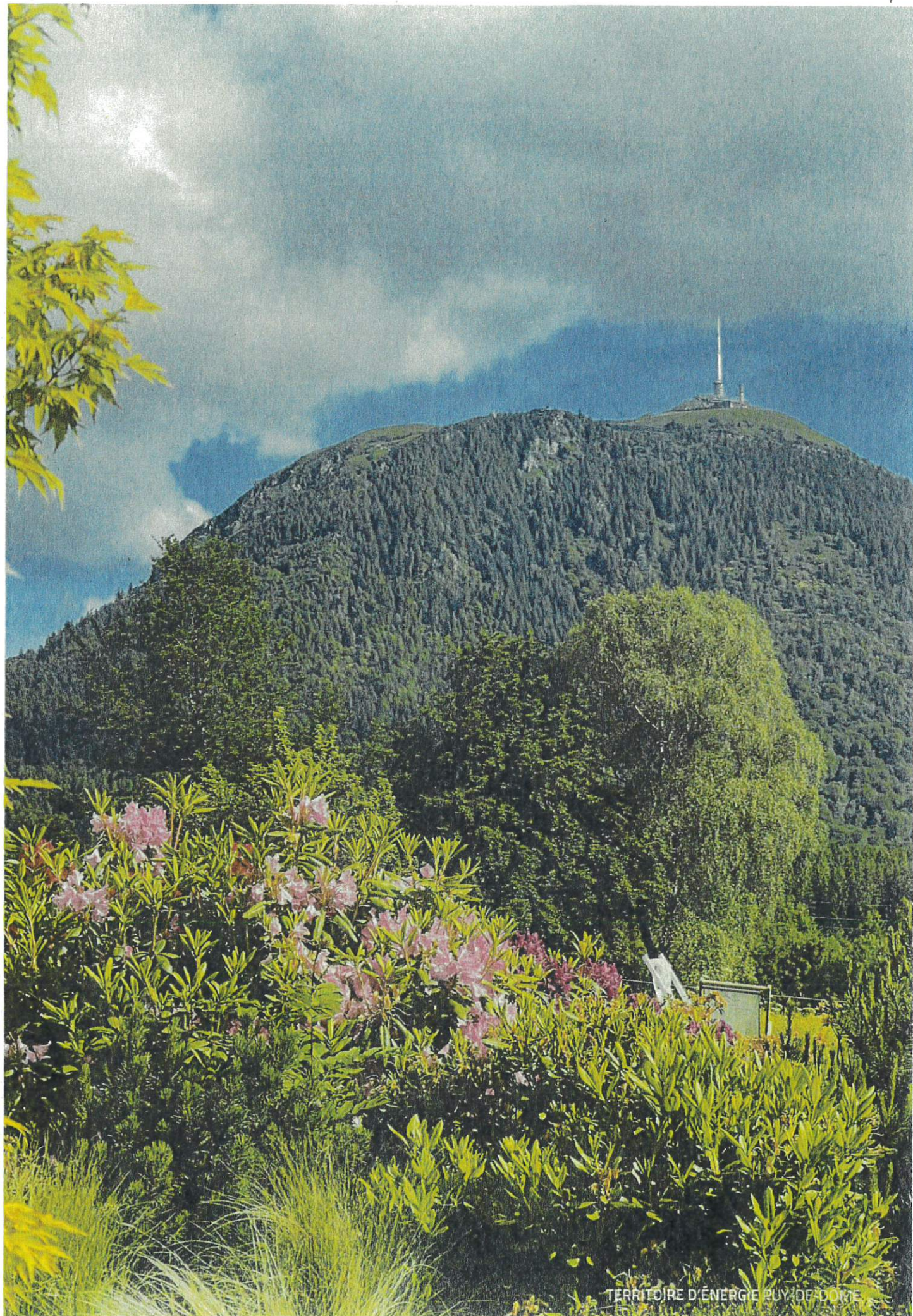
## 12 Juin 2023

### Teambuilding

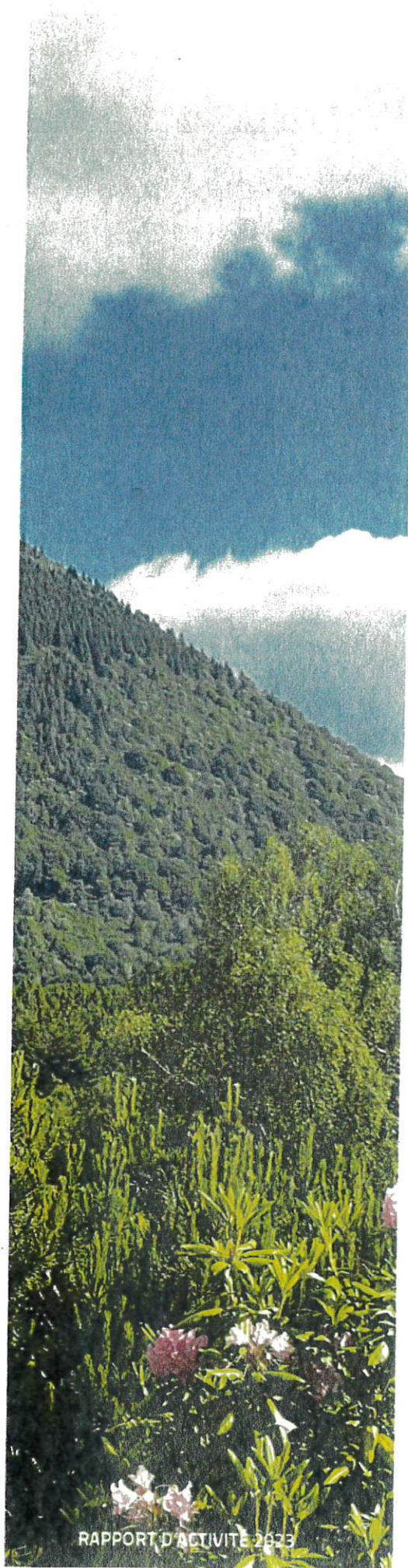
Tous les ans, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme organise un team building afin de renforcer la cohésion d'équipe, favoriser la communication avec les élus du syndicat et créer des souvenirs mémorables ! Les circuits de Charade ont fait sensations et l'unanimité au sein des agents de TE63, de SEMELEC 63 et des élus. Une journée de cohésion basée sur le rire et la bonne humeur pour des moments de partage unique entre collaborateurs.











# LE SYNDICAT



## QUI SOMMES-NOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, syndicat mixte fermé, est un établissement public de coopération locale qui regroupe exclusivement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

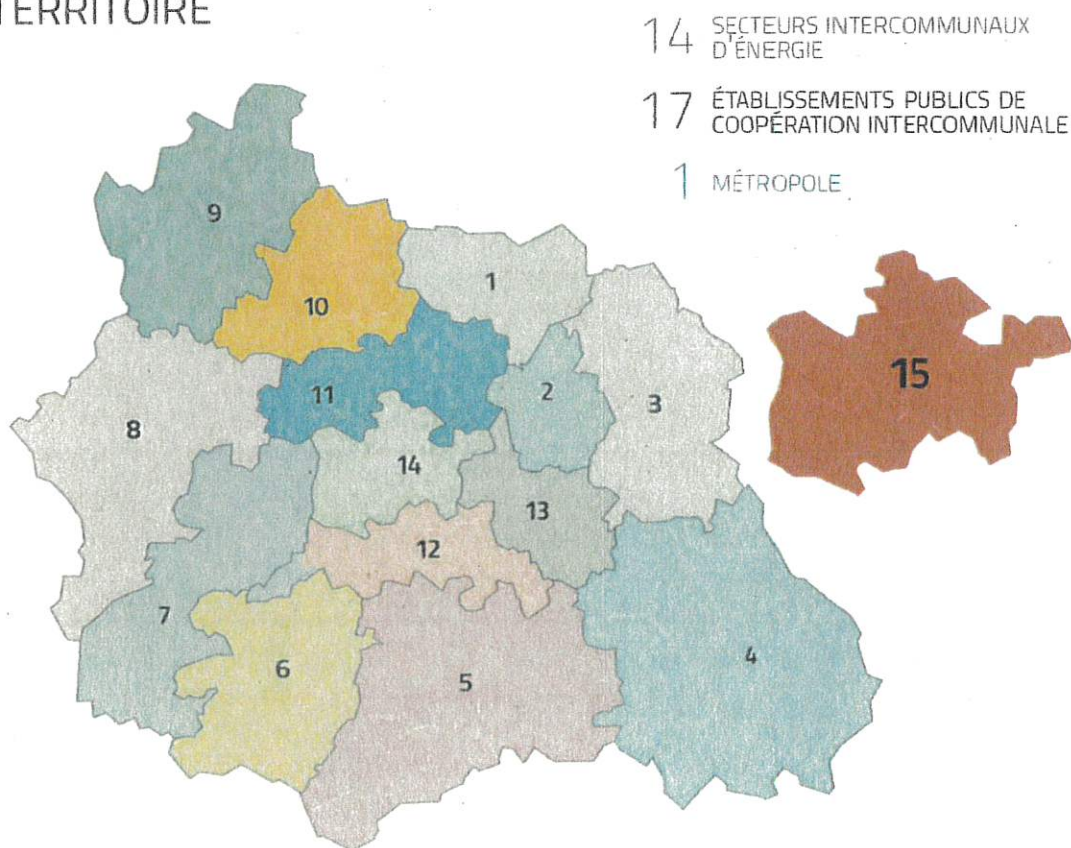
Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, TE63 représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité et de la fourniture, concédées à ENEDIS et EDF.

Le syndicat intervient en électrification sur les communes rurales et réalise les aménagements esthétiques sur les communes urbaines. Chaque année, de nombreux chantiers sont réalisés tels que : extensions, enfouissements, renforcements, embellissements, sécurisations, etc. Sur le territoire des communes lui ayant transféré la compétence, le syndicat effectue également des travaux neufs et d'entretien sur les réseaux d'éclairage public et sur d'autres réseaux privés des collectivités locales. Il intervient également dans l'installation, l'exploitation et la maintenance de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Pour cela, TE63 confie annuellement un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Société d'Économie Mixte pour l'Électrification, SEMELEC63 dont il est actionnaire majoritaire. Le rôle de cette société est d'exécuter les travaux de réseaux d'électrification et d'éclairage public au nom et pour le compte du syndicat, maître d'ouvrage.

Ainsi, SEMELEC63 prépare les dossiers de consultation des entreprises exécutantes dans le respect du Code de la Commande Publique : la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme. SEMELEC63 met en place les travaux en liaison avec les élus et le concessionnaire et suit leur exécution jusqu'à leur réception.

## TERRITOIRE







## INSTANCES 2020-2026

### PRÉSIDENT

Sébastien GOUTTEBEL

Maire de MUROL  
Président de l'AMRF 63



### VICE-PRÉSIDENTS



Rémi CHABRILLAT  
Adjoint à CLERMONT-  
FERRAND  
Président de l'ADHUME



Roger Jean MEALLET  
Maire de CHAMPEIX  
Conseiller Régional



Antonio MARQUES  
Adjoint à  
SAINT-BONNET-  
PRÉS-RIOM



Florence LHERMET  
Adjointe à  
SAINT-AMANT-  
TALLENDE



Vladimir LONGCHAMBON  
Maire de MONTFERMY



Gregory BONNET  
Maire de MONTCEL  
Conseiller  
Départemental



Stéphane GUILLAUME  
Conseiller Municipal à  
AUBUSSON D'Auvergne

### MEMBRES DU BUREAU



Patrick AMBLARD



Fabien BESSEYRE



Jean-François BIZET



Gérard CHANSARD



Laurent COUDUN



Sylvie COUPAT



David DEROSSIS



Marcel DOMINGO



Guy DUCOING



Daniel DUMAS



Jean-Paul DURAND



José FANJUL



Lilian FRITEYRE



Jean-Luc FRUCHART



René GUELON



Gérard GUILLAUME



Christine LECHEVALLIER



Christian MELIS



Thierry OLIVAIN



Emmanuel PINTÉ

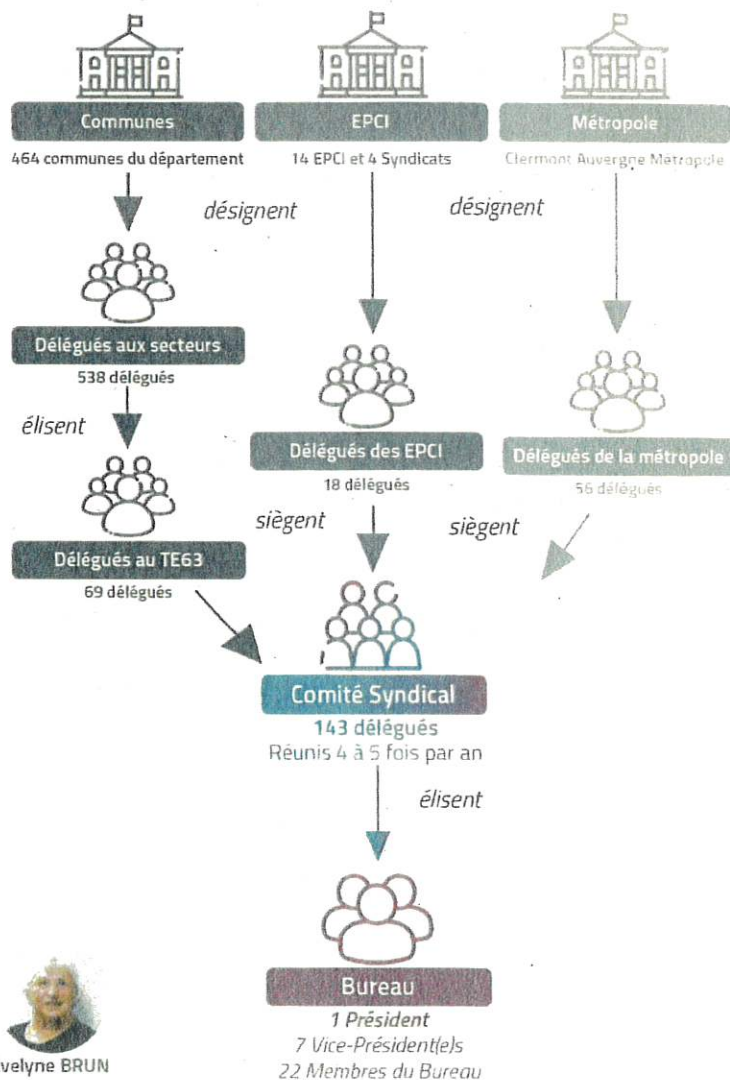


Christophe VIAL



Evelynne BRUN

### FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL





## DÉLIBÉRATIONS DE L'ANNÉE 2023

En 2023, le comité syndical a pris une décision majeure en modifiant les statuts du syndicat pour intégrer une nouvelle compétence liée à la Transition Énergétique : la gestion des réseaux de chaleur. Adoptée le 14 janvier 2023, cette modification a été approuvée par la majorité des collectivités membres, et l'arrêté préfectoral officialisant cette révision a été publié le 11 mai 2023.

### FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

|       |                                        |
|-------|----------------------------------------|
| 14/01 | Élection d'un nouveau membre du bureau |
| 07/10 | Élection d'un membre du bureau         |

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

|       |                                                                                                    |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14/01 | Convention financière avec l'Aduhme                                                                |
|       | Convention ENEDIS-TE63 Répartition de la maîtrise d'ouvrage INSPIRE                                |
| 04/03 | Modalité financière en Éclairage public sur le programme de l'optimisation des systèmes de gestion |
|       | Modification des tarifs de recharge du réseau IRVE                                                 |
| 22/06 | Adoption du SDIRVE suite à l'avis du Préfet                                                        |
| 07/10 | Arrêté des aides Fonds Chaleur par TE63                                                            |

### MARCHÉ PUBLIC

|       |                                                      |
|-------|------------------------------------------------------|
| 14/01 | Prolongation marché IRVE                             |
| 07/10 | Attribution du marché d'exploitation des bornes IRVE |

### FINANCES

|       |                                                            |
|-------|------------------------------------------------------------|
| 14/01 | Décision modificative N° 4                                 |
|       | Rapport d'orientation budgétaire                           |
|       | Budget 2023                                                |
| 04/03 | Affectation du résultat                                    |
|       | Compte de gestion                                          |
|       | Compte Administratif 2022                                  |
| 22/06 | Accord transactionnel TE63-SEMELEC                         |
|       | Décision modificative N° 1                                 |
|       | Autorisations de programme et crédits de paiement          |
|       | Durée d'amortissement par type de biens                    |
|       | Passage à la M57                                           |
| 07/10 | Assujettissement TVA                                       |
|       | Contractualisation d'un second emprunt sur l'exercice 2023 |
|       | Décision Modificative N° 2-2023                            |
|       | Affectation du résultat 2022 sur BP 2023                   |

### PERSONNEL DE TE63-SIEG

|       |                                                                          |
|-------|--------------------------------------------------------------------------|
| 14/01 | Création d'un poste de chargé de financement ENR                         |
|       | Mise en place du télétravail                                             |
| 04/03 | Création d'un poste de rédacteur                                         |
|       | Organisation du temps de travail                                         |
| 22/06 | Prise en charge des frais de déplacements professionnels pour les agents |
|       | Modification du RIFSEEP                                                  |
|       | Création d'un poste de chef de projets ENR                               |
| 07/10 | Forfait mobilité durable                                                 |

Retrouvez toutes nos délibérations sur notre site internet : [www.te63-sieg.fr](http://www.te63-sieg.fr)

## ÉQUIPES

# CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES

# 2023



**13**  
agents



**16**  
salariés



**4**  
recrutements



**1**  
recrutement

## ORGANIGRAMME 2023

Septembre 2023



**Quentin RANOUX**  
Directeur Général des Services



### Pôle Finances - Gestion Administrative

**Arnaud ROCHETTE**  
Responsable  
administratif et financier

**Emmanuelle VOYER**  
Comptabilité - Accueil

**Carine ROMEUF**  
Comptabilité - Accueil

**Myriam CHAPOUTIER**  
Comptabilité - Dépenses  
d'investissement

**Séverine POTY**  
Coordinatrice Budgétaire  
et Comptable

**Joëlle PIGNOT**  
Gestionnaire financière  
des investissements

**Stéphanie PETELET**  
Décharge syndicale

### Pôle Direction

**Valérie BERTHELOT**  
Secrétaire des Affaires Générales

**Lucie AUCOUTURIER**  
Chargée de Communication

**Alexandre BABIN**  
Secrétariat polyvalent

### Pôle Transition Énergétique

**Sébastien DUFOUR**  
Chef de projet Énergies Renouvelables

**Clara MILLET**  
Chargée de financement



CHIFFRES CLÉS  
FINANCIERS

2023

**52,3 M€**

Budget réalisé



Investissement

Dépenses

54,9 M€

Recettes

52,6 M€



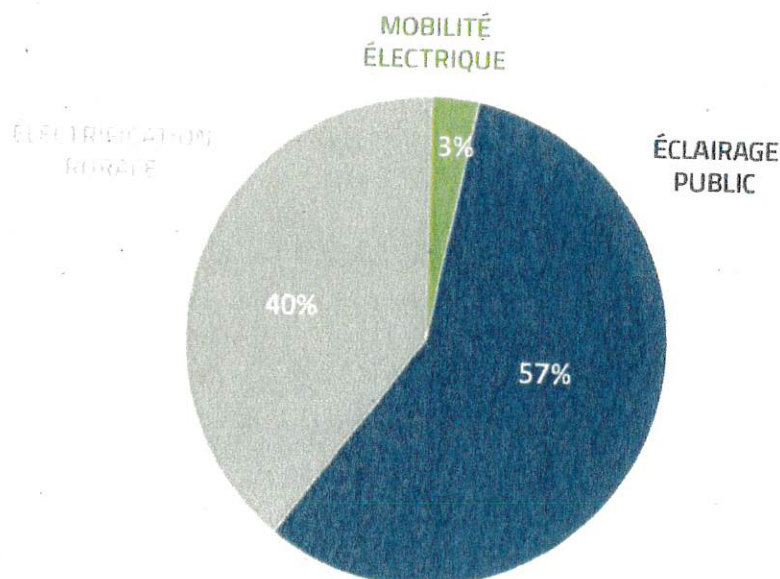
Fonctionnement

Dépenses

10,8 M€

Recettes

20,8 M€

**19,8 M€**Montant dédié à l'Éclairage Public  
(TTC - entretien compris)**13,7 M€**Montant dédié à  
l'Électrification Rurale (TTC)**1,1 M€**Montant dédié à la  
Mobilité Électrique (TTC)

Répartition des travaux

Ce budget a permis de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public des communes, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

TE63 se donne les moyens financiers d'accompagner les collectivités dans leurs projets de transition énergétique

## RECETTES

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de la transition énergétique, TE63 mobilise des recettes qui proviennent, entre autres, de la taxe sur l'électricité, des redevances, du FACÉ et de la participation des communes.

|                                            |              |        | RECETTES                                   |                     |
|--------------------------------------------|--------------|--------|--------------------------------------------|---------------------|
|                                            |              |        | RÉALISÉ                                    |                     |
| Remboursement rémunération personnel       | 27 157 €     | 0,04 % |                                            |                     |
| Cotisations des membres                    | 60 814 €     | 0,08 % |                                            |                     |
| Revenus des Immeubles                      | 62 099 €     | 0,09 % | Redevances concession                      | 3 199 734 €         |
| Remboursement TVA                          | 94 465 €     | 0,13 % | Impôts et TCFE                             | 13 636 138 €        |
| Produits exceptionnels                     | 217 064 €    | 0,30 % | Cotisations des membres                    | 60 814 €            |
| Autres produits gestion courante           | 311 631 €    | 0,43 % | Participations entretien EP                | 2 908 795 €         |
| Produits et services                       | 394 462 €    | 0,54 % | Revenus des Immeubles                      | 62 099 €            |
| Opérations pour tiers                      | 478 774 €    | 0,65 % | Remboursement rémunération personnel       | 27 157 €            |
| Amortissement                              | 482 669 €    | 0,66 % | Autres produits gestion courante           | 311 631 €           |
| Participation des particuliers et sociétés | 1 150 899 €  | 1,58 % | Produits et services                       | 394 462 €           |
| FCTVA (remboursement par l'État)           | 2 222 178 €  | 3,05 % | Produits exceptionnels                     | 217 064 €           |
| Participation entretien EP                 | 2 908 795 €  | 3,99 % | <b>Total FONCTIONNEMENT</b>                | <b>20 817 892 €</b> |
| Participation du concessionnaire           | 3 045 564 €  | 4,17 % | Subventions d'investissement               | 5 426 703 €         |
| Redevances concession                      | 3 199 734 €  | 4,38 % | Excédent de fonctionnement                 | 12 135 413 €        |
| Remboursement d'avance sur convention      | 3 798 988 €  | 5,20 % | Participation des Collectivités Locales    | 7 791 543 €         |
| Subventions d'investissement               | 5 426 703 €  | 7,43 % | Reboursement d'avance sur convention       | 3 798 988 €         |
| Participation des Collectivités locales    | 7 791 543 €  | 10,7 % | Participation du concessionnaire           | 3 045 564 €         |
| Excédent de fonctionnement                 | 12 135 413 € | 16,6 % | FCTVA (remboursement par l'État n+2)       | 2 222 178 €         |
| Impôts et TCFE                             | 13 636 138 € | 18,7 % | Participation des particuliers et sociétés | 1 150 899 €         |
| Emprunts                                   | 16 000 000 € | 21,9 % | Amortissement                              | 482 669 €           |
|                                            |              |        | Remboursement de TVA                       | 94 465 €            |
|                                            |              |        | Opérations pour Tiers                      | 478 774 €           |
|                                            |              |        | Emprunts                                   | 16 000 000 €        |
|                                            |              |        | <b>Total INVESTISSEMENT</b>                | <b>52 267 195 €</b> |

## DÉPENSES

Les dépenses de TE63 sont consacrées pour 45% à la réalisation de travaux qui sont financés par les recettes détaillées ci-dessus.

|                | DÉPENSES                                |                     |                                         |                     |
|----------------|-----------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|---------------------|
|                | RÉALISÉ                                 |                     |                                         |                     |
|                |                                         | 0,01 %              | Charges exceptionnelles                 | 4 572 €             |
|                |                                         | 0,01 %              | Investissement immatériels              | 8 165 €             |
|                |                                         | 0,06 %              | Achat d'équipement et travaux TE63      | 37 038 €            |
|                |                                         | 0,06 %              | Charges de gestion courante             | 38 243 €            |
| FONCTIONNEMENT | Charges de gestion courante             | 38 243 €            | Remboursement pour travaux non réalisés | 133 606 €           |
|                | Maintenance Éclairage Public            | 6 137 314 €         | Amortissement                           | 482 669 €           |
|                | Charges de personnel, frais assimilés   | 618 813 €           | Charges de personnel, frais assimilés   | 618 813 €           |
|                | Charges financières (intérêts)          | 1 258 814 €         | Opération pour tiers                    | 965 170 €           |
|                | Remboursement TCFE aux communes         | 1 292 633 €         | Charges de l'établissement              | 1 016 185 €         |
|                | Charges de l'Établissement              | 1 016 185 €         | Travaux d'équipement                    | 1 064 439 €         |
|                | Amortissement                           | 482 669 €           | Charges financières                     | 1 258 814 €         |
|                | Charges exceptionnelles                 | 4 572 €             | Remboursement TCFE aux communes         | 1 292 633 €         |
|                | <b>Total FONCTIONNEMENT</b>             | <b>10 849 243 €</b> | Avances sur convention de mandats       | 3 640 000 €         |
|                | Travaux d'équipement (Éclairage public) | 13 696 536 €        | Maintenance Éclairage Public            | 6 137 314 €         |
|                | Dette (remboursement du capital)        | 8 214 639 €         | Dette (remboursement du capital)        | 8 214 639 €         |
|                | Remboursement pour travaux non réalisés | 133 606 €           | Déficit d'investissement cumulé         | 13 417 676 €        |
|                | Investissement immatériels              | 8 165 €             | Travaux d'équipement (IRVE)             | 1 064 439 €         |
|                | Travaux d'équipement (Électrification)  | 13 680 079 €        | Achat d'équipement et travaux TE63      | 37 038 €            |
|                | Avance sur convention de mandats        | 3 640 000 €         | Opération pour tiers                    | 965 170 €           |
|                | Déficit d'investissement cumulé         | 13 417 676 €        | <b>Total INVESTISSEMENT</b>             | <b>54 857 351 €</b> |
|                | Travaux d'équipement (IRVE)             | 1 064 439 €         |                                         |                     |
|                | Achat d'équipement et travaux TE63      | 37 038 €            |                                         |                     |
|                | Opération pour tiers                    | 965 170 €           |                                         |                     |
|                | <b>Total INVESTISSEMENT</b>             | <b>54 857 351 €</b> |                                         |                     |

Les montants indiqués n'intègrent pas les restes à réaliser en dépenses et en recettes et les résultats de l'année précédente.







## OUTILS DE COMMUNICATION

### UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



#### Site Internet et extranet

Le nouveau site internet a été mis en ligne Avril 2024. Découvrez l'extranet dédié aux délégués et collectivités. Cet espace personnalisé regroupe toutes les informations importantes. Désormais toutes les informations seront communiquées uniquement via l'extranet.

[www.te63-sieg.fr](http://www.te63-sieg.fr)



#### Réunions de Secteurs

Chaque année, TE63 organise des rencontres au sein de chaque secteur intercommunal d'énergie auxquelles, sont conviés, les délégués du secteur, les secrétaires de mairie et les techniciens afin d'échanger sur l'actualité du syndicat. Ces rencontres sont le moyen de réitérer l'importance du rôle des délégués de secteur pour faire le lien entre la commune et TE63.

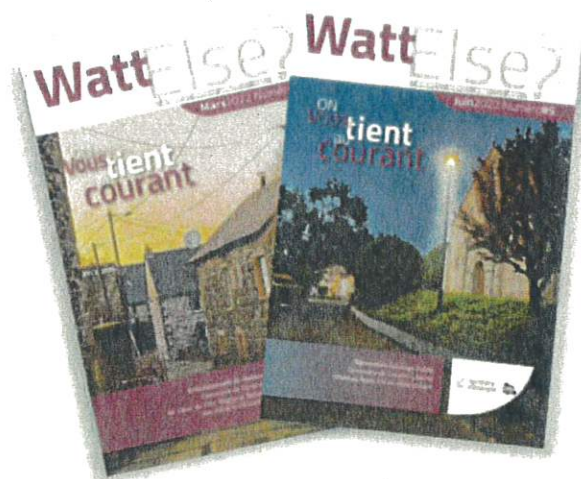


#### Réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn. Vous pouvez suivre nos actualités.



Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme



#### Newsletter

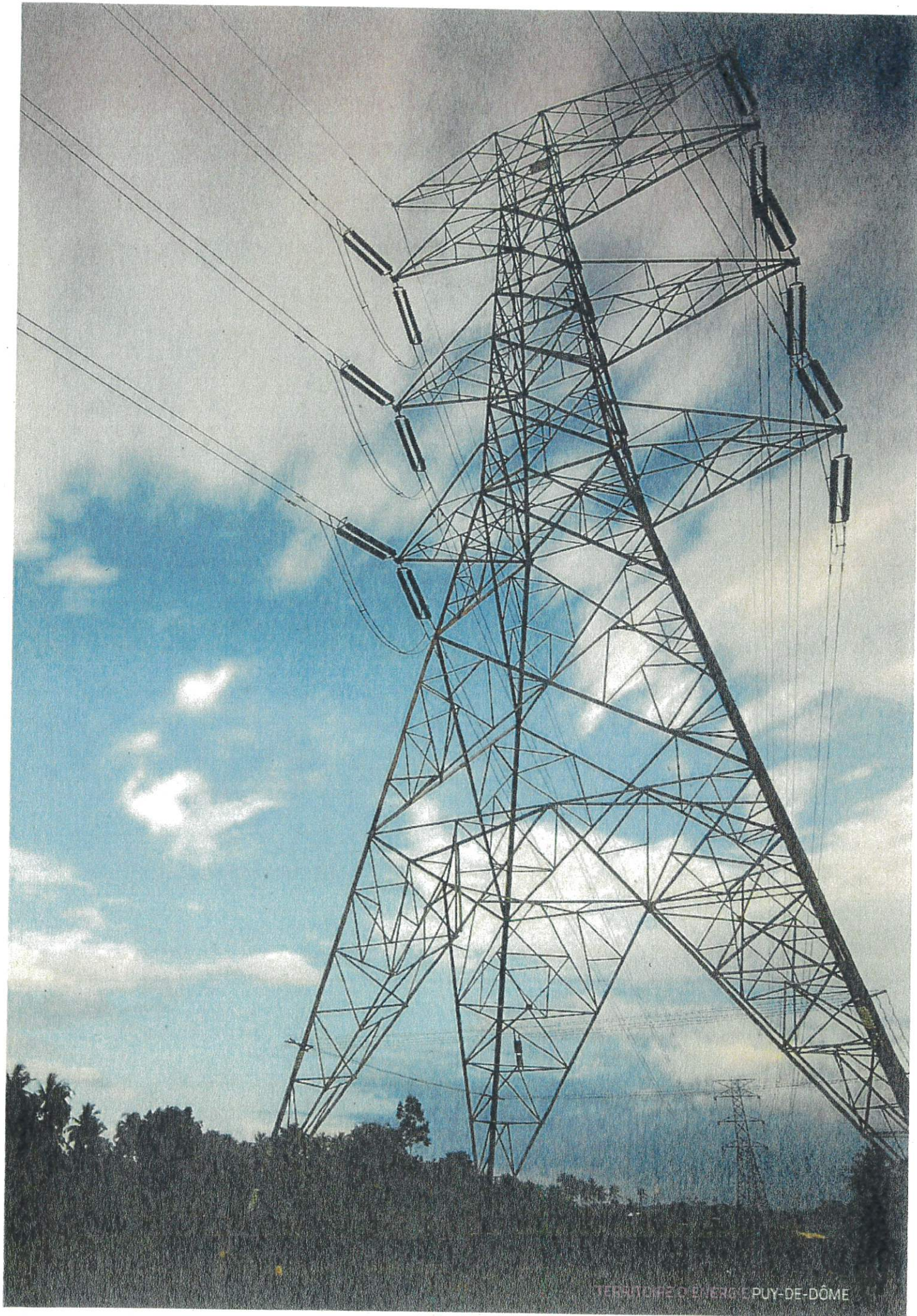
Depuis 2020, 3 à 4 newsletters sont envoyées à l'ensemble des collectivités adhérentes. Elles retracent notre actualité et présentent un dossier complet sur un sujet du moment. Vous pouvez également les retrouver sur notre site internet !



#### Classeur Fiches Pratiques

En 2022, nous avons créé un classeur de fiches pratiques sur nos métiers, à destination des collectivités adhérentes. Le but est de les accompagner dans leurs démarches avec nos services et mieux faire comprendre nos missions. Ils ont été distribués à chaque adhérent lors des réunions de secteur ou via les communautés de communes. *Si votre collectivité n'a pas eu le sien, contactez-nous !*





TERRECH2 O'ENERGIE PUY-DE-DÔME





# LA CONCESSION



# CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

# 2023



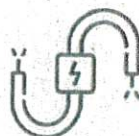
**448 386**  
Nombre d'utilisateurs



**13 139**  
Nombre de producteurs



**19 731 km**  
total de réseau public de  
distribution d'électricité



**53,7 %**  
Part du réseau en souterrain



**10 216 km**  
de réseau BT



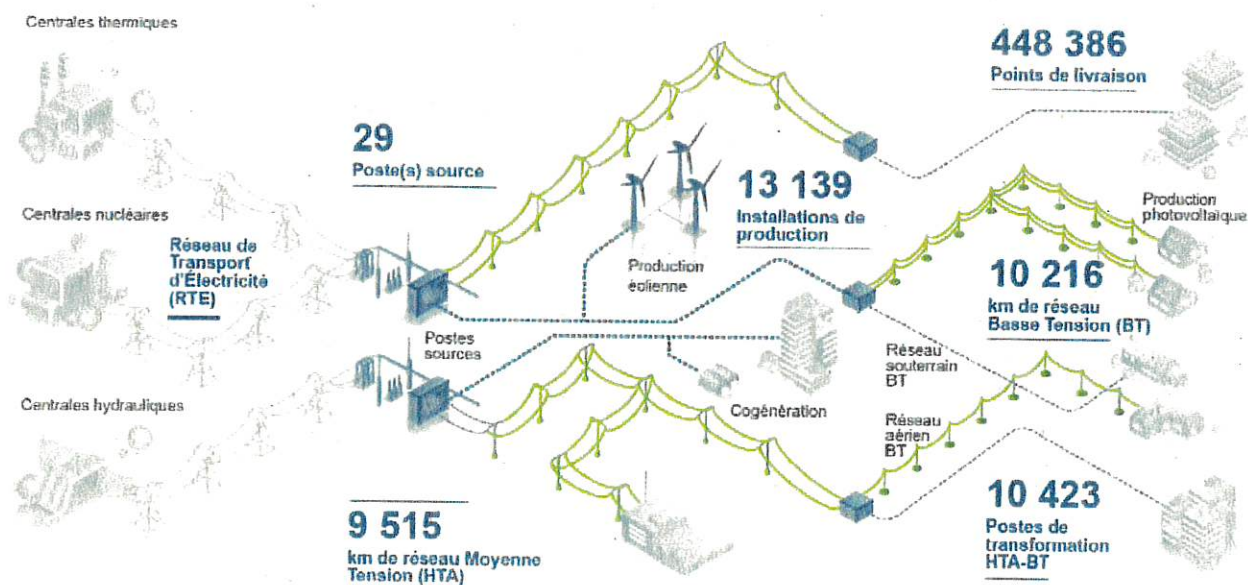
**9 515 km**  
de réseau HTA



**10 423**  
Nombre de postes de  
transformation HTA-BT



**51 M€**  
Investissements sur la  
concession



Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, TE63 représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la fourniture et la distribution publique d'électricité, concédés à EDF et ENEDIS dans le cadre du cahier des charges de concession.

RTE est, quant à lui, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français. Son rôle est de relier les producteurs aux consommateurs d'électricité et de relier la France à ses voisins européens, tout en assurant, à chaque seconde, l'équilibre entre production et consommation, entre importations et exportations.



## ÉVOLUTION DU RÉSEAU

## RÉSEAU BT

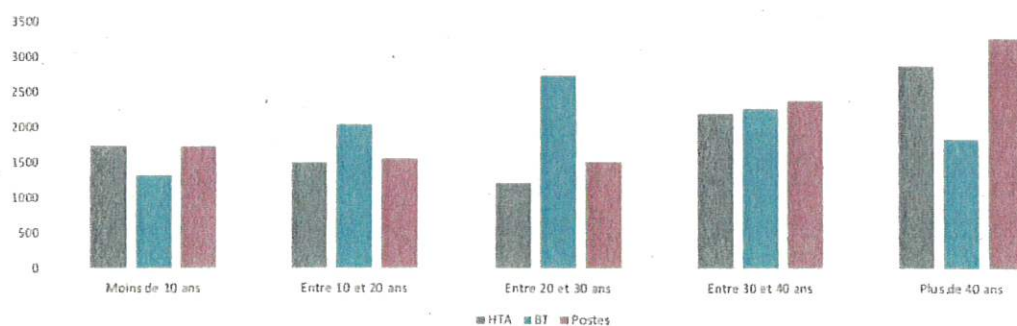
|                          | 2018      | 2019      | 2020      | 2021       | 2022       | 2023       |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| <i>Souterrain (en m)</i> | 4 369 043 | 4 478 405 | 4 581 625 | 4 695 989  | 4 801 881  | 4 902 116  |
| <i>Aérien (en m)</i>     | 5 499 173 | 5 468 846 | 5 414 300 | 5 385 106  | 5 335 844  | 5 313 747  |
| <i>Total (en m)</i>      | 9 868 216 | 9 947 251 | 9 995 925 | 10 081 095 | 10 137 725 | 10 215 863 |

## RÉSEAU HTA

|                          | 2018      | 2019      | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <i>Souterrain (en m)</i> | 5 086 763 | 5 207 427 | 5 311 117 | 5 494 750 | 5 568 016 | 5 700 666 |
| <i>Aérien (en m)</i>     | 4 332 956 | 4 172 835 | 4 100 610 | 4 006 382 | 3 943 073 | 3 814 029 |
| <i>Total (en m)</i>      | 9 419 719 | 9 380 262 | 9 411 726 | 9 501 132 | 9 511 090 | 9 514 695 |

## POSTES DE TRANSFORMATION HTA-BT

|               | 2018   | 2019   | 2020   | 2021   | 2022   | 2023   |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| <i>Rural</i>  | 6 825  | 6 857  | 6 884  | 6 900  | 6 925  | 6 941  |
| <i>Urbain</i> | 3 250  | 3 280  | 3 298  | 3 426  | 3 438  | 3 482  |
| <i>Total</i>  | 10 075 | 10 137 | 10 182 | 10 326 | 10 363 | 10 423 |



## ÂGE DES RÉSEAUX

NB Les informations figurant dans le tableau ci-dessus sont calculées à partir de la date de construction du génie civil des postes

## OUVRAGES MIS EN SERVICE EN 2023

|                           | 2018    |        | 2019    |        | 2020   |        | 2021    |        | 2022   |        | 2023    |        |
|---------------------------|---------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|---------|--------|
|                           | HTA     | BT     | HTA     | BT     | HTA    | BT     | HTA     | BT     | HTA    | BT     | HTA     | BT     |
| <i>Extension (m)</i>      | 14 656  | 16 840 | 6 733   | 18 539 | 6 785  | 21 690 | 11 615  | 23 825 | 7 529  | 22 236 | 19 945  | 25 500 |
| <i>Renouvellement (m)</i> | 32 025  | 27 274 | 13 962  | 25 597 | 9 980  | 21 079 | 17 299  | 10 821 | 33 863 | 9 859  | 8 522   | 13 727 |
| <i>Renforcement (m)</i>   | 118 654 | 4 945  | 147 389 | 3 799  | 27 336 | 2 507  | 201 139 | 7 155  | 9 927  | 3 439  | 100 365 | 4 858  |



## USAGERS

**2023**  
EN CHIFFRES



**525 324 MWh**  
Énergie produite sur le département



**3 342 222 MWh**  
Énergie consommée sur le département

**15,8 %**

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme



## LA CONSOMMATION DANS LE PUY-DE-DÔME

Dans le Puy-de-Dôme, le nombre d'usagers est en hausse avec plus de 20 000 usagers de plus depuis 2018.

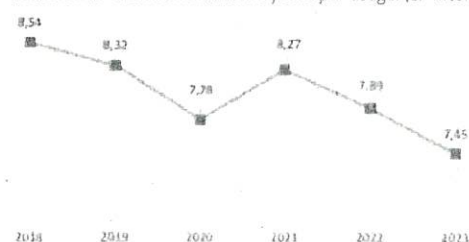
La consommation, quant à elle, fluctue en fonction des années. Une baisse significative est constatée pour 2023.

| Nombre d'usagers  | 428 155   | 432 063   | 436 361   | 441 164   | 444 902   | 448 386   |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                   | 2018      | 2019      | 2020      | 2021      | 2022      | 2023      |
| Énergie consommée | 3 646 GWh | 3 593 GWh | 3 394 GWh | 3 650 GWh | 3 511 GWh | 3 342 GWh |

### RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS

|             | Part d'usagers | Consommation |
|-------------|----------------|--------------|
| BT ≤ 36 kVA | 98,84 %        | 54,8 %       |
| BT > 36 kVA | 0,93 %         | 12,6 %       |
| HTA         | 0,23 %         | 32,6 %       |

Évolution de la consommation moyenne par usager (en MWh)



## LA PRODUCTION DANS LE PUY-DE-DÔME

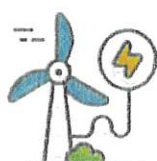
La production d'électricité sur le territoire est en progression depuis ces dernières années, avec une forte hausse en 2023.

|                  | 2021    | 2022    | 2023    |
|------------------|---------|---------|---------|
| Énergie produite | 465 GWh | 466 GWh | 525 GWh |

### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION



Photovoltaïque



Parcs Éoliens



Hydraulique



Autre (biogaz, biomasse...)

Nombre d'installations

13 059

10

45

25

Énergie produite (MWh)

176 575

103 439

47 944

197 367



## CONTRÔLE

En tant que concessionnaire, ENEDIS doit entretenir le réseau, assurer son renouvellement pour offrir une électricité de qualité à tous les habitants du Puy-de-Dôme. EDF a la charge de la fourniture au Tarif Réglementé de Vente. TE63 exerce un contrôle annuel et quotidien sur la concession.

### CONTRÔLE QUOTIDIEN

#### Demandes des usagers (collectivités et particuliers) :

Étudiées et traitées en relation avec le concessionnaire, elles concernent : la qualité de l'électricité (chutes de tension, coupures, pannes HTA), la sécurité et la vétusté des réseaux, la facturation, le relevé et les chiffrages des travaux.

#### Dossiers Article R323-25, autorisation de construire et déplacements d'ouvrages :

Toutes les demandes d'autorisation de construire du concessionnaire, liées ou non à des travaux de voirie, sont examinées. Cette étude permet de contrôler les conditions dans lesquelles ENEDIS réalise les travaux, d'apporter des recommandations techniques et d'engager des travaux coordonnés entre ENEDIS et TE63.



Visite terrain - opération 'Rénovation programmée' - Saint-Diéry

### CONTRÔLE ANNUEL

Conformément au cahier des charges de concession, ENEDIS et EDF rédigent un Compte-Rendu Annuel d'activité de Concession (CRAC) et le présente à TE63. L'objectif est de contrôler l'état de la distribution d'électricité sur la concession, veiller au respect de l'application du cahier des charges et définir les axes de progrès.

## QUALITÉ

### TENUE DE LA TENSION

En basse tension, un client est dit « client mal alimenté » (CMA) lorsque la tension à son point de livraison sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise. La plage de variation admise est de + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230 volts, soit une tension admissible comprise entre 207 et 253 volts en basse tension pour les branchements monophasés.

|                                                  | 2022  | 2023  | Variation |
|--------------------------------------------------|-------|-------|-----------|
| Nombre de clients mal alimentés (BT)             | 1 204 | 879   | - 27 %    |
| Taux de clients mal alimentés sur le département | 0,3 % | 0,2 % | - 27,6 %  |

### COUPURES

La continuité de l'alimentation en électricité est évaluée à partir du critère B. Il mesure le temps moyen pendant lequel un client alimenté est privé d'électricité, quelle que soit la cause (travaux ou incident sur le réseau, incident en amont du réseau).

Dans le Puy-de-Dôme, un utilisateur sera considéré comme mal alimenté s'il subit plus de 6 coupures longues (supérieures à 3 minutes) ou plus de 35 coupures brèves (inférieures à 3 minutes), ou encore si la durée annuelle des coupures longues dépasse 13 heures.

#### Coupures liées à des incidents

|                                            | 2022  | 2023  | Variation |
|--------------------------------------------|-------|-------|-----------|
| Nombre de coupures sur incident réseau     | 1 765 | 2 113 | + 19,7 %  |
| Longues (> à 3 min)                        | 736   | 869   | + 18,1 %  |
| Brèves (< à 3 min)                         | 1 029 | 1 244 | + 20,9 %  |
| Durée moyenne annuelle de coupure (en min) | 49,6  | 55,5  | + 12 %    |

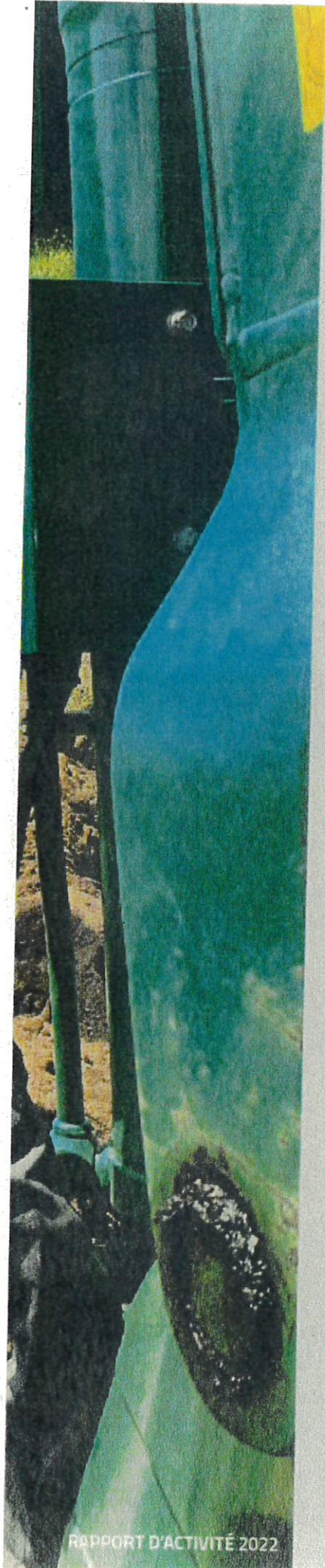
#### Nombre de clients affectés

|                                              | 2022   | 2023   | Variation |
|----------------------------------------------|--------|--------|-----------|
| Affectés par plus de 6 coupures longues      | 192    | 1 031  | + 43 %    |
| Coupés pendant plus de 5 heures consécutives | 14 873 | 17 017 | + 14,4 %  |









# LES TRAVAUX





## TE63 INTERVIENT DANS 3 CATÉGORIES DE TRAVAUX :



ÉLECTRIFICATION RURALE



ÉCLAIRAGE PUBLIC



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## CLASSIFICATION DES COMMUNES

Dans l'application de l'article 9 du nouveau Cahier des Charges de Concession, la maîtrise d'ouvrage des renforcements de réseaux, des extensions et des branchements est répartie entre l'autorité concédante (TE63) et le concessionnaire (ENEDIS).

Signé en 2021 et effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le nouveau Cahier des Charges de Concession apporte des modifications concernant la classification des communes ainsi que sur la maîtrise d'ouvrage (ci-après) :

### COMMUNES URBAINES (A)

avec + de 50% de la TCCFE conservée par la commune

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| Ambert           | Issoire         |
| Beaumont         | Pont-du-château |
| Chamalières      | Riom            |
| Châtel-Guyon     | Royat           |
| Clermont-Ferrand | Thiers          |
| Gerzat           |                 |

### COMMUNES URBAINES (B)

avec 50% et moins de la TCCFE conservée par la commune

|                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| Aigueperse         | Les Martres-de-Veyre   |
| Aubière            | Ménétrol               |
| Aulnat             | Mirefleurs             |
| Billom             | Mozac                  |
| Blanzat            | Nohanent               |
| Brassac-les-Mines  | Orcet                  |
| Cébazat            | Pérignat-lès-Sarliève  |
| Le Cendre          | Perrier                |
| Ceyrat             | La Roche-Blanche       |
| Châteaugay         | Romagnat               |
| Corent             | Saint-Bonnet-près-Riom |
| Cournon d'Auvergne | Sayat                  |
| Durtol             | Vertaizon              |
| Enval              | Veyre-Monton           |
| Lempdes            | Vic-le-Comte           |
| Lezoux             | Volvic                 |
| Marsat             |                        |

### COMMUNES RURALES (C)

Toutes les autres communes du département



# MAÎTRISE D'OUVRAGE

| ORIGINE DES TRAVAUX                                             | NATURE DES TRAVAUX                                                                                                                                                                    | CATÉGORIES DE COMMUNES |                                         |                                    |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------|
|                                                                 |                                                                                                                                                                                       | Commune Urbaine (A)    | Commune Urbaine (B)                     | Commune Rurale (C)                 |
| RENFORCEMENT                                                    |                                                                                                                                                                                       |                        |                                         |                                    |
| Levée de contrainte électrique des réseaux BT                   | Renforcement des réseaux BT et, si nécessaire, remplacement ou création et raccordement d'un poste de transformation associé                                                          | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | TE63                               |
| Adaptation aux charges des transformateurs                      | Tout changement de transformateur dès lors qu'il n'y a pas de modification structurelle du poste HTA-BT (enveloppe, tableau, disjoncteur, câblage...)                                 | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS                             |
|                                                                 | Tout changement de transformateur dès lors qu'il y a une modification structurelle du poste HTA-BT                                                                                    | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | TE63                               |
| Levée de contrainte électrique des réseaux HTA                  | Renforcement du réseau HTA                                                                                                                                                            | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS                             |
| SÉCURISATION                                                    |                                                                                                                                                                                       |                        |                                         |                                    |
| Amélioration de la continuité d'alimentation du réseau          | Sécurisation des réseaux BT                                                                                                                                                           | ENEDIS                 | TE63                                    | TE63                               |
| RACCORDEMENT                                                    |                                                                                                                                                                                       |                        |                                         |                                    |
| Extensions HTA                                                  | Raccordement d'une installation de consommation ou de production y compris collective                                                                                                 | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS<br>TE63 si collective       |
| Extensions BT                                                   | Raccordement individuel d'une installation de consommation                                                                                                                            | ENEDIS                 | ENEDIS - client C4<br>TE63 - clients C5 | TE63                               |
|                                                                 | Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63                               |
|                                                                 | Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage autre                                                                             | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63                               |
|                                                                 | Raccordement d'une installation de production ≤6 kVA simultanée avec une installation individuelle de consommation                                                                    | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63                               |
|                                                                 | Raccordement de bâtiments publics neufs comportant simultanément de la production d'électricité pour une puissance ≤36 kVA et de la consommation                                      | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63                               |
|                                                                 | Raccordement de toute autre installation de production                                                                                                                                | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS                             |
| Branchements                                                    | Branchement individuel BT d'une installation de consommation sans extension ou suite à une extension et de toute installation de production                                           | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS                             |
| Ouvrages BT sur terrain d'assiette des raccordements collectifs | Ouvrage d'extension BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations    | ENEDIS                 | TE63                                    | TE63                               |
|                                                                 | Ouvrage d'extension BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre                                                                                | ENEDIS                 | TE63 Liaison A<br>ENEDIS Liaison B      | TE63 Liaison A<br>ENEDIS Liaison B |
|                                                                 | Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63                               |
|                                                                 | Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre                                                                             | ENEDIS                 | ENEDIS <sup>(1)</sup>                   | TE63 Liaison A<br>ENEDIS Liaison B |
| Intégration des ouvrages dans l'environnement                   | Effacement                                                                                                                                                                            | TE63                   | TE63                                    | TE63                               |
| Déplacement d'ouvrages                                          | Déplacement d'ouvrages à la demande de tiers                                                                                                                                          | ENEDIS                 | ENEDIS                                  | ENEDIS                             |

<sup>(1)</sup> Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des extensions BT sur les 15 communes suivantes : Ceyrat, Châteaugay, Corent, Enval, La Roche-Blanche, Ménérol, Mirefleurs, Nohant, Orcet, Pérignat-lès-Sarliève, Saint-Bonnet-près-Riom, Sayat, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

<sup>(2)</sup> Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des liaisons Réseau (Liaison A) sur les 15 communes citées ci-dessus.



# SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

## RENFORCEMENT ET SÉCURISATION

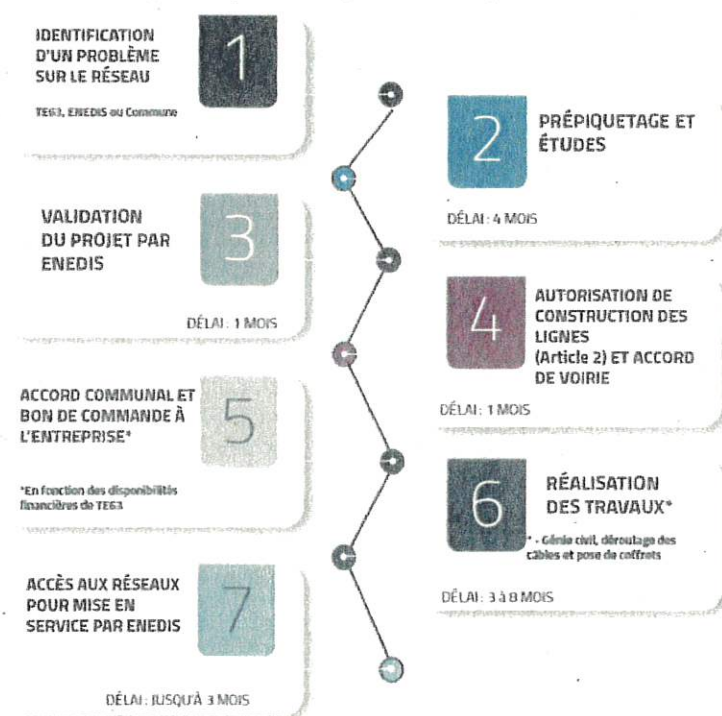
La qualité de desserte en électricité passe par la tenue de la tension délivrée aux compteurs. Cependant, la multiplication des branchements neufs, le raccordement de nouvelles constructions ou l'augmentation des puissances souscrites peuvent entraîner une saturation des réseaux existants. Un programme de renforcement du réseau est alors nécessaire. Pour assurer le financement des travaux de renforcement, TE63 mobilise notamment les ressources du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification).

En cas de problème sur le réseau (baisse de tension, coupure, danger particulier), le Maire d'une commune peut le signaler à TE63 par mail ([contact@te63-sleg.fr](mailto:contact@te63-sleg.fr)).

Des travaux seront entrepris par ENEDIS et/ou TE63, selon le maître d'ouvrage concerné (cf. tableau page 12).

### DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION DE RENFORCEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

\*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



## 2023 EN CHIFFRES



**40**

Nombre de chantiers



**4,5 M€**

Montant TTC des travaux commandés



**Dont 32**

Chantiers de renforcement pour un montant de **3 650 000 €** financés avec le FACÉ



**Dont 8**

Chantiers de sécurisation pour un montant de **802 000 €** financés avec le FACÉ

## RÉFORME DU RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Le 24 août 2023, une réforme qui vise à rendre plus claires les dispositions concernant le raccordement des installations de production d'énergies renouvelables et les modalités de prise en charge des coûts de raccordement a été adoptée.

Elle est entrée en vigueur le 10 novembre 2023.

## ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

En 2023, quelques événements climatiques ont impacté la qualité de fourniture sur le département :

- 26/27 février 2023 : vents violents
- 10/11 mars 2023 : Tempête Larissa avec vents violents
- 31 mars 2023 : vents violents
- 21/22 juin 2023 : séquence d'orages violents
- 5/6 novembre 2023 : Tempête Domingos avec vents violents
- 16/17 novembre 2023 : Tempête Frédéric avec vents violents

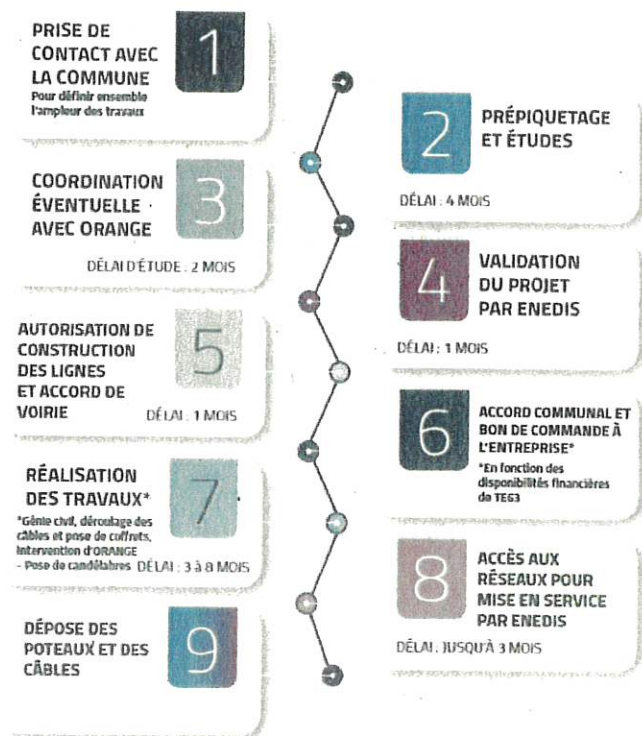


## ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

La mise en souterrain des lignes électriques est destinée à améliorer la qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement, notamment dans les centres-bourgs.

### DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION D'ENFOUISSEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

\*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



## 2023 EN CHIFFRES



**49**

Nombre de chantiers

**3,4 M€**

Montant TTC des travaux commandés

Comprenant :

1 745 000 € financé avec le FACÉ

1 657 000 € sur fonds propres TE63



INFO

Afin d'éviter les interventions multiples sur la voirie et de rationaliser les coûts, TE63 coordonne l'enfouissement des réseaux électriques avec la dissimulation conjointe d'autres réseaux aériens, comme les réseaux d'éclairage public et de téléphonie.

## EXTENSIONS ET RACCORDEMENTS

### 2023 EN CHIFFRES



**238**

Nombre de chantiers



**6,4 M€**

Montant TTC des travaux commandés

Des extensions de réseaux sont réalisées par TE63 pour les communes de catégorie B et C (cf. tableau page 12), dans le cadre d'alimentation de constructions neuves, lotissements ou zones artisanales. Aujourd'hui, la majorité de ces travaux est réalisée en technique souterraine.

Il est recommandé aux collectivités ou aux particuliers qui ont un projet avec extension de réseau, de contacter TE63 dès que leur décision est prise et avant même le démarrage des travaux.

### RÉPARTITION

#### Hors Programme

63 chantiers

Exemples : Lotissements communaux, zones d'activité...

2 517 000 €

#### Petits Travaux

175 chantiers

Exemples : Bâtiments agricoles, bâtiments communaux, extensions pour particuliers, antennes de téléphonie mobile...

3 465 000 €

INFO

Les communes ont l'obligation de financer les réseaux qui accueilleront plusieurs bénéficiaires, le réseau est Public. Pour les demandes de raccordement présentées par les particuliers et à défaut d'obligation communale, les frais engagés seront directement facturés au pétitionnaire. Il s'agira alors d'un réseau Privé.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE63 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension et de renouvellement de l'éclairage public (EP) dans le département du Puy-de-Dôme, auprès de 440 communes, 13 communautés de communes, 4 syndicats et 1 Métropole, qui lui ont transféré la compétence.

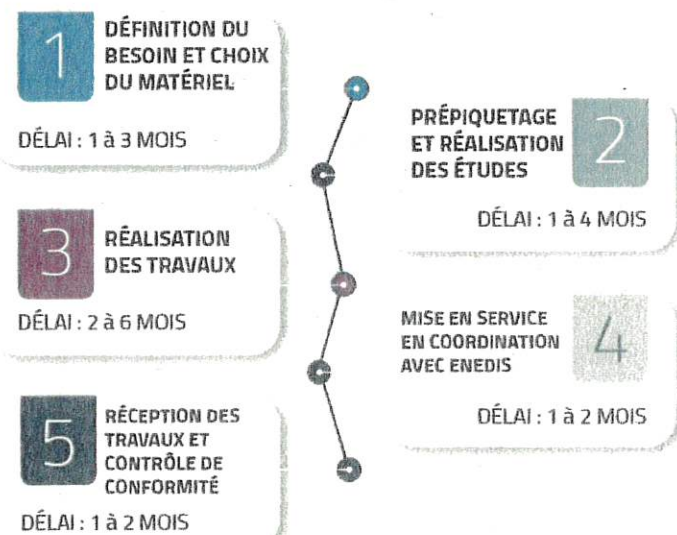
Le syndicat intervient sur :

- Les travaux neufs ou la rénovation
- L'extinction nocturne
- L'éclairage d'équipements sportifs (intérieur/extérieur)
- La mise en valeur de monuments/bâtiments publics
- La signalisation tricolore
- La maintenance des équipements
- Les illuminations festives

## TRAVAUX NEUFS

### ÉTAPES ET DÉLAIS DE RÉALISATION

\*Délais contractuels, valables à partir de la réception de la demande par TE63



## 2023 EN CHIFFRES



**149 000**

Nombre de points lumineux gérés par TE63  
dont 9 050 Éclairage Sportif



**15,2 M€**

Coût total des travaux TTC



**20 %**

Part des équipements LED à fin 2023



Rénovation LED - Le Mont-Dore

## FONDS VERT



Après avoir déposé une candidature en début d'année 2023, la Préfecture du Puy-de-Dôme a attribué une subvention Fonds Vert pour 35 communes du département leur permettant de rénover une partie de leur parc d'éclairage public en LED.

**593 000€**  
de subvention

**20%**  
du montant total des travaux

**4 000**  
points lumineux concernés

**35**  
communes du département

## PROGRAMME D'OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE GESTION

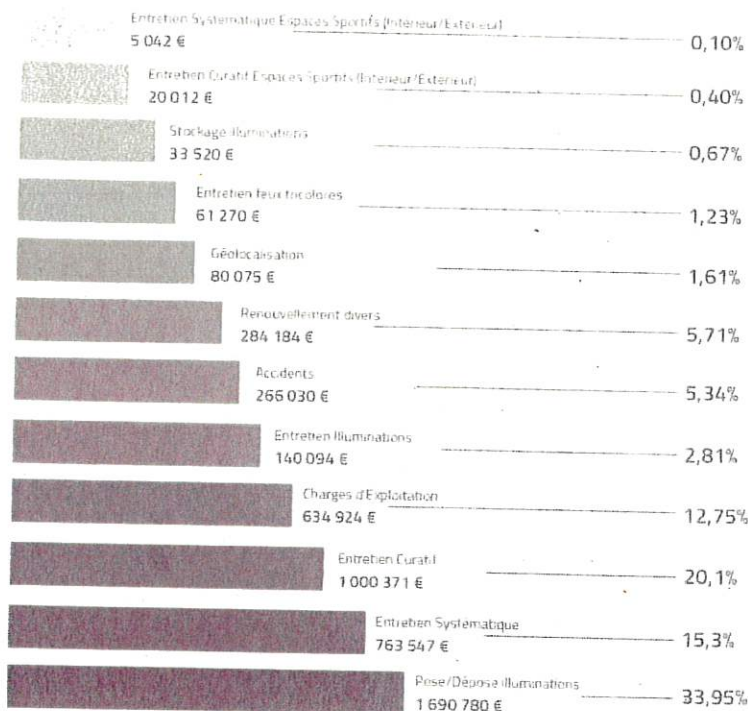


En 2023, TE63 a obtenu une aide de 1,6 million d'euros dans le cadre du plan de France Relance sur le thème infrastructures et mobilités vertes. Le syndicat a proposé une action traitant l'optimisation des systèmes de commandes des réseaux d'Éclairage Public par l'installation d'horloges astronomiques communicantes. Le 4 mars 2023, le Comité Syndical a décidé de répercuter seulement 10% des coûts des travaux aux communes concernées. Le syndicat en prend 20% à sa charge.

Concernant une majorité de communes du département, le traitement administratif de ces projets est considérable. Ce qui explique le délai entre la délibération prise par les conseils municipaux et le début des travaux, qui n'ont commencé qu'en octobre 2023 et ne seront soldés qu'à la fin de l'année 2024.



## ENTRETIEN ET EXPLOITATION

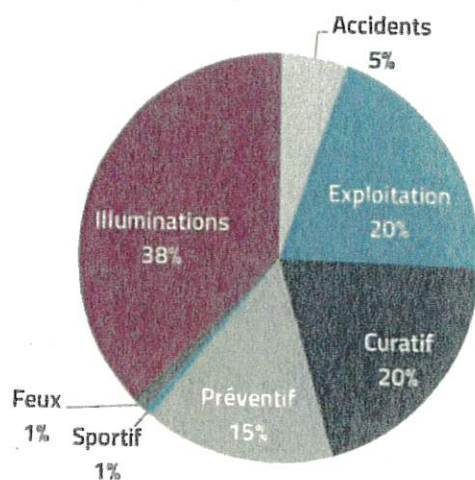


## 2023 EN CHIFFRES



**4 980 000 €**

Coût total de l'entretien TTC



Répartition de l'entretien par thème

## SINISTRES

### VOL DE CÂBLES

Comme en 2022, 2023 a été riche en vols de câbles sur les installations d'éclairage public, ont été constatés. Plusieurs secteurs ont été touchés: Secteurs d'Issoire, de Billom, de Riom, de Veyre-Monton et de Lezoux. Il semblerait que les malfaiteurs ouvrent les portes des candélabres, démontent les boîtiers et arrachent les câbles.

**2023**  
EN CHIFFRES



**6,5 km**  
De câbles dérobés



**144**  
Boîtiers classe II  
dérobés



**106 500 €**  
Montant du préjudice  
estimé

### CANDÉLABRES ACCIDENTÉS

Chaque année, TE63 gère le suivi des dommages causés aux installations d'éclairage suite à des vols, dégradations ou accidents.

- Dans le cas où l'auteur des faits est identifié, l'assurance de TE63 prend en charge le montant des réparations.
- Dans le cas contraire, les travaux de réparations sont réalisés avec une participation financière de la commune, comme dans le cas des travaux neufs d'Éclairage Public.



## 2023 EN CHIFFRES



**77**

Nombre de dossiers traités  
avec un tiers identifié



**266 000 €**  
Coût total

Si un de ces cas de figure arrive sur votre commune, les démarches à effectuer ont été détaillées dans le classeur de Fiches Pratiques qui a été distribué à chaque commune. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de contacter le service communication : [communication@te63-sieg.fr](mailto:communication@te63-sieg.fr)



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



**Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**  
*Ministère de la Transition  
écologique et solidaire*

TE63 vend les CEE générés par les projets de mise en conformité et des rénovation de l'éclairage public, réalisés pour les collectivités qui ont transféré la compétence "Éclairage Public". La somme récoltée est réinjectée dans le budget Éclairage Public du syndicat pour permettre de financer de nouveaux projets. Depuis 2011, 182 GWh cumac ont ainsi été valorisés à hauteur d'environ un 1,2 million d'euros. En 2023, 25 GWh cumac ont été valorisés pour un montant de 192 000 euros.

### RAPPEL

Le renouvellement de l'Éclairage Public est éligible aux CEE. Étant maître d'ouvrage, TE63 s'occupe de la vente des CEE et les réutilise pour participer aux futurs investissements du syndicat sur le territoire.

**ATTENTION !** Ce ne sont pas les seuls travaux éligibles aux CEE !

Des travaux d'isolation ou de modification de système de chauffage vous permettent également de cumuler des CEE.

Plus de renseignements sur : [ademe.fr](http://ademe.fr)

## GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

TE63 a mis en place un groupement d'achat d'électricité, afin d'accompagner les collectivités du département à la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie depuis l'ouverture des marchés de l'énergie en 2015.

Lancé en 2020, le dernier groupement d'achat d'électricité, coordonné par TE63, regroupait 240 collectivités et établissements publics et représentait 6700 points de livraison pour 84 GWh par année de consommation.

Il se composait de 4 lots :

- **Lot 1 :** Puissance supérieure à 36 kVA en basse tension
- **Lot 2 :**
  1. Puissance inférieure à 250 kW en HTA
  2. Puissance supérieure à 250 kW en HTA
- **Lot 3 :** Puissance inférieure à 36 kVA
- **Lot 4 :** Haute Valeur Environnementale

### RÉSULTATS

Seuls les lots 1, 2 et 3 ont été attribués. Le lot 4 a été dispatché dans les 3 autres lots.



## CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) est un dispositif financé par l'ADEME, permettant à un acteur public territorial de gérer une enveloppe du Fonds Chaleur et de la rendre accessible à tous les porteurs de projets (hors particuliers).

Par un accompagnement technique et financier, le CCR aide à favoriser le recours à des énergies renouvelables et à réduire de la facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre des collectivités et des entreprises bénéficiaires.

Signé en février 2023 pour 3 ans, ce contrat, nommé TE63 Chaleur, couvre la majorité du département l'exception de Riom Limagne et Volcans ainsi que Clermont Auvergne Métropole.

Objectifs pour 3 ans

**15,8 GWh**  
d'énergie produite

**8 M€**  
d'aides financières



**TE63 chaleur**  
PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME



- TE63 Chaleur porté par Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
- CCR porté par Riom Limagne et Volcans *Jusqu'en juin 2025*
- Chaleur + Demain porté par Clermont Auvergne Métropole

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME



**2023**  
EN CHIFFRES

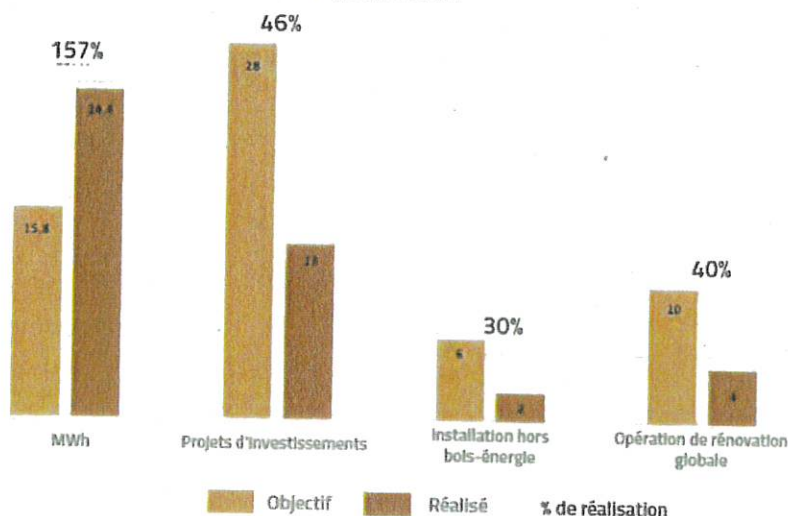


**7**  
Études de faisabilité pour un  
montant de **60 070€**  
financées à 70% par l'ADEME



**13**  
Installations pour un montant de  
**19 880 000€**  
financées à **33,1%** en moyenne par l'ADEME

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CCR  
au 31/01/2024



Afin de gérer ce CCR, un agent a été embauché à temps plein au sein des équipes de TE63 : Clara Millet

Ses missions incluent la gestion des aspects administratifs, financiers et techniques, ainsi que la gestion déléguée des subventions à attribuer aux porteurs de projets du territoire. Elle est également responsable de la gestion des dossiers de demande de subventions et de l'organisation régulière des réunions des comités techniques et de pilotage, afin de valider la conformité des projets, suivre l'avancement des actions, et définir les orientations stratégiques pour atteindre les objectifs initiaux du projet.

## ANIMATION

Dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable, TE63 est chargé de dynamiser le territoire en mobilisant ses acteurs via des outils de communication déployés localement. Une convention a été conclue avec l'Aduhme pour assurer conjointement l'animation du CCR de TE63. L'animation de ce dispositif s'est traduit notamment par des visites de sites, des communications print ou digitales (flyer, newsletter,...).



Création d'un flyer



Visite de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Saint-Flour (15)



Panneau de communication



Visite de la chaufferie bois de Messelx



Visite de la plateforme de TFZ



## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

### DÉPLOIEMENT

Après avoir établi un premier schéma directeur en 2017, TE63 a déployé 20 bornes de recharge pour véhicules électriques en 2019.

Le déploiement des bornes restantes, initialement prévues en 2020 s'est étendu en 2023 atteignant aujourd'hui 6 bornes rapides (43kVA-AC/50kW-DC) et 88 bornes normales (22kVA-AC/25 kW-DC).

Le déploiement selon le schéma de 2017 est terminé. Les déploiements futurs seront réalisés selon les opportunités et les besoins exprimés des collectivités membres de TE63. Ces déploiements s'inscriront dans le schéma départemental des IRVE.

## 2023 EN CHIFFRES



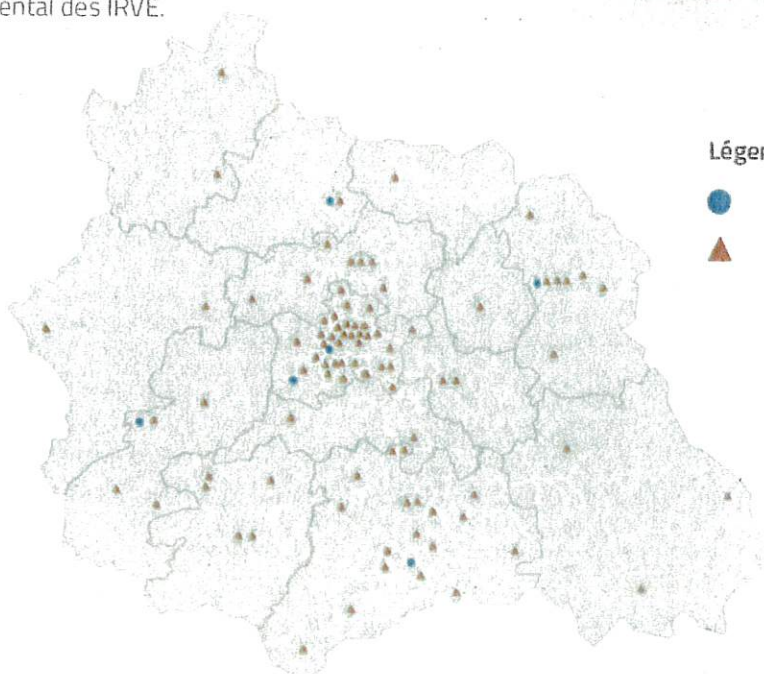
94

Bornes en service



3 500 000 €

Coût total des travaux



### Légende

- Borne de recharge Rapide
- ▲ Borne de recharge Normale

Carte des bornes de recharge pour véhicules électriques du réseau IRVE-TE63

### NOUVEAU MARCHÉ D'EXPLOITATION DU RÉSEAU IRVE-TE63

Le marché d'exploitation du réseau IRVE-TE63 arrivant à échéance fin décembre 2023, une procédure d'appel d'offres sous forme d'accords-cadres a été lancée au cours de l'été 2023. Ce marché comprend la fourniture, la maintenance et la supervision du réseau.

Le 12 septembre 2023, la CAO a attribué cet accord-cadre à SPIE Citynetworks.

D'une durée initiale de 2 ans et l'accord-cadre est renouvelable deux fois pour un an pouvant ainsi être prolongé jusqu'en décembre 2027.



### SDIRVE

TE63 a travaillé à l'élaboration d'un Schéma Directeur de déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE) à l'échelle départementale, avec les bureaux d'études SYSTRA et ELEMENT ENERGY. L'objectif est de parvenir au déploiement d'une offre de recharge coordonnée entre les maîtres d'ouvrages publics et privés, cohérente avec les politiques locales et adaptée à l'évolution des besoins de recharge.

Le diagnostic du réseau de bornes de recharge puydômois et de ses besoins futurs, a permis de mettre en lumière les objectifs opérationnels pour 2025, 612 points de charge supplémentaires, divisé en 3 typologies d'usages (graphique ci-contre).

Cet effort complémentaire est à partager entre tous les acteurs du territoire (privé et public). Ce rapport a été transmis, au préfet du Puy-de-Dôme qui a émis un avis favorable sur ce SDIRVE. TE63 a adopté ce SDIRVE le 22 juin 2023 et a publié les données en open data au cours du mois d'août 2023.

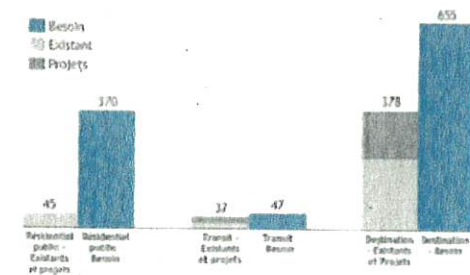
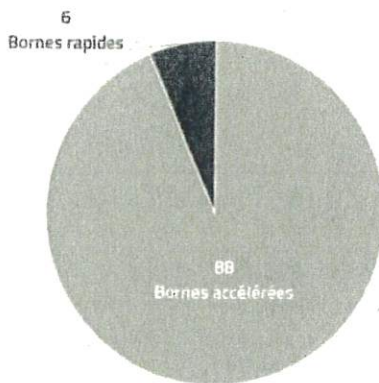


Figure 76 - Comparaison entre le nombre en point de charge, les points de charge existants et les points de charge en projet, à l'horizon du schéma 2025

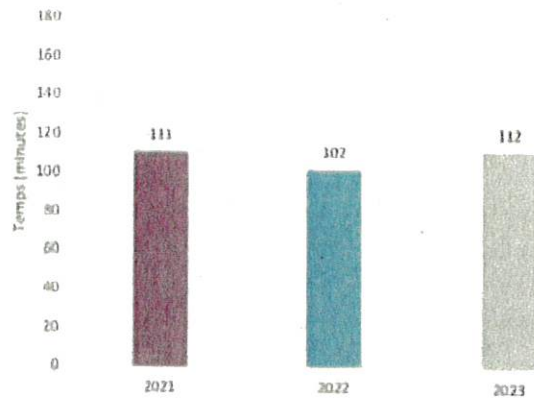


# CHIFFRES-CLÉS 2023

## TYPES DE BORNES



## TEMPS MOYEN DE CHARGE

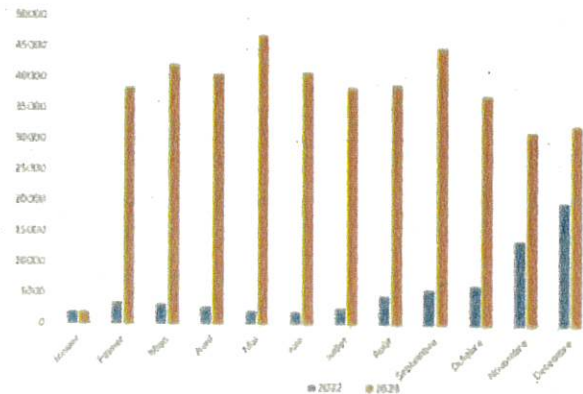
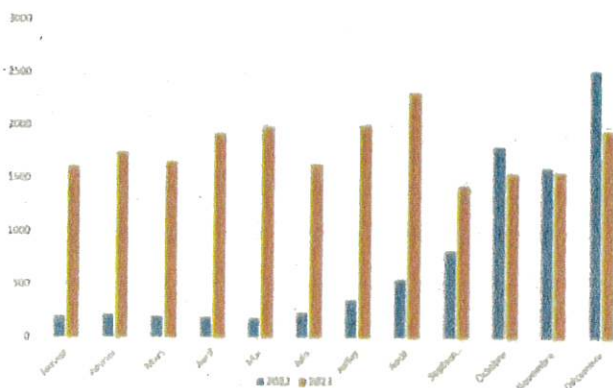


## NOMBRE DE SESSIONS DE RECHARGE

21 633 sessions de recharge ont été réalisées sur les bornes du réseau de TE63 en 2023.

## CONSOMMATION MENSUELLE

Durant l'année 2023, environ 474 500 kWh ont été délivrés.



En savoir plus sur le réseau ?

Tel : 04 73 34 24 10  
contact@te63-sieg.fr

[www.te63-sieg.fr](http://www.te63-sieg.fr)

S'abonner ?

Recharger son véhicule ?  
Tel : 0 970 830 213

<http://www.sieg63.orlos-Infos.com/>

## TARIFS

En vigueur à partir du 28/06/2023

### Abonnés au réseau TE63

Abonnement 25€ TTC par an

| CHARGE NORMALE                                         |                                          | CHARGE RAPIDE                            |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA                 | Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW       | Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC      |
| 2€ par charge et 0,49€/kWh                             | 2€ par charge et 0,49€/kWh               | 2€ par charge et 0,66€/kWh               |
| Complément de 0,10€/min au-delà de 20 fois de 20h à 7h | Complément de 0,10€/min au-delà de 15h30 | Complément de 0,20€/min au-delà de 15h30 |

### Non-abonnés et itinérants\*

| CHARGE NORMALE                                         | CHARGE RAPIDE                            | CHARGE RAPIDE CB sans contact**          |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA                 | Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW       | Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC      |
| 2€ par charge et 0,59€/kWh                             | 2€ par charge et 0,59€/kWh               | 2€ par charge et 0,63€/kWh               |
| Complément de 0,10€/min au-delà de 20 fois de 20h à 7h | Complément de 0,10€/min au-delà de 15h30 | Complément de 0,20€/min au-delà de 15h30 |

\* Pour les itinérants, les tarifs sont déterminés par l'opérateur de mobilité de l'utilisateur en itinérance. Les coûts affichés sont ceux répercutés par TE63 à l'opérateur de mobilité. Par conséquent, pour l'utilisateur, ces tarifs sont susceptibles d'être différents.

\*\* Tarif unique pour la borne située sur la ZAC des Coustilles à Saint-Germain-Lembron pour un paiement en carte bancaire sans contact.



## CONTACTS

Une question ?  
Contactez-nous  
**04 73 34 24 10**

### TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Mail : [contact@te63-sieg.fr](mailto:contact@te63-sieg.fr)

| Nom                 | Fonction                               | Courriel                                                                               | Ligne Directe  |
|---------------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Sébastien GOUTTEBEL | Président                              | <a href="mailto:sebastien.gouttebel@te63-sieg.fr">sebastien.gouttebel@te63-sieg.fr</a> |                |
| Quentin RANOUX      | Directeur Général des Services         | <a href="mailto:quentin.ranoux@te63-sieg.fr">quentin.ranoux@te63-sieg.fr</a>           | 04 86 68 79 84 |
| Alexandre BABIN     | Secrétaire aux affaires internes       | <a href="mailto:alexandre.babin@te63-sieg.fr">alexandre.babin@te63-sieg.fr</a>         | 04 86 68 79 80 |
| Valérie BERTHELOT   | Secrétaire aux affaires générales      | <a href="mailto:valerie.berthelot@te63-sieg.fr">valerie.berthelot@te63-sieg.fr</a>     | 04 86 68 79 64 |
| Arnaud ROCLETTE     | Responsable Administratif et Financier | <a href="mailto:arnaud.rochette@te63-sieg.fr">arnaud.rochette@te63-sieg.fr</a>         | 04 73 17 34 42 |
| Myriam CHAPOUTIER   | Comptable                              | <a href="mailto:myriam.chapoutier@te63-sieg.fr">myriam.chapoutier@te63-sieg.fr</a>     | 04 86 68 79 72 |
| Lucie AUCOUTURIER   | Chargée de Communication               | <a href="mailto:lucie.aucouturier@te63-sieg.fr">lucie.aucouturier@te63-sieg.fr</a>     | 04 73 17 34 49 |
| Emmanuelle VOYER    | Accueil / Comptabilité                 | <a href="mailto:emmanuelle.voyer@te63-sieg.fr">emmanuelle.voyer@te63-sieg.fr</a>       | 04 86 68 79 62 |
| Sébastien DUFOUR    | Chef de projet ENR                     | <a href="mailto:sebastien.dufour@te63-sieg.fr">sebastien.dufour@te63-sieg.fr</a>       | 04 86 68 79 79 |
| Clara MILLET        | Chargée de financement ENR             | <a href="mailto:clara.millet@te63-sieg.fr">clara.millet@te63-sieg.fr</a>               | 04 73 17 34 47 |
| Joëlle PIGNOT       | Coordination Comptable                 | <a href="mailto:joelle.pignot@te63-sieg.fr">joelle.pignot@te63-sieg.fr</a>             | 04 86 68 79 75 |
| Lucas ZARAGOZA      | Chargé de projet Chaleur Renouvelable  | <a href="mailto:lucas.zaragoza@te63-sieg.fr">lucas.zaragoza@te63-sieg.fr</a>           | 04 73 93 78 71 |

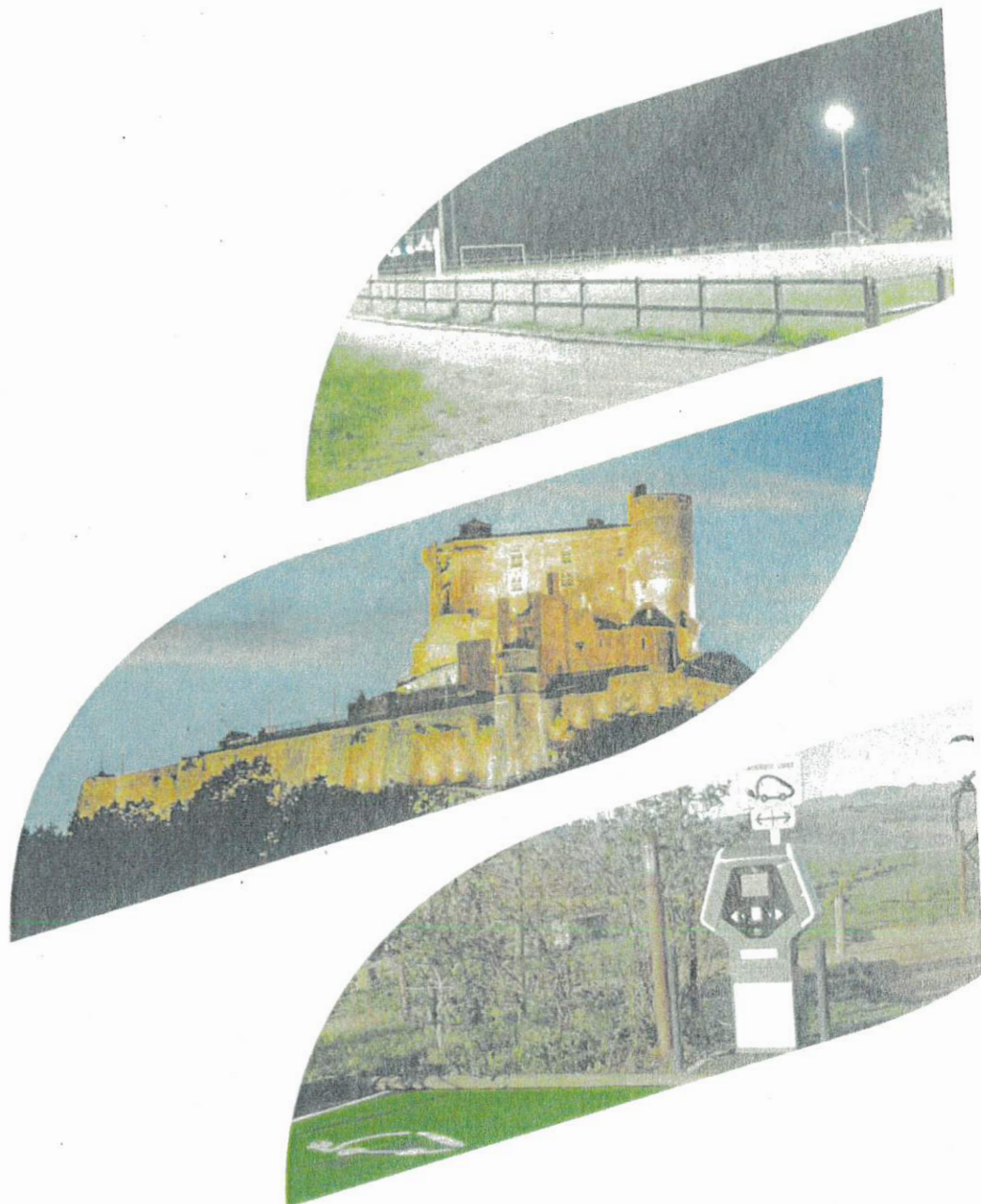
### SEMELEC 63

Mail : [semelec63@semelec63.com](mailto:semelec63@semelec63.com)

| Nom                     | Fonction                  | Courriel                                                                                       | Ligne Directe  |
|-------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Sébastien PICOT         | Directeur Général Délégué | <a href="mailto:sebastien.picot@semelec63.com">sebastien.picot@semelec63.com</a>               | 04 86 68 79 94 |
| Julien BLEUSET          | Chargé d'Affaires EP      | <a href="mailto:julien.bleuset@semelec63.com">julien.bleuset@semelec63.com</a>                 | 04 86 68 79 65 |
| Viviane CARBONNEAUX     | Secrétaire EP             | <a href="mailto:viviane.carbonneaux@semelec63.com">viviane.carbonneaux@semelec63.com</a>       | 04 86 68 79 98 |
| Valérie COHADE          | Secrétaire ER             | <a href="mailto:valerie.cohade@semelec63.com">valerie.cohade@semelec63.com</a>                 | 04 86 68 79 76 |
| Eric DUTHEIL            | Technicien Informatique   | <a href="mailto:eric.dutheil@semelec63.com">eric.dutheil@semelec63.com</a>                     | 04 73 17 34 44 |
| Bader GATI              | Chargé d'Affaires EP      | <a href="mailto:bader.gati@semelec63.com">bader.gati@semelec63.com</a>                         | 04 86 68 79 74 |
| Marie GIRAULT           | Secrétaire ER             | <a href="mailto:marie.girault@semelec63.com">marie.girault@semelec63.com</a>                   | 04 86 68 79 86 |
| Sophie GRABAN           | Comptable                 | <a href="mailto:sophie.graban@semelec63.com">sophie.graban@semelec63.com</a>                   | 04 86 68 79 70 |
| Christophe JARLETON     | Responsable ER            | <a href="mailto:christophe.jarleton@semelec63.com">christophe.jarleton@semelec63.com</a>       | 04 86 68 79 92 |
| Ibrahim KARABULUT       | Responsable EP            | <a href="mailto:ibrahim.karabulut@semelec63.com">ibrahim.karabulut@semelec63.com</a>           | 04 86 68 79 96 |
| Romain MOIGNOUX         | Chargé d'Affaires EP      | <a href="mailto:romain.moignoux@semelec63.com">romain.moignoux@semelec63.com</a>               | 04 73 17 34 43 |
| Benoît SOUBEYROU        | Chargé d'Affaires ER      | <a href="mailto:benoit.soubeyrou@semelec63.com">benoit.soubeyrou@semelec63.com</a>             | 04 86 68 79 78 |
| Fabrice THIRIET         | Chargé d'Affaires ER      | <a href="mailto:fabrice.thiriet@semelec63.com">fabrice.thiriet@semelec63.com</a>               | 04 73 17 34 48 |
| Jean-Christophe USCLADE | Chargé d'Affaires ER      | <a href="mailto:jeanchristophe.usclade@semelec63.com">jeanchristophe.usclade@semelec63.com</a> | 04 86 68 79 60 |
| Sébastien VOLAT         | Chargé d'Affaires ER      | <a href="mailto:sebastien.volat@semelec63.com">sebastien.volat@semelec63.com</a>               | 04 86 68 79 82 |
| Fabrice LASCIOUVE       | Référent Technique EP     | <a href="mailto:fabrice.lasciouve@semelec63.com">fabrice.lasciouve@semelec63.com</a>           | 04 86 68 79 87 |

### GIE ACODE

| Nom              | Fonction             | Courriel                                                     | Ligne Directe  |
|------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------|----------------|
| Thierry CHAPOULY | Responsable Contrôle | <a href="mailto:acode@gie-acode.com">acode@gie-acode.com</a> | 04 86 68 79 66 |



Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme  
 36 rue de Sarliève  
 Centre d'Affaires du Zénith  
 CS 20004  
 63808 COURNON D'AUVERGNE Cedex  
 Tel 04 73 34 24 10  
[communication@te63-sieg.fr](mailto:communication@te63-sieg.fr)  
[www.te63-sieg.fr](http://www.te63-sieg.fr)